

TENDANCES DE L'EMPLOI EN AFRIQUE

AVRIL 2007

Copyright © Bureau international du Travail 2007

Les publications du Bureau international du travail sont protégées par copyright dans le cadre du Protocole 2 de la Convention universelle des droits d'auteurs. Néanmoins, de courts extraits de ces publications peuvent être reproduits sans autorisation, à condition que la source soit indiquée. Pour ce qui est des autorisation de reproduction ou de traduction, une demande doit être présentée à la section publications du BIT (droits et permissions), Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique: pubdroit@ilo.org. Le Bureau international du travail encourage ce genre de demandes.

Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés au Royaume-Uni auprès de Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, Londres W1T 4LP [télécopie: (+44) (0)20 7631 5500; courriel: cla@cla.co.uk], aux États-Unis auprès de Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [télécopie: (+1) (978) 750 4470; courriel: info@copyright.com] ou dans d'autres pays auprès d'organisations chargées des droits de reproduction, peuvent faire des photocopies, conformément aux licences qui leur auront été octroyées à cet effet.

ISBN 978-92-2-219817-7 (imprimé)

ISBN 978-92-2-219818-4 (web pdf)

Première publication en 2007

Les termes employés dans les publications du BIT, qui correspondent à la pratique au sein de Nations Unies et les informations qui y sont présentées ne reflètent pas les opinions du Bureau international du travail en ce qui concerne la situation juridique de quelque pays, région ou territoire, ni celle de ses administrateurs, ni encore en ce qui concerne la délimitation de ses frontières.

Les auteurs prennent l'entière responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés, les recherches et autres contributions et le fait que le BIT les publie ne signifie aucunement qu'il approuve desdites opinions.

La citation de noms de sociétés et de produits et procédés commerciaux ne signifie pas que le Bureau international du travail les approuve. De même, l'absence de citation de sociétés ou de produits et procédés commerciaux ne signifie pas que le BIT en désapprouve.

Il est possible de se procurer les publications du BIT auprès des principaux libraires ou des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays, ou encore directement auprès de Publications du BIT, Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et des listes des publications récentes sont disponibles gratuitement à l'adresse ci-dessus ou par courrier électronique: pubvente@ilo.org

Visitez notre site internet: www.ilo.org/publns

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Avant-propos

Lors du Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique (Ouagadougou, septembre 2004), les Chefs d'État et de gouvernements participants ont adopté une déclaration, un plan d'action et un mécanisme de suivi qui plaçaient l'emploi et le travail décent au cœur du développement en Afrique. Ils ont convenu que pour mesurer les progrès réalisés, il fallait promouvoir la recherche, la collecte des données et l'analyse des statistiques sur l'emploi et la réduction de la pauvreté. Il ressort des réponses au récent questionnaire sur le suivi du sommet d'Ouagadougou qu'il est incontestable que beaucoup reste à faire en termes de collecte de données fiables et d'évaluation des niveaux d'emploi et de réduction de la pauvreté.

La 39^{ème} session de la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (Ouagadougou, mai 2006), a une fois de plus mis l'accent sur l'importance de la promotion et de la coordination des activités statistiques dans la région. Elle a recommandé que «la CEA, en collaboration avec l'OIT et les institutions régionales africaines créent un forum régional pour l'emploi composé d'experts et de facilitateurs en matière de politiques pour aider les Etats membres à renforcer leurs capacités et à promouvoir l'échange de leurs expériences respectives ». Ce Forum régional sur l'emploi dont l'OIT abritera le secrétariat sera bientôt opérationnel.

Dans le présent rapport, le premier d'une série qui sera publiée tous les deux ans, l'OIT s'emploie à examiner la situation actuelle de l'emploi en Afrique, sur la base des quelques données sur le marché du travail disponibles. La méthodologie adoptée est analogue à celle appliquée pour d'autres publications tels que le Rapport sur le travail dans le monde¹ et les Rapports et dossiers sur les tendances mondiales de l'emploi².

Le présent rapport a été élaboré par John E. Bregger, consultant de l'OIT, sous la supervision de Hans Hofmeijer, Directeur régional adjoint de l'OIT pour l'Afrique et Lawrence Johnson, Responsable de l'équipe chargée des tendances de l'emploi au siège de l'OIT. De nombreux autres collègues de l'OIT ont contribué à l'élaboration du présent rapport.

Regina Amadi-Njoku
Directrice régionale

¹ Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05: Emploi, productivité et réduction de la pauvreté Genève, OIT, 2005. Disponible sur : <http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/wer2004.htm>

² Voir par exemple OIT, Dossier sur les tendances mondiales de l'emploi, janvier 2006 et OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes. Disponible sur:

<http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/global.htm>

Table des matières

1. Aperçu général.....	1
2. Les insuffisances du marché du travail et la pauvreté: un double défi	3
Introduction.....	3
Les tendances en matière de population active, d'emploi et de chômage.....	4
L'économie informelle.....	9
L'emploi dans le secteur agricole	10
Les jeunes.....	11
Femmes et emploi en Afrique.....	13
Les travailleurs pauvres	15
3. Questions d'ordre économique et social	20
Introduction.....	20
Tendances dans les principaux indicateurs économiques	20
VIH/sida.....	24
Travail des enfants	26
Migrations	31
4. Conclusions	34
5. Annexe statistique.....	37
Table des matières.....	37
Tableau 1a. Population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus) dans les pays africains de 1990 à 2005.....	39
Tableau 1b. Population de personnes âgées de 15 ans et plus en Afrique par sexe et par groupes d'âge en 2005.....	41
Tableau 2a. Taux d'activité de la population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006	43
Tableau 2b. Taux d'activité de la population active masculine en Afrique de 1991 à 2006.....	45
Tableau 2c. Taux d'activité de la population active féminine en Afrique de 1990 à 2006.....	47
Tableau 3. Taux d'activité de la population active en Afrique par sexe et par âge en 2005	49
Tableau 4a. La population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006.....	51
Tableau 4b. La population active masculine en Afrique de 1991 à 2006	53
Tableau 4c. La population active féminine en Afrique de 1991 à 2006	55
Tableau 5a. Ratios emploi-population dans certains pays africains de 1990 à 2005	57
Tableau 5b. Ratios emploi-population masculine dans certains pays africains de 1990 à 2005	58
Tableau 5c. Ratios emploi-population féminine dans certains pays africains de 1990 à 2005.....	59
Tableau 6a. Emploi total en Afrique de 1990 à 2005.....	60
Tableau 6b. Emploi des hommes en Afrique de 1990 à 2005.....	62
Tableau 6c. Emploi des femmes en Afrique de 1990 à 2005.....	64
Tableau 7a. Taux du chômage en Afrique de 1990 à 2005.....	66
Tableau 7b. Taux du chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2005	68
Tableau 7c. Taux du chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2005	70
Tableau 8a. Chômage dans les pays africains de 1990 à 2004.....	72
Tableau 8b. Chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2004	74
Tableau 8c. Chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2004	76
Tableau 9a. Proportion de travailleurs salariés par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004.....	78

Tableau 9b.	Proportion de personnes travaillant à leur propre compte par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004	79
Tableau 9c.	Proportion de salariés subvenant aux besoins de leur famille par rapport au total des emplois dans les pays africains de 1990 à 2004.....	80
Tableau 10.	Proportion des emplois totaux par rapport à la position et au sexe dans la région africaine en 1996 et en 2006	81
Tableau 11a.	Total de l'emploi sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006	82
Tableau 11b.	Proportion de la répartition du total des emplois sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006	83
Tableau 12.	Proportion de femmes dans les emplois sectoriels en Afrique, années choisies entre 1996 et 2006	84
Tableau 13a.	Taux de chômage des jeunes des deux sexes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004.....	85
Tableau 13b.	Taux de chômage des jeunes hommes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004.....	86
Tableau 13c.	Taux de chômage des jeunes filles dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004	87

Tableaux

Tableau 2.1	Population active totale et taux d'activité (TA) dans les régions du monde, 1996 et 2006	5
Tableau 2.2.	Total des emplois et ratios emplois/population en Afrique, 1996-2006	6
Tableau 2.3.	Statistiques du chômage et taux de chômage en Afrique, 1996-2006	8
Tableau 2.4.	Les travailleurs pauvres vivant avec 1 \$ É-U par jour et 2 \$ É-U par jour en Afrique, 1996 et 2006	16
Tableau 2.5.1.	Estimations mondiales du nombre de travailleurs de pauvres vivant avec 1 \$ É-U et 2 \$ É-U par jour, comme proportion de la population active totale à l'échelle régionale, 2006.....	17
Tableau 2.5.2.	Proportion de travailleurs pauvres dans le monde (1 \$ É-U par jour et 2 \$ É-U par jour), 2006	18
Tableau 2.6.	Travailleurs pauvres vivant avec moins d'1 \$ É-U et moins de 2 \$ É-U par jour, comme pourcentage de la population active totale, dernière année pour lesquelles des données sont disponibles (entre 1993 et 2004).....	17
Tableau 2.7.	Changements prévus dans le nombre de travailleurs pauvres vivant avec 1 \$ É-U et 2 \$ É-U par jour.....	19
Tableau 3.1.	Croissance du PIB dans les sous régions de l'Afrique	20
Tableau 3.2.	Taux de croissance annuels du PIB	21
Tableau 3.3.	Productivité mesurée comme le PIB Output par personne employée (1990 \$ É-U), quelques économies d'Asie et d'Afrique, 1980, 1990, 2000 et la dernière année pour laquelle les données sont disponibles.....	23
Tableau 3.4.	Elasticités de l'emploi par rapport à la croissance du PIB en Afrique	23
Tableau 3.5.	Estimation du taux d'activité et du travail des enfants sur la base d'enquêtes menées au niveau national	28

1. Aperçu général

Demandez à n'importe qui dans le monde quel est le problème numéro un en Afrique et la réponse sera probablement: l'extrême pauvreté, bien que la personne interrogée n'ait aucune donnée précise pour étayer sa réponse. La pauvreté, ses causes et ses conséquences sont certes au centre des thèmes abordés dans le présent rapport, mais celui-ci s'articule essentiellement autour de la proportion importante de travailleurs dont les salaires ne leur permettent pas de pourvoir à leurs besoins et encore moins à ceux de leur famille. Ces travailleurs occupent ce que l'on peut appeler un emploi inadéquat. L'Afrique compte également un grand nombre de sans emploi qui sont à la recherche d'un travail, quel qu'il soit. Mais ce nombre est insignifiant comparé à celui des personnes qui ont un emploi inadéquat. Les données sur l'emploi étant rarement collectées, il est possible que le nombre d'emplois inadéquats dans les différents pays soit encore beaucoup plus élevé qu'on ne le pense, si l'on extrapole en s'appuyant sur les quelques données disponibles sur certains pays et sur les estimations économétriques des organisations internationales, notamment l'OIT et la Banque mondiale.

Le présent rapport comporte deux principaux chapitres. Le premier est intitulé «Les insuffisances du marché du travail et la pauvreté: un double défi». Il se fonde sur les statistiques pour montrer que si une forte part d'africains est économiquement active, c'est-à-dire qu'elle fait partie de la population active, et qu'un grand nombre d'africains ont un emploi, très peu de ces emplois pourraient être qualifiés de décents. C'est pour cette raison que le présent chapitre met l'accent sur les emplois inadéquats. L'analyse porte essentiellement sur la très grande proportion de la population active qui travaille à son compte, sur le travail familial non rémunéré et sur le rôle tout aussi important que l'agriculture joue dans la vie des africains. Par ailleurs, outre la grande proportion d'emplois inadéquats, les taux de chômage sont élevés dans plusieurs pays africains.

Le chapitre s'achève comme il aurait probablement dû commencer, par un examen des indicateurs de pauvreté existants. Les insuffisances du marché du travail engendrent et laissent présager l'extrême pauvreté et celle-ci est un signe annonciateur des insuffisances du marché du travail. En d'autres termes, les deux problèmes sont intimement liés. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour procéder à des changements significatifs et positifs devraient donc s'attaquer simultanément aux deux problèmes. Il s'agit là du principal défi que l'Afrique devra relever au cours des années à venir.

Le deuxième chapitre a pour titre «Les questions d'ordre économique et social». Il aborde certains des problèmes les plus graves auxquels l'Afrique est confrontée et qui ont une incidence sur le marché du travail, à savoir : la pandémie du VIH /sida; le travail des enfants et les migrations.

Ce chapitre démontre que dans la plupart des pays africains, la croissance économique et la productivité ne sont pas suffisamment fortes pour permettre l'amélioration la situation du marché du travail et une réduction de la pauvreté. En conséquence, une

croissance économique plus vigoureuse et une meilleure productivité semblent être la solution aux problèmes de ces pays, mais la réalisation de cet objectif constitue un défi pour les décideurs aux niveaux national et international. Or, pour lutter efficacement contre la pauvreté, les décideurs devront également tenir compte des aspects économiques, sociaux et politiques des points abordés au paragraphe précédent.

2. Les insuffisances du marché du travail et la pauvreté: un double défi

Introduction

Tout pays qui souhaite réduire, voire éliminer les ravages de la pauvreté se doit de trouver les moyens d'offrir des emplois décents et productifs à ceux qui en souffrent, que ce soit au niveau du pays tout entier ou qu'il s'agisse uniquement de quelques citoyens. La réduction de la pauvreté peut souvent être favorisée par un accès à des données sur l'emploi et le chômage régulièrement disponibles, ainsi qu'à d'autres indicateurs de la situation du marché du travail, y compris des informations sur la demande en matière d'emploi.

Bien entendu, ces données ne peuvent pas en elles-mêmes constituer une solution à ces problèmes. En d'autres termes, le seul fait que ces données existent pour un pays ne permet de promouvoir ni le développement économique, ni la création d'emplois décents et productifs. Cependant, grâce à un accès régulier aux données, les gouvernements, le secteur privé et la communauté internationale peuvent élaborer des stratégies efficaces en faveur de la création d'emplois décents et bien rémunérés, de la formation de personnes appelées à les occuper et par conséquent, améliorer considérablement la situation de l'emploi au niveau national, tout en réduisant par ailleurs la pauvreté. Aucune donnée ne complique ni ne rend impossible la formulation de politiques et les données peuvent même servir d'excuse à l'inertie ou à l'inaction.

L'Éthiopie par exemple est considérée comme l'un des pays les plus pauvres du monde. Cependant, elle a le potentiel nécessaire pour réduire la pauvreté, à l'instar de nombreux autres pays africains. De quelle manière? À titre d'exemple: elle dispose d'une nouvelle industrie du cuir florissante capable de mettre sur le marché de nombreux produits très demandés dans les pays développés. L'exploitation de ce potentiel par l'État et le secteur privé peut constituer le point de départ de la réduction de la pauvreté en Éthiopie. Un accès régulier à des données adéquates est susceptible de contribuer à cette réduction.³

Le présent chapitre couvre de nombreux aspects du marché du travail dans la région Afrique, dans les deux sous-régions qui la composent– l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne– et dans autant de pays que possible, en fonction de la disponibilité des données, ou, dans le cas de l'Afrique, à cause de leur absence. Cette situation est préoccupante. Les données relatives aux différents pays africains sont très en deçà des estimations au niveau régional pour permettre aux États, aux organisations non gouvernementales (ONG), et à la communauté internationale d'avoir une bonne

³ Le secteur du cuir est la deuxième plus importante source de recettes d'exportation après le café, et il représente 18 pour cent des recettes totales. Le volume des exportations et les recettes correspondantes ont augmenté en moyenne de 10 pour cent par an et de 30 pour cent par an respectivement au cours de la période 1992/93 à 1997/98. Voir <http://www.telecom.net.et/~epa/Sectors/leather.html>.

connaissance de la situation qui prévaut au plan social et sur le marché du travail. En effet, aucune donnée n'est disponible pour de nombreux pays, notamment des données récentes (depuis l'an 2000) et autre sujet d'inquiétude, seule une poignée en collectent régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par an, dans le cadre des enquêtes auprès de la population active (des ménages).

Avant d'examiner les statistiques spécifiques sur la population active– définie selon les normes internationales comme étant la proportion de personnes en âge de travailler (généralement 15 ans et plus) qui travaille effectivement (a un emploi) ou qui est au chômage (sans travail et à la recherche d'un emploi) – il importe de relever que les concepts de population active, d'emploi et de chômage ne sont pas toujours appropriés ou bien compris dans les pays en développement.

Comme nous le verrons, les taux de participation de la population active sont élevés en Afrique, ce qui signifie qu'une grande proportion des personnes âgées de 15 ans et plus est économiquement active. En outre, si les taux de chômage– la proportion de la population active qui est sans emploi – sont également et très souvent comparativement élevés, c'est le manque d'emplois décents et productifs qui constitue le problème le plus grave pour l'Afrique. Les ratios emplois/population sont également élevés dans l'ensemble, ce qui veut dire qu'une grande proportion de la population de chaque pays a un emploi, mais dans bien des cas, ces emplois ne sont pas suffisamment décents et productifs. En d'autres termes, une proportion importante de la population active s'adonne à l'agriculture de subsistance ou au petit commerce de détail tel que la vente de marchandises dans la rue. Que ce soit dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs, il s'agit pour bien des cas de travailleurs indépendants, en général dans les entreprises familiales qui sont souvent de subsistance. Dans l'ensemble, on entend par travailleurs indépendants aussi bien le «propriétaire» de l'entreprise que les travailleurs familiaux auxiliaires généralement non rémunérés. Ceci signifie que dans les pays africains, lorsque les niveaux d'auto-emploi, de participation des travailleurs familiaux auxiliaires et de l'emploi dans l'agriculture sont élevés, il est possible que les définitions internationales de l'emploi et du chômage ne permettent pas d'avoir une idée assez précise de la situation réelle qui prévaut sur le marché du travail.

Passons maintenant à l'examen des statistiques disponibles pour l'Afrique.

Les tendances en matière de population active, d'emploi et de chômage

La population active. Il ressort des estimations annuelles de l'OIT⁴ qu'en Afrique, la population active représentait 368,5 millions de personnes en 2006, soit un taux de participation 68,6 pour cent. A l'échelle mondiale, la population active était, selon les estimations de 3,090 millions (soit un peu plus de 3 milliards), ce qui revenait à dire

⁴ Les estimations de la population active, ainsi que les autres estimations des indicateurs du marché du travail, sont faites en utilisant la technique de modélisation économétrique pour compenser les données manquantes. Les résultats sont ensuite agrégés pour obtenir des estimations à l'échelle régionale et mondiale. Pour en savoir plus sur les modèles économétriques mondiaux et régionaux, on peut consulter la documentation technique de base disponible sur le site suivant: <http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/wrest.htm>.

que l’Afrique représentait 11,4 pour cent de la population économiquement active de la planète. Le taux de participation de l’Afrique est supérieur à celui du monde de quelque 3,1 points de pourcentage. Le taux de participation de l’Afrique subsaharienne est encore plus élevé, puisqu’il est estimé à 74,2 pour cent, alors que celui de l’Afrique du Nord est relativement faible à 50,9 pour cent.

Les écarts dans les taux de participation au marché du travail à travers les pays du continent sont extrêmement importants. En 2006, le taux le plus élevé avait été enregistré au Burundi, à savoir 90,9 pour cent, ce qui portait à croire que pratiquement toutes les personnes, aussi bien les hommes que les femmes en âge d’entrer sur le marché du travail, avaient un emploi. En effet, au Burundi, le taux de participation des femmes de 15 ans et plus était supérieur à 90 pour cent. Selon les estimations, le taux de participation le plus faible était celui du Soudan, soit 45,0 pour cent. Aucun autre pays n’avait un taux de participation supérieur à 90 pour cent et en effet, seuls 10 pays avaient des taux qui se situaient autour de 80 pour cent – l’Angola, le Burkina Faso, la Guinée, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Niger, l’Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. En ce qui concerne les taux les plus bas, seuls le Soudan et l’Égypte avaient des taux de participation inférieurs à 50 pour cent – ces deux pays sont situés dans la sous-région Afrique du Nord. (Toutes ces données proviennent du tableau 2a de l’annexe statistique du présent rapport.)

Pendant 10 ans, de 1996 à 2006, la population économiquement active de l’Afrique avait, selon les estimations, augmenté d’environ 81,5 millions; le taux de participation au marché de l’emploi avait baissé de 0,9 points de pourcentage, ce qui ne constituait pas un changement notable. Si l’on tient compte du fait que le taux de participation général de l’Afrique est élevé, une baisse sur une période de dix ans ne devrait pas être considérée comme négative. Cette baisse concernait essentiellement les femmes et les jeunes (15-24 ans), et était attribuée au fait que les jeunes fréquentaient l’école plus longtemps et poursuivaient des études dans l’enseignement général ou spécialisé. Les données sur la population active dans les différentes régions du monde figurent au tableau 2.1 ci-dessus.

**Tableau 2.1. Population active totale et taux d’activité (TA)
dans les régions du monde, 1996 et 2006**

Région	Population active totale (en millions)		TA (%)	
	1996	2006	1996	2006
Monde	2 644,2	3 090,9	66,7	65,5
Economies développées et Union Européenne	449,3	483,2	60,6	60,5
Europe centrale et de l’Est (hors-UE) et Communauté des Etats Indépendants	182,5	188,8	60,6	58,5
Asie de l’Est	752,9	825,5	78,0	74,2
Asie du Sud-Est et Pacifique	228,4	285,2	70,1	70,7
Asie du Sud	487,9	603,1	61,1	59,7
Amérique latine et Caraïbes	206,2	262,2	63,4	65,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	49,6	74,1	53,5	56,9
Afrique	287,4	368,8	69,5	68,6
Afrique du Nord	50,0	66,4	49,9	50,9
Afrique subsaharienne	237,3	302,4	75,7	74,2

Source: OIT, Modèle tendances mondiales de l’emploi 2006, Equipe chargée des tendances de l’emploi.

De façon prévisible, les taux d'activité les plus élevés concernent les hommes adultes de 25 à 54 ans. Sur l'ensemble de l'Afrique, ce groupe avait un taux de participation moyen d'un peu plus de 96 pour cent (en 2005). Les femmes de ces âges avaient un taux de participation de 61 pour cent, c'est-à-dire que trois africaines sur cinq faisaient partie de la population active. Au cours de la même année, les jeunes (15-24 ans) avaient un taux de participation de 59,5 pour cent, les jeunes de sexe masculin étant plus susceptibles d'être économiquement actifs que les jeunes de sexe féminin. Comme c'est le cas au niveau mondial, le taux de participation chute dans les tranches d'âge supérieures (plus de 55 ans), mais cependant, environ 40 pour cent des personnes âgées de plus de 65 ans faisaient encore partie de la population active. Comme c'est le cas pour les taux généraux de participation mentionnés plus haut, les écarts dans les taux de participation sont importants, en fonction du sexe et du groupe d'âge. Ces données figurent, pour 2005, au tableau 3 joint en annexe.

L'emploi. La population active de l'Afrique était estimée en 2006 à 331,0 millions de personnes, et le ratio emplois/population (EP) du continent était de 61,5 pour cent (voir tableau 2.2 ci-dessus). Selon les estimations, 57,2 pour cent de la population active totale s'adonnaient aux activités agricoles, la proportion la plus élevée du monde.

Tableau 2.2. Total des emplois et ratios emplois/population en Afrique, 1996-2006

	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006
Région	Total emplois (milliers)				Ratio Total emplois/population (%)			
Afrique	258,590	315,064	323,131	330,990	62.5	61.5	61.6	61.5
Afrique du Nord	43,093	54,888	56,468	58,053	42.9	44.1	44.3	44.5
Afrique subsaharienne	215,498	260,176	266,663	272,937	68.8	67.2	67.1	67.0
	Emplois occupés par des femmes (milliers)				Ratio emplois occupés par des femmes/population (%)			
Afrique	103,420	124,654	127,732	130,804	49.3	48.2	48.2	48.2
Afrique du Nord	9,707	12,858	13,315	13,795	19.3	20.6	20.8	21.1
Afrique subsaharienne	93,713	111,795	114,417	117,010	58.7	57.0	56.9	56.8
	Emplois occupés par des hommes (milliers)				Ratio emplois occupés par des hommes/population (%)			
Afrique	155,170	190,410	195,399	200,186	76.1	75.2	75.2	75.1
Afrique du Nord	33,385	42,030	43,153	44,258	66.7	67.7	67.9	68.0
Afrique subsaharienne	121,785	148,380	152,246	155,927	79.2	77.6	77.6	77.4

Source: OIT, Modèle tendances mondiales de l'emploi 2006, Equipe chargée des tendances de l'emploi.

Les données pour l'Afrique sont rares en ce qui concerne les ratios emploi-population (EP). Ces données ne sont disponibles qu'à partir de 1990, pour 29 pays africains et, plus grave encore, seuls 13 disposent de données pour les années 2000. Deux pays seulement – l'Ile Maurice et l'Afrique du Sud – avaient régulièrement des statistiques annuelles tout au long de la dernière décennie. (Ces données figurent aux tableaux 5a, b, et c joints en annexe. Le nombre de personnes occupant un emploi, lorsque ces chiffres sont disponibles, figure aux tableaux 6a, b, et c.)

Il ressort des données les plus récentes de ces dernières années (depuis 2000) que c'est en République Unie de Tanzanie que la proportion de la population qui occupait un emploi a été la plus élevée (environ 75,5 pour cent, en 2001). À l'exception du Tchad (66 pour cent en 2001 également) et du Zimbabwe (légèrement au-dessus de 62 pour cent en 2002), la majorité des autres pays disposant de données enregistraient des taux inférieurs à 50 pour cent, le taux le plus faible ayant été enregistré en Namibie (37,4 pour cent en 2001).

Depuis 1990, le ratio EP le plus élevé a été enregistré au Rwanda, environ 82 pour cent en 1996. Le Ghana, avec approximativement 81 pour cent en 1999, le talonnait et des ratios se situaient dans les tranches supérieures des 60 pour cent en Éthiopie et au Kenya (1999). La Guinée a enregistré un taux de 70 pour cent au cours de la seule année où elle a transmis des données (1994). Le taux le plus faible, environ 32 pour cent, a été enregistré au Lesotho (1997). (Voir tableau 5a joint en annexe.)

Les ratios emplois/population pour les hommes et les femmes sont présentés à l'annexe statistique comme tableaux 4b et 4c. Un examen attentif de ces tableaux fait apparaître une dichotomie très intéressante: certains pays ont pour les deux sexes des EP qui sont comparativement proches; en effet, en Guinée, l'EP des femmes n'était supérieur à celui des hommes que de 4,5 points de pourcentage! C'était il y a quelques années – 1994 – et il serait intéressant de connaître les statistiques actuelles dans ce pays. Les ratios des hommes et ceux des femmes étaient identiques en Ouganda à 58,4 pour cent (2003), et l'écart entre eux était peu important en Tanzanie (77 pour cent pour les hommes et 74 pour cent pour les femmes en 2001). Par contre, dans les pays d'Afrique du Nord que sont l'Égypte et le Maroc, où il n'est pas aussi courant de voir les femmes occuper un emploi, les écarts dans les EP sont très grands, l'Égypte ayant un différentiel hommes-femmes de plus de 50 points de pourcentage en 2002.

Le chômage. En 2006, on estimait à 38 millions le nombre de chômeurs en Afrique. Il s'agit des personnes qui n'avaient pas du tout d'emploi au cours d'une semaine « d'enquête », que cet emploi soit rémunéré ou qu'il consiste à aider dans une entreprise familiale pour qu'elle dégage des profits et surtout cherchaient activement un emploi. Selon les estimations, le taux de chômage était de 10,3 pour cent. Celui de l'Afrique du Nord était, toujours selon les estimations, beaucoup plus élevé – plus de 12,6 pour cent – alors que celui de l'Afrique subsaharienne était estimé à 9,7 pour cent. Voir tableau 2.3 ci-dessus qui présente les statistiques et les taux du chômage, ainsi que les données ventilées par sexe.

Comment une évaluation permet-elle d'aboutir à un taux de chômage supérieur à 10 pour cent? Il est vrai que 10 pour cent est un chiffre élevé, mais il convient de souligner, une fois de plus, que le taux de chômage d'un continent en proie aux affres de la pauvreté peut prêter à confusion. Tout d'abord, les taux de chômage ne tiennent pas compte du découragement sur le marché du travail, qui est une situation où les sans emploi ne cherchent pas de travail, enfermés dans la logique (la leur) qu'il n'y a aucune possibilité d'emploi. Bien que les données sur le découragement ne soient pas collectées pour de nombreux pays africains, voire pour aucun d'entre eux, son incidence serait, si les données étaient disponibles, à coup sûr significative.

Tableau 2.3. Statistiques du chômage et taux de chômage en Afrique, 1996-2006

Région	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006
	Total chômeurs (milliers)				Total taux de chômage (%)			
Afrique	28,760	32,679	34,273	35,037	10.0	10.3	10.2	10.3
Afrique du Nord	6,951	7,597	7,946	7,879	13.9	12.7	12.6	12.6
Afrique subsaharienne	21,809	25,083	26,326	27,158	9.2	9.7	9.7	9.8
	Chômeuses (milliers)				Taux de chômage des femmes (%)			
Afrique	11,586	13,277	13,765	14,190	10.1	10.6	10.5	10.6
Afrique du Nord	2,297	2,517	2,701	2,743	19.1	18.6	18.6	18.5
Afrique subsaharienne	9,289	10,759	11,065	11,447	9.0	9.5	9.5	9.6
	Chômeurs (milliers)				Taux de chômage des hommes (%)			
Afrique	17,174	19,403	20,507	20,848	10.0	10.1	10.0	10.0
Afrique du Nord	4,654	5,079	5,246	5,136	12.2	10.7	10.6	10.6
Afrique subsaharienne	12,520	14,323	15,261	15,712	9.3	9.9	9.8	9.9

Source: OIT, Modèle tendances mondiales de l'emploi 2006, Equipe chargée des tendances de l'emploi.

Ensuite et c'est peut-être le plus important, trop d'emplois sur le continent africain sont pratiquement de subsistance, l'emploi agricole ayant une place dominante et de nombreuses personnes travaillant à leur compte avec des «travailleurs familiaux auxiliaires». Ces indices d'emplois inadéquats montrent clairement que si des emplois bien rémunérés et décents étaient offerts à ces travailleurs, ainsi qu'aux travailleurs potentiels, ils choisiraient bien entendu les emplois mieux rémunérés. Beaucoup de personnes ont techniquement un emploi, selon les normes internationales et ne sont par conséquent pas comptées parmi les chercheurs d'emploi.

Depuis 1990, 32 pays africains ont recueilli des données sur les taux de chômage pendant au moins un an. En comparaison, peu (17) ont collecté des données pour une année au moins depuis l'an 2000 et seulement cinq collectent des données sur une base régulière, c'est-à-dire pour pratiquement toutes les années au cours de la dernière décennie. Il s'agit de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie en Afrique du Nord, et de l'Île Maurice et de l'Afrique du Sud en Afrique subsaharienne. Depuis l'an 2000, les taux de chômage les plus élevés qui aient été mesurés (pour l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles) étaient ceux de la Namibie (31 pour cent en 2001), d'Afrique du Sud (27 pour cent en 2004), d'Éthiopie (23 pour cent en 2004), d'Algérie (20 pour cent en 2004) et du Botswana (environ 19 pour cent en 2001). Les taux de chômage étaient très bas à Madagascar, en Tanzanie et en Ouganda. (Voir tableau 7a joint en annexe. Il convient de souligner que tous les pays figurent dans les tableaux 7 joints en annexe, et non pas seulement ceux pour lesquels des données ont été collectées, parfois au début des années 1990. Ceci sert à montrer dans quelle mesure les données sont collectées dans chaque pays, ainsi que les obstacles à la collecte des données pour ceux qui organisent des enquêtes sur la population active et/ou des recensements de la population.)

L'une des principales conclusions que l'on devrait tirer de l'examen de ces tableaux – ainsi que de celui des deux tableaux annexes sur les hommes et sur les femmes – c'est l'extrême variété des taux de chômage dans les différents pays. S'il est vrai que ces chiffres ne sont pas nécessairement dignes de foi, il apparaît néanmoins que les taux de chômage les plus bas du tableau sont inférieurs à 1 pour cent et ont été enregistrés au Burundi (en 1990), au Tchad (1993) et au Rwanda (1996), et le taux le plus élevé à

Djibouti – plus de 43 pour cent (1991). Le taux du Lesotho, soit environ 39 pour cent, était aussi très élevé lorsqu’il a été calculé pour la dernière fois (en 1997).

Bien que ne soit pas toujours le cas, les taux de chômage dans les pays africains sont généralement plus élevés chez les femmes que chez les hommes. (Voir tableaux 7b et 7c joints en annexe.) Le cas extrême dans ce domaine a été signalé au Lesotho où le taux de chômage des femmes atteignait 47 pour cent (1997), un niveau considérablement élevé de 16 points de pourcentage supérieur à celui des hommes qui se situait à environ 30 pour cent. L’écart était un peu moins important en Ethiopie en 2004, le taux chez les femmes étant de plus 15 points de pourcentage supérieur à celui des hommes (31 pour cent contre environ 16 pour cent). D’autres exemples où les taux de chômage des femmes sont plus du double de celui des hommes existent, comme à l’Ile Maurice en 2004.

Il importe de rappeler que des taux de chômage très bas peuvent être trompeurs. Comme nous le verrons dans la section qui suit, aussi bien en Tanzanie qu’en Ouganda, la population active est essentiellement composée de travailleurs indépendants ou de travailleurs familiaux auxiliaires. Une autre observation mérite d’être faite: lorsque les taux de chômage sont extrêmement élevés, comme à Djibouti et au Lesotho, il serait peut-être utile d’analyser les questionnaires utilisés dans le cadre des enquêtes pour savoir de quelle manière les données avaient été collectées et si possible comment les concepts avaient été utilisés.

L’économie informelle

En dépit du fait que l’adoption au niveau national de la définition universellement acceptée de l’économie informelle manque encore de cohérence, il est généralement reconnu que travailler dans le secteur informel signifie être en dehors des cadres juridique et réglementaire, et que l’économie informelle est de ce fait caractérisée par une grande vulnérabilité. Les travailleurs ont peu ou pas de protection légale ou sociale et peu ou pas d’accès aux infrastructures publiques et aux prestations de l’Etat. Les travailleurs du secteur informel sont rarement organisés en vue d’être bien représentés et ont peu ou pas de possibilité de faire entendre leur voix à leur lieu de travail ou dans l’arène sociopolitique. La plupart des travailleurs du secteur informel sont soit à leur compte, soit des travailleurs familiaux non rémunérés.⁵ Cette définition quelque peu vague signifie que l’économie informelle est «tout sauf». Cependant, dans la mesure où des statistiques nationales sont disponibles, sur la base de données sur le «statut du travailleur», les travailleurs sont généralement répartis en trois catégories – les travailleurs rémunérés et salariés, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés – des renseignements sur ces deux dernières catégories pourraient constituer un bon «point de départ», c’est-à-dire des données indirectes permettant de diviser l’économie entre les secteurs formel et informel et de tracer ainsi la limite entre le travail décent et celui qui permet à peine aux familles de survivre.⁶

⁵ Voir les indicateurs-clés du marché du travail (KILM), 4ème édition, OIT, Genève, 2005, Chapitre 3, Emploi dans l’économie informelle (indicateur KILM 7), notamment l’encadré 7a.

⁶ Les autres données indirectes qui permettent de mesurer l’importance du secteur informel dans un pays sont celles relatives à la proportion de travailleurs pauvres (ceux qui gagnent 2 \$ É-U par jour); ce point sera abordé à la dernière section du présent chapitre.

L'OIT a cependant publié certaines estimations générales de la répartition de la main-d'œuvre dans les quatre catégories de travailleurs – les travailleurs rémunérés et les salariés, les employeurs, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés – et ces données sont présentées pour l'ensemble de l'Afrique, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, et ventilées par sexe au tableau 10 joint en annexe pour 1996 et 2006. Le tableau fait apparaître qu'entre 1996 et 2006, le nombre de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux non rémunérés – les deux groupes propres au «secteur informel» – a baissé de quelques 3 points de pourcentage, mais la proportion générale d'environ 61 pour cent reste assez élevée, ce qui atteste de l'importance du secteur informel dans toute l'Afrique. En Afrique subsaharienne, le taux de 68 pour cent enregistré était de loin supérieur aux 37 pour cent de l'Afrique du Nord.

Les tableaux 9b, c, et d joints en annexe présentent, pour 23 pays, la proportion des trois catégories d'emploi dans l'emploi total.⁷ (Le tableau 9a présente les estimations de l'emploi total qui constituent la base de calcul de ces taux.) Il ressort clairement que dans ces pays, d'une façon générale, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés représentent une très grande proportion de la population active. C'est ainsi qu'en République Unie de Tanzanie, il est apparu que, aussi incroyable que cela puisse paraître, 93 pour cent de la population active appartenait à ces deux groupes. Les proportions étaient aussi très élevées en Ouganda (86 pour cent), en Zambie (79 pour cent) et au Maroc (61 pour cent) en 2003, au Cameroun (78 pour cent) en 2001, et au Kenya (63 pour cent) en 1999.

«L'autre face» de ces pourcentages est bien entendu la proportion de travailleurs rémunérés et de salariés dans l'emploi total. Il serait erroné de croire que tout comme il est incontestable que l'emploi indépendant fait parfois partie du secteur formel (pour autant qu'il est possible de le circonscrire avec exactitude), tous les travailleurs rémunérés et les salariés en font partie. Cependant, ces dichotomies sont utiles (les proportions de travailleurs rémunérés et de salariés figurent au tableau 9b joint en annexe.) Dans trois pays, la proportion de salariés dans l'ensemble de la population active est d'au moins 80 pour cent – le Botswana, l'Ile Maurice et l'Afrique du Sud (sur plusieurs années depuis 2000). Les proportions étaient aussi assez élevées (bien au-dessus de 50 pour cent) dans trois pays d'Afrique du Nord – l'Algérie, l'Égypte, et la Tunisie – et au Swaziland.

L'emploi dans le secteur agricole

En raison du fait que beaucoup de données n'ont pas été collectées sur l'emploi dans ces trois catégories, des inférences sont nécessaires à partir de celles qui existent: pour 18 pays et exception faite de l'Ile Maurice, de l'Égypte et récemment de l'Afrique du Sud de façon très sporadique pour la majorité d'entre eux.

Il ressort des estimations de L'OIT pour 2006 qu'environ 57,2 pour cent de la population active totale de l'Afrique s'adonne à l'agriculture – voir tableaux 11a et 11b (en particulier le dernier) dans l'annexe statistique- contre 38,7 pour cent dans le monde. Dans les nations industrialisées, les taux sont en général inférieurs à 5 pour

⁷ Dans chaque cas, les données se limitent à un très petit nombre d'années et par conséquent, ne reflètent pas tout à fait la situation réelle des pays.

cent! Le taux pour l’Afrique subsaharienne était estimé à 63 pour cent, une indication que la proportion pour l’Afrique du Nord serait beaucoup plus faible (30 pour cent). Le taux le plus élevé qui ait été mesuré s’élevait à 82 pour cent en Tanzanie (2001), et ces taux étaient élevés (plus de 50 pour cent) dans de nombreux autres pays lorsque les données ont été collectées pour la dernière fois – au Cameroun, au Ghana, au Lesotho, à Madagascar, en Ouganda et en Zambie. Les taux les plus faibles ont été enregistrés au Nigeria, à l’Ile Maurice et en Afrique du Sud.

Il ressort du tableau 11a joint en annexe qu’il est possible de calculer la proportion de femmes dans la population active dans chacun des trois secteurs. Comme on peut le voir, la proportion de femmes dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne (ASS) atteignait 44 pour cent contre 42 pour cent dans le monde. La proportion de femmes dans le secteur des services était encore plus importante en Afrique subsaharienne, soit approximativement 46 pour cent, alors qu’elle n’était que de 27 pour cent dans le secteur industriel. Ces chiffres attestent clairement de l’importance du rôle des femmes au sein de la population active en Afrique. Mais elles démontrent également que les femmes sont présentes dans les secteurs où l’emploi informel est susceptible d’occuper une place dominante. La proportion inférieure à la moyenne de femmes dans tous les trois secteurs en Afrique du Nord est la preuve concrète qu’elles ont un accès plus limité aux marchés du travail dans cette sous-région.

Pourquoi le secteur agricole se distingue-t-il autant? Bien sûr, sa part dans l’emploi est importante et il assure la survie, non seulement des populations au niveau national – ne serait-ce que parce que, pour les familles concernées et ceci mérite d’être pris en compte, leur production doit être vendue en dehors du ménage – mais aussi, dans bien des cas, pour d’autres pays à l’intérieur mais aussi à l’extérieur du continent. Le problème réside dans le fait qu’en Afrique, les travailleurs ne sont pas souvent bien payés dans le secteur agricole, ou subsidiairement il est rare qu’ils tirent un revenu adéquat de leur travail. Ceci est particulièrement vrai pour les travailleurs indépendants et pour les travailleurs familiaux auxiliaires qui constituent sans conteste la grande majorité. Ces proportions élevées de l’emploi agricole dans les pays cités et certainement dans plusieurs autres pays africains signifient que d’une façon générale, un trop grand nombre de personnes n’ont pas de travail décent et productif. Il s’agit de petits métiers, souvent de travaux manuels avec peu ou pas de mécanisation. Par contre, pour les pays industrialisés, les proportions de l’emploi agricole dans la population active totale sont très faibles, alors que parallèlement la production de biens agricoles est importante et partant, la productivité.

Les jeunes

En dépit de la baisse des taux de fécondité observée au cours de ces dernières années, et malgré les ravages de la pandémie du VIH/sida, (sujet qui sera examiné plus en détail au chapitre 4), la population africaine continue de faire partie de celles qui augmentent le plus rapidement et qui comptent la plus forte proportion de jeunes dans le monde. En 2005, 62 pour cent de la population totale de l’Afrique avait moins de 25 ans.

Étant donné que, très souvent, les jeunes – considérés ici comme la tranche d’âge des 15-24 ans – n’ont pas un niveau d’instruction et une formation appropriés, qu’ils ne connaissent pas les techniques de recherche d’emploi et ne possèdent ni l’expérience

professionnelle, ni les compétences recherchées sur le marché du travail; ce sont donc eux les principales victimes sur les marchés du travail qui sont en Afrique caractérisés par un trop grand nombre de chercheurs d'emploi qui se disputent des emplois comparativement peu nombreux. En conséquence, sur l'ensemble du continent, le nombre de jeunes sans emploi a augmenté de près de 30 pour cent entre 1995 et 2005, et le taux de chômage des jeunes estimé en 2005 à 19,5 pour cent était très élevé. Les jeunes africains ont donc trois fois moins de chances de trouver un emploi que les adultes (25 et plus).

En dépit du fait que selon les estimations, le taux de chômage des jeunes en Afrique du Nord (29,5 pour cent en 2005) était de loin supérieur à celui qui avait été enregistré en Afrique subsaharienne (18 pour cent), les jeunes dans cette région représentaient une part plus importante du nombre total de chômeurs– 6 sur 10 contre 5 sur 10 étaient sans emploi. En tout état de cause, les proportions dans les deux sous-régions étaient de loin supérieures à la moyenne mondiale pour 2005 (juste en dessous de 44 pour cent), et attestaient des graves insuffisances de la demande en Afrique qui sont liées non seulement à l'incapacité des économies africaines de créer des emplois à un rythme suffisant pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail, mais aussi une nette préférence pour les travailleurs adultes par rapport aux jeunes. Certes ceux-ci ne possèdent ni compétences professionnelles, ni expérience, mais ils peuvent compenser par une plus grande motivation et un potentiel plus important en matière d'innovation et d'intuition. Il convient aussi de reconnaître que pour de nombreux pays, notamment ceux d'Afrique du Nord, l'offre de jeunes travailleurs peut parfois excéder la demande.

Les taux de chômage des jeunes n'ont été calculés que dans 15 pays africains – 12 en Afrique subsaharienne et trois en Afrique du Nord. Les données disponibles sont présentées à l'annexe statistique, tableaux 12a, b, et c. Elles font apparaître des écarts très importants dans les taux qui varient entre 60 pour cent en Afrique du Sud (2003) et un modeste 16 pour cent enregistré récemment au Ghana (2000). Bien que ce ne soit pas toujours le cas, les taux chez les jeunes de sexe féminin sont généralement plus élevés que ceux des jeunes de sexe masculin.

Le chômage n'est pas la seule difficulté à laquelle les jeunes sont confrontés sur le marché du travail en Afrique. Comme il ressort de l'analyse ci-dessus sur le secteur informel et l'agriculture, les perspectives étant comparativement moins bonnes dans de nombreux pays africains, ces deux secteurs par ailleurs intimement liés sont souvent la seule option possible pour les jeunes à la recherche d'un emploi, et ceux-ci doivent soit se contenter de petits boulots mal rémunérés, soit cesser complètement de faire partie de la population active. Dans cette dernière hypothèse, ils deviendraient à coup sûr des travailleurs découragés. Les statistiques récentes portent à croire que le découragement est de plus en plus grand chez les jeunes africains, leur proportion dans la population et non dans la population active ayant augmenté de quelque 2 points de pourcentage au cours de la décennie 1995-2005. Il est certain que cette participation plus faible est due en partie (et on l'espère en grande partie) au fait que les jeunes fréquentent plus longtemps l'école ou qu'ils reprennent leurs études, mais elle est sans aucun doute due en partie au découragement.

Le secteur agricole est traditionnellement le plus gros employeur des jeunes en Afrique. Le pourcentage estimé en 2005 pour l'Afrique subsaharienne montre que les

jeunes représentent 65 pour cent de la main-d'œuvre agricole, ce taux est considérable. Un pourcentage si élevé alors qu'il s'agit de revenus faibles et précaires et de l'acquisition de peu d'expérience professionnelle (voire d'aucune) utile pour les jeunes ne présage rien de bon pour le développement économique et pour la croissance dans les années à venir. Compte tenu de cette situation déplorable des jeunes dans le secteur agricole, beaucoup d'entre eux quittent la campagne pour la ville pour chercher du travail, et là, sans expérience et sans compétences requises, ils sont désavantagés par rapport aux autres jeunes qui vivent déjà en zone urbaine.

Femmes et emploi en Afrique

En dépit d'une urbanisation rapide, la majorité des africaines travaillent dans les zones rurales. Les femmes s'adonnent surtout à l'agriculture de subsistance et sont de ce fait les principales artisanes de la sécurité alimentaire dans les communautés rurales. En zone urbaine, la plupart des femmes travaillent dans le secteur informel, par exemple la vente de marchandises dans la rue, le commerce transfrontalier ou la commercialisation des produits agricoles transformés ou semi transformés.

Partout en Afrique, un faible pourcentage de femmes travaille dans divers types de secteurs d'activité, notamment les mines, les services, le commerce local et international, et l'industrie manufacturière. Du faible pourcentage de femmes qui travaillent dans le secteur formel, (approximativement 2 à 5 pour cent au total), la majorité sont employées comme enseignantes ou infirmières dans le secteur public. D'autres occupent des emplois de bureau subalternes. L'éclosion des zones franches industrielles (ZFI) au cours de la dernière décennie a amélioré l'accès des femmes à des emplois temporaires légèrement plus lucratifs. Les pêcheries industrielles, l'industrie de l'habillement et l'horticulture emploient les jeunes femmes célibataires et sans qualifications. Cependant, il s'agit là d'emplois précaires sans possibilité de promotion ni d'acquisition de compétences en demande. Bien plus, les zones franches ne sont pas d'une façon générale soumises (ou alors partiellement) à la législation nationale du travail.⁸

Un certain nombre de facteurs ont une incidence sur l'emploi des femmes. Les plus importants sont liés aux préjugés culturels qui sont généralement consacrés dans les lois sociales et qui sont à l'origine de la discrimination sur le marché du travail et dans le secteur de l'éducation. Dans de nombreux pays, les filles entrent dans la vie active environ deux ans avant les garçons.⁹ Cette période correspond souvent au nombre d'années d'études primaires dont bénéficient les filles, ce qui n'est pas le cas des garçons. En zone rurale, ces filles quittent l'école pour aider à la maison et elles représentent la main-d'œuvre la plus sûre pour les femmes (leurs mères dans la majorité des cas).

En zone urbaine, les filles sont souvent employées dans le secteur informel, par exemple sans rémunération chez des parents éloignés. En Côte d'Ivoire, environ 70

⁸ Voir, par exemple: **A study of Gender and Labour Market Liberalisation in Africa:** (Une étude sur l'égalité des sexes et la libéralisation du marché du travail en Afrique) Par Ntwala Mwilima Labour Resource and Research Institute (LaRRI) **mai 2004.**

⁹ Hemmings-Gapihan, 1996. « *The Gender Dimension of Poverty in Côte d'Ivoire* » (*La dimension féminine de la pauvreté en Côte d'Ivoire*), Banque mondiale, Washington, D.C. citant Tzanatos.

pour cent des enfants qui travaillent dans le secteur informel sont des filles.¹⁰ Les études sur la traite des enfants révèlent que les fillettes font partie des plus jeunes victimes de cette pratique et qu'elles sont souvent vendues pour effectuer des travaux domestiques et pour mener des activités économiques informelles.¹¹

La prédominance des femmes dans l'économie informelle et vice-versa, leur relative absence du secteur formel sont souvent attribuées à leur niveau d'instruction plus faible. Cet état de choses est à son tour attribué aux préjugés culturels dont les filles et les femmes sont encore victimes. Cependant, un examen attentif de la situation autorise à penser qu'elle est plus complexe.

Hormis la traite des enfants, l'abandon de l'emploi rural au profit de l'emploi urbain est sexospécifique et concerne principalement les hommes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines ou vers d'autres pays pour y travailler. Compte tenu des préjugés dont les femmes sont victimes sur le marché du travail rémunéré, les possibilités d'emploi sont pour les femmes sans qualifications, beaucoup moins nombreuses que pour les hommes.

La preuve de la discrimination sur le marché du travail est apportée par la rémunération moyenne par niveau d'instruction. Les salaires des hommes sont 30 à 50 pour cent supérieurs à ceux de leurs collègues femmes. Elle est aussi donnée par le taux de chômage des femmes instruites par rapport aux hommes instruits. Au Burkina Faso par exemple, les taux de chômage des diplômées de l'enseignement supérieur étaient environ de 20 pour cent supérieurs à ceux des hommes. Bien plus, des études au Maroc ont montré que ni les établissements scolaires, ni les familles ne découragent les filles qui désirent suivre des formations particulières ou poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Cependant, les filles instruites passent plusieurs mois à un an de plus que leurs homologues garçons avant de trouver un emploi et presque invariablement, elles reçoivent des salaires plus bas à l'embauche.

Il a été démontré que lorsque les ressources sont limitées, la discrimination sur le marché du travail pèse sur la décision des parents lorsqu'ils doivent investir dans l'éducation de leurs enfants. Investir dans l'éducation des garçons est souvent beaucoup plus rentable. Cette discrimination a également une incidence sur les possibilités qui sont offertes aux femmes des différentes couches sociales, mais plus particulièrement aux femmes rurales comme nous allons le voir plus en détail.

En dépit des profondes mutations économiques qu'a connues le monde en général et l'Afrique en particulier, la majorité des africaines s'adonnent encore à l'agriculture vivrière de subsistance. Cependant, leur confinement apparent dans les emplois ruraux cache de profonds changements dans la répartition des tâches au niveau communautaire et des ménages. La transformation des relations sociales de production a propulsé les communautés rurales dans l'économie de marché. En outre, elle a contribué à la féminisation de la pauvreté, en sortant les hommes des systèmes de production communautaires, en leur permettant de travailler contre rémunération et de gérer de l'argent liquide (des sommes modiques il est vrai), alors que les femmes

¹⁰ Op.cit., Hemmings-Gapihan, 1996.

¹¹ Viktoria Hildenwall, 2001. « **Child Domestic Labour in the Ivory Coast: Law and Practice** », (Le travail domestique des enfants en Côte d'Ivoire: le droit et la pratique) Thèse présentée à la faculté de droit, Université de Lund.

sont, dans l'ensemble, restées dans les secteurs vivriers de subsistance, avec un accès très limité à l'argent liquide et une responsabilité plus grande en matière de production vivrière pour nourrir les personnes dont elles ont la charge.¹²

Les participants au Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique (Ouagadougou, septembre, 2004) ont convenu que le développement de l'esprit d'entreprise chez la femme doit devenir une priorité régionale dans le cadre des efforts engagés pour réduire la pauvreté. Cette place importante accordée à la situation économique des femmes montre que les participants savaient à quel point les femmes sont vulnérables à la pauvreté. Dans la majorité des pays africains, l'agriculture de subsistance et le secteur informel où les femmes prédominent ont, sur la pauvreté l'incidence, la plus grande. En outre, la segmentation du marché du travail fondée sur le sexe, ainsi que la discrimination, réduisent les options économiques des femmes.

Les travailleurs pauvres

Il est clair, compte tenu de ce qui précède, que la situation générale du marché du travail en Afrique a toujours été et demeure inadéquate. Mais outre l'aspect quantitatif de l'emploi en Afrique, celui-ci n'est pas très productif. Il est dans une grande mesure informel et pourrait, à quelques rares exceptions près, être considéré comme du sous-emploi. Lorsqu'on prend en compte des taux de chômage généralement élevés, le sous-emploi et probablement une bonne dose de découragement sur le marché du travail, la situation générale que l'on observe sur le continent africain est celle d'une extrême pauvreté. La conclusion du présent chapitre porte par conséquent sur la pauvreté en Afrique et notamment sur les travailleurs pauvres.

Les données sur les travailleurs pauvres font régulièrement l'objet d'estimations par l'OIT sur la base des données sur la pauvreté publiées par la Banque mondiale. Depuis plusieurs années déjà, l'OIT produit des estimations sur le nombre de travailleurs pauvres dans le monde, c'est-à-dire sur l'ensemble de la planète et dans les principales régions du monde. Ces estimations présentent le nombre de personnes économiquement actives qui appartiennent à des familles où chacun des membres vit avec moins d'1 dollar par jour ou moins de 2 \$ É-U par jour.¹³ Les estimations les

¹² **Women and Economy in Gourma, 1919-1978: A Study of Economic Change in Burkina Faso.** (Femmes et économie à Gourma, 1919-1978 : une analyse des mutations économiques au Burkina Faso), thèse de Ph.D., Yale Univ., 1985.

¹³ L'OIT a défini le concept de travailleurs pauvres comme étant tous ceux qui, tout en travaillant, ne gagnent pas suffisamment pour se hisser, eux et leur famille au-dessus du seuil de pauvreté qui est de 1 \$ É-U ou 2 \$ É-U par jour et par personne. Il est très probable que les travailleurs pauvres sont dans le secteur informel (mais la réciproque n'est pas forcément vraie – les travailleurs informels ne sont pas nécessairement des travailleurs pauvres). Pour cette raison, les estimations du nombre de travailleurs pauvres peuvent être interprétées comme une première approximation du nombre de personnes qui travaillent dans le secteur informel avec des revenus très faibles. Il importe de relever que par définition, un travailleur pauvre est toute personne incapable de se hisser, elle et sa famille, au-dessus du seuil de pauvreté. En d'autres termes, une personne qui ne gagne que 50 cents par jour ne serait pas considérée comme un travailleur pauvre si quelqu'un d'autre dans la famille a un revenu suffisant pour que chaque membre de la famille vive avec plus d'1 \$ É-U par jour. En revanche, quelqu'un pourrait gagner par exemple 5 \$ É-U par jour avec une famille d'environ 10 membres (9 étant sans emploi), chacun des membres vivrait avec moins d'1 \$ É-U par jour. Cette personne serait encore considérée comme un travailleur pauvre. Enfin, la prise en compte de toute la famille dans le concept de travailleur pauvre permet d'éviter que, dans un pays en développement, un jeune riche qui vient de commencer à

plus récentes pour la région Afrique (2006) montrent que des 152,8 millions de travailleurs pauvres vivent avec moins d'1\$É-U par jour, ce qui représente environ 46,2 pour cent de l'ensemble de la population active estimée du continent. La proportion est plus élevée en Afrique subsaharienne – 55, 4 pour cent. Comme on devrait s'y attendre, le nombre et les taux sont beaucoup plus élevés en ce qui concerne les travailleurs pauvres qui vivent avec 2\$É-U par jour. Ces statistiques sont présentées au tableau 2.4 pour 1996 et 2006.

Comme il ressort des statistiques présentées au tableau 2.4, en Afrique, des progrès ont été enregistrés depuis 1996 en matière de réduction des proportions de travailleurs pauvres qui vivent avec 1\$É-U. Cependant, pour ce qui est de ceux qui vivent avec 2\$É-U par jour, on observe une légère amélioration en Afrique subsaharienne au cours de la décennie considérée. La pauvreté a été principalement réduite dans les six pays d'Afrique du Nord. Cependant, le nombre réel de travailleurs pauvres a continué d'augmenter, bien qu'à un rythme plus lent que celui de l'accroissement de la population.

Quelle est la situation de l'Afrique par rapport au reste du monde? Les estimations mondiales produites par l'OIT et présentées au tableau 2.5.1 montrent que la proportion de travailleurs pauvres à 1 \$ É-U par jour– les travailleurs pauvres comme pourcentage de la population active totale– pour l'ensemble de l'Afrique est la plus élevée du monde, soit 46,2 pour cent, suivi de l'Asie du Sud (34,4 pour cent). Cette proportion est encore plus élevée en Afrique subsaharienne– 55,4 pour cent. Les positions sont inversées en ce qui concerne la proportion de pauvres qui vivent avec 2 \$ É-U par jour, l'Asie du Sud occupant le premier rang – avec une proportion incroyable de 87,2 pour cent – la proportion pour l'ensemble de l'Afrique est de 78,6 pour cent. Pour l'Afrique subsaharienne cependant, elle est presque analogue à celle de l'Asie du Sud, soit 86,3 pour cent. Ces pourcentages qui se situent dans la tranche supérieure des 80 pour cent démontrent que pratiquement toute la population active de la région est pauvre.

Tableau 2.4. Les travailleurs pauvres vivant avec 1 \$ É-U par jour et 2 \$ É-U par jour en Afrique, 1996 et 2006

	Travailleurs pauvres vivant avec 1\$É-U par jour		Travailleurs pauvres vivant avec 2\$É-U par jour	
	1996	2006	1996	2006
Nombre de travailleurs pauvres (millions)				
Afrique	125.0	152.8	208.6	260.3
Afrique du Nord	1.5	1.5	22.3	24.8
Afrique subsaharienne	123.5	151.3	186.3	235.5
Taux de pauvreté active				
Afrique	48.3	46.2	80.7	78.6
Afrique du Nord	3.4	2.6	51.7	42.7
Afrique subsaharienne	57.3	55.4	86.5	86.3

*pourcentage de tous ceux qui sont actifs; Source: Modèle travailleurs pauvres, OIT 2006

travailler sans rémunération pour acquérir de l'expérience professionnelle soit considéré comme un travailleur pauvre.

Tableau 2.5.1. Estimations mondiales du nombre de travailleurs de pauvres vivant avec 1 \$ É-U et 2 \$ É-U par jour, comme proportion de la population active totale à l'échelle régionale, 2006

	Proportion de travailleurs pauvres*	
	1 \$ E-U par jour	2 \$ É-U par jour
Monde	17.6	47.4
Economies développées et Union Européenne	0.0	0.0
Europe Centrale et de l'Est (hors-UE) et Communauté des Etats Indépendants	2.1	10.5
Asie du Sud	12.1	44.2
Asie du Sud Est et Pacifique	11.1	56.9
Asie du Sud	34.4	87.2
Amérique Latine et Caraïbes	11.3	30.9
Moyen Orient	3.0	27.6
Afrique	46.2	78.6
Afrique du Nord	2.6	42.7
Afrique subsaharienne	55.4	86.3

*Proportion de la main-d'œuvre totale

Source: Modèle travailleurs pauvres, OIT 2006

Tableau 2.5.2 Proportion de travailleurs pauvres dans le monde (1 \$ É-U par jour et 2 \$ É-U par jour), 2006

	Proportion de travailleurs pauvres par rapport au nombre total de travailleurs pauvres dans le monde in the world	
	1\$É-U par jour	2\$É-U par jour
Monde	507.0	1367.8
Economies développées et Union Européenne	0.0	0.0
Europe Centrale et de l'Est (hors-UE) et Communauté des Etats Indépendants	0.7	1.3
Asie du Sud	18.7	25.4
Asie du Sud Est et Pacifique	5.8	11.1
Asie du Sud	38.8	36.4
Amérique Latine et Caraïbes	5.4	5.4
Moyen Orient	0.4	1.3
Afrique	30.1	19.0
Afrique du Nord	0.3	1.8
Afrique subsaharienne	29.8	17.2

Source: Modèle travailleurs pauvres, OIT 2006.

Comme l'indique le tableau 2.5.2, en Afrique, les travailleurs pauvres qui vivent avec 1 \$ É-U par jour représentent 30 pour cent des travailleurs pauvres du monde. En ce qui concerne ceux qui vivent avec 2 \$ É-U par jour, cette proportion est de 19 pour cent.

Les estimations du nombre de travailleurs pauvres ont été faites pour 30 pays africains, parfois pour les années se situant entre 1993 et 2004. Elles figurent au tableau 2.6 ci-dessus.

Tableau 2.6: Travailleurs pauvres vivant avec moins d'1 \$ É-U et moins de 2 \$ É-U par jour, comme pourcentage de la population active totale, dernière année pour lesquelles des données sont disponibles (entre 1993 et 2004)

	1 \$ É-U par jour	2 \$ É-U par jour
Tunisie	0.0	11.9
Maroc	0.9	23.5
Algérie	2.2	30.5
Egypte	4.9	71.7
Swaziland	13.9	41.2
Côte d'Ivoire	15.0	55.3
Afrique du Sud	18.0	59.6
Cameroun	22.3	68.4
Ethiopie	28.2	91.0
Senegal	28.8	83.0
Kenya	32.2	84.0
Gambie	33.6	70.8
Mauritanie	34.1	82.6
Burkina Faso	35.2	85.7
Mozambique	44.4	90.9
Botswana	47.4	82.6
Malawi	49.4	89.9
Ghana	54.8	89.7
Rwanda	55.8	89.7
Namibie	58.2	83.1
Burundi	63.1	95.0
Lesotho	63.4	87.7
Zimbabwe	67.3	91.5
Madagascar	73.6	94.4
Niger	74.1	95.0
Zambie	79.7	95.0
Nigeria	79.9	94.5
République Centrafricaine	80.8	94.4
Mali	82.8	95.0
Ouganda	89.0	95.0

Source: OIT, indicateurs-clés du marché du travail 4^{ème} édition Genève 2005

Il ressort du tableau 2.6 que les travailleurs pauvres qui vivent avec 1\$É-U par jour représentaient 80 pour cent et plus en République Centrafricaine, au Mali, en Ouganda, en Zambie et au Nigeria. En d'autres termes, dans ces cinq pays, seuls 2 travailleurs sur 10 avaient un revenu suffisant pour se hisser, eux et leur famille, au-dessus du seuil d'extrême pauvreté qui est d'1 \$ É-U par jour par personne. Dans 14 de ces 30 pays africains, 9 travailleurs (ou plus) sur 10 gagnent moins de 2\$É-U par jour pour un chef de famille. Des études récentes menées par l'OIT ont montré que la pauvreté active est plus répandue chez les jeunes.¹⁴

Selon les projections de l'OIT pour 2015, la pauvreté sera quelque peu réduite, mais cette réduction est uniquement attendue en Afrique du Nord, presque pas de changement n'étant attendu en Afrique subsaharienne. En outre, étant donné qu'il s'agit d'hypothèses linéaires, il semblerait qu'il n'y ait pas de preuve « palpable » que

¹⁴ OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, Genève 2006.

cette évolution positive de la situation sera possible sans croissance économique vigoureuse et planifiée et sans efforts visant à améliorer des conditions de vie des populations au cours de la prochaine décennie. Les changements prévus sont présentés au tableau 2.7.

Il ressort clairement de ce tableau que si, selon les prévisions, les taux de pauvreté vont fléchir légèrement, le nombre réel de travailleurs pauvres va augmenter. Les augmentations prévues ne concernent que l'Afrique subsaharienne, où il est également évident que la majorité des travailleurs pauvres vivent. Dans un monde parfait, la pauvreté serait éliminée partout où elle sévit. Dans ce monde qui est le nôtre, une attention plus soutenue doit être accordée à l'amélioration du bien-être des travailleurs là où sévit la misère – en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Les recherches effectuées dans le cadre du Rapport sur l'emploi dans le monde 2004/05 ont montré que la création d'emplois dans le secteur agricole a une incidence beaucoup plus grande sur la réduction de la pauvreté que les emplois dans d'autres secteurs. Ceci est bien entendu particulièrement vrai dans les économies où l'agriculture occupe une place prépondérante et où une proportion encore importante de la population vit en zone rurale, comme c'est le cas pour l'Afrique subsaharienne et pour l'Afrique du Nord, bien que dans une moindre mesure (voir tableau 2.5). C'est pour cette raison que l'emploi agricole, ou d'une façon générale, les emplois ruraux doivent jouer un rôle de premier plan dans la réduction de la pauvreté.

A l'heure actuelle, l'action la plus importante (et de loin) qui peut être menée en faveur de la réduction de la pauvreté consiste à améliorer la situation des femmes et des enfants dans le monde du travail. Pour ce faire, des mesures devront être prises à divers niveaux. Cependant, en ce qui concerne les femmes, la priorité reste l'augmentation de leur demande dans le secteur formel. L'application des conventions de l'OIT C-100 (Convention concernant l'égalité de rémunération, 1951) et C-111 (Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958) serait le premier pas dans cette direction. Ceci permettra d'éliminer les préjugés en matière d'emploi et à terme, de rendre l'investissement dans les filles aussi rentable que dans les garçons. En conséquence, un plus grand nombre de femmes auront la possibilité d'entrer dans le secteur formel.

Tableau 2.7: Changements prévus dans le nombre de travailleurs pauvres vivant avec 1 \$ É-U et 2 \$ É-U par jour

	Année	Travailleurs pauvres vivant avec 1\$É-U par jour		Travailleurs pauvres vivant avec 2\$É-U par jour	
		Nombre (millions)	Proportion *	Nombre (millions)	Proportion *
Afrique	2006	152.80	46.2	260.3	78.6
	2015	182.9	44.1	316.7	76.4
Afrique du Nord	2006	1.5	2.6	24.8	42.7
	2015	0.9	1.3	23.5	32.7
Afrique subsaharienne	2006	151.3	55.4	235.5	86.3
	2015	182.0	53.1	293.2	85.6

*Proportion de la main-d'œuvre totale

Source: Modèle travailleurs pauvres, OIT 2006

3. Questions d'ordre économique et social

Introduction

S'il est vrai que les questions liées à l'emploi traitées dans le chapitre précédent font souvent partie des priorités des gouvernements africains, il existe également de nombreuses autres questions d'ordre économique et social tout aussi importantes, et pour lesquelles les rapports de causalité sont à double sens. Par exemple des problèmes tels que le VIH/Sida et le travail des enfants ont une incidence sur l'emploi et sur la prédominance du secteur informel, et vice versa. Le présent chapitre portera sur un examen plus attentif de quelques problèmes d'ordre économique et social qui affectent le monde du travail en Afrique.

Tendances dans les principaux indicateurs économiques

De nombreux pays africains ont enregistré une amélioration de leurs indicateurs économiques au cours de ces dernières années. L'inflation sur le continent a chuté à des niveaux jamais atteints auparavant, les distorsions qui affectaient les taux de change ont été en grande partie corrigées et les déficits budgétaires sont moins importants. Cependant, ces améliorations ne se traduisent pas encore par des taux de croissance stable du Produit Intérieur Brut (PIB), ni par des hausses constantes du PIB par habitant.

En ce qui concerne la croissance économique, 2006 a été une année faste pour la région, avec un taux de croissance estimé à 6,3 pour cent en Afrique du Nord et 4,8 pour cent en Afrique subsaharienne (voir tableau 3.1). Toutefois, l'Afrique reste un continent de contrastes, avec à la fois, plusieurs pays qui font des progrès remarquables, ceux qui stagnent et d'autres qui restent loin en arrière. Au cours de la période 1996-2006, 21 pays africains ont enregistré des taux de croissance de leur PIB supérieurs à 4 pour cent et 10 pays ont eu des taux de moins de 2 pour cent par an (voir tableau 3.2).

Tableau 3.1. Croissance du PIB dans les sous régions de l'Afrique

	1996	2001	2005	2006
Afrique du nord	5.6	4.2	4.7	6.3
Afrique Subsaharienne	5.4	4.2	5.6	4.8

Source: OIT, Modèle tendances mondiales de l'emploi 2006, Equipe chargée des tendances de l'emploi.

Tableau 3.2. Taux de croissance annuels du PIB

Pays	1996-2006	1994-1998	1998-2002	2002-2006
Afrique du Sud	3,0	2,7	1,9	3,2
Algerie	3,6	1,6	2,6	4,4
Angola	7,4	8,1	1,9	9,7
Bénin	4,1	3,6	4,0	2,9
Botswana	6,4	4,7	6,2	4,8
Burkina Faso	5,7	4,9	4,5	4,8
Burundi	0,5	-3,9	1,0	1,8
Cameroun	3,9	2,1	3,6	2,9
Cap Vert	6,2	5,7	6,7	4,0
Comores	1,9	0,2	1,6	2,1
Congo	3,0	0,4	2,4	3,3
Côte d'Ivoire	1,5	6,3	0,6	0,1
Egypte	4,4	3,9	4,5	3,1
Erythrée	2,3	8,0	-0,7	2,4
Ethiopie	4,4	5,1	3,0	3,4
Gabon	0,9	3,6	-1,1	1,3
Gambie	4,5	2,2	5,0	2,7
Ghana	4,3	3,2	3,4	4,3
Guinée	3,3	3,7	3,1	2,3
Guinée Equatoriale	33,7	38,2	2,6	14,2
Guinée-Bissau	-0,8	3,7	-3,3	-0,5
Ile Maurice	4,1	3,8	4,2	2,7
Jamahiriya Arabe Libyenne	3,0	1,3	1,1	4,1
Kenya	2,6	2,2	2,2	2,7
Lesotho	2,2	4,7	0,2	2,2
Madagascar	2,8	1,5	3,9	1,1
Malawi	2,8	3,7	0,2	2,6
Mali	4,7	3,7	3,9	4,0
Maroc	3,5	2,5	2,9	2,9
Mauritanie	3,0	1,6	2,8	3,4
Mozambique	7,6	5,6	6,9	6,2
Namibie	3,6	3,7	2,5	3,9
Niger	3,3	2,5	3,0	2,9
Nigeria	4,1	2,3	2,0	5,0
Ouganda	5,4	6,4	4,3	4,6
République Démocratique du Congo	0	-2,0	-3,0	4,4
République Centrafricaine	0,3	1,5	1,9	-1
République unie de Tanzanie	4,8	2,6	3,7	5,3
Rwanda	6,8	-2,9	5,8	4,0
Sénégal	3,9	2,1	4,0	3,6
Sierra Leone	1,0	-10,4	2,2	9,9
Soudan	5,1	2,0	4,4	4,9
Swaziland	2,5	2,8	2,1	1,9
Tchad	8,0	2,5	3,3	12,9
Togo	2,0	5,4	0,2	2,0
Tunisie	4,6	3,6	4,1	3,5
Zambie	3,4	-1,4	1,7	3,8
Zimbabwe	-2,6	3,3	-2,7	-5,1

Source: OIT, indicateurs-clés du marché du travail 4^{ème} édition Genève 2005

Au cours de la période quadriennale 2002-2006, le large éventail où l'on retrouve aussi bien des pays qui sont à la traîne que ceux qui sont économiquement performants va du Zimbabwe avec un taux de croissance annuel du PIB négatif de -5,1 pour cent, à la Guinée Equatoriale avec 14,2 pour cent de taux de croissance. Des taux de croissance impressionnants de 4 pour cent et plus ont été enregistrés dans 18 pays. Dans certains cas, c'est la conséquence de la flambée des cours du pétrole (Ceci n'apparaît pas clairement dans le tableau). Néanmoins, même en excluant les pays producteurs de pétrole, l'on constate que les pays Africains qui ont connu l'essor le plus rapide durant cette période quadriennale, ont enregistré un taux de croissance moyen de plus de 5 pour cent. En revanche, les 10 pays dont le développement économique a été le plus lent n'ont enregistré qu'un taux de croissance moyen de moins de 2 pour cent (voir tableau 3.2 basé sur les statistiques du FMI et de l'OIT). De ces pays, certains étaient soit engagés dans des conflits ou bien venaient d'en sortir.

Aussi évident que cela puisse sembler, il convient de ne pas perdre de vue le fait que la croissance du PIB est le résultat d'une augmentation de la production des travailleurs, en d'autres termes, la croissance économique réelle ne peut être assurée que de deux manières : soit ceux qui travaillent déjà produisent plus, soit le nombre de travailleurs augmente.

Les deux voies peuvent être étudiées. Lorsque les travailleurs produisent plus qu'auparavant, les taux de productivité augmentent; et en cas d'accroissement du nombre de travailleurs, ce sont les chiffres de l'emploi qui sont plus élevés. Ce dernier cas a fait l'objet d'une analyse au chapitre 2 du présent rapport. Cette situation peut être également examinée sous un autre angle : lorsque les travailleurs sont plus efficaces, les salaires sont revalorisés et lorsque le nombre de travailleurs augmente, c'est le nombre de personnes qui disposent d'un revenu qui augmente –il s'agirait dans le premier cas d'une amélioration de la qualité du travail et dans le deuxième d'une amélioration de la quantité de travail. L'Afrique a sans aucun doute, besoin des deux, c'est à dire plus d'emplois et de meilleurs emplois.

Comme l'a relevé la Banque Mondiale dans une récente publication¹⁵, les entreprises africaines les plus performantes sont au même niveau que les entreprises asiatiques concurrentes. Cependant, bien que les coûts de production dans les économies les plus performantes d'Afrique soient comparables à ceux de l'Inde et de la Chine, les taux de productivité sont encore faibles dans trop d'économies africaines et, ce qui est plus grave, aucune amélioration de la productivité n'a été observée au fil des ans (voir tableau), ce qui les fait chuter rapidement en deçà des niveaux acceptables au plan international. Ceci est l'une des principales raisons qui expliquent la perte par l'Afrique des parts de marché des exportations traditionnelles.

¹⁵ Banque mondiale, Indicateurs du développement en Afrique 2006.
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21107847~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html>.

Tableau 3.3: Productivité mesurée comme le PIB par personne employée (1990 \$ É-U), quelques économies d'Asie et d'Afrique, 1980, 1990, 2000 et la dernière année pour laquelle les données sont disponibles

	1980	1990	2000	Dernière année
Pays d'Asie				
Chine	2493	3744	6800	8380
Inde	2638	3484	5046	5781
Pays africains				
Afrique du Sud	12637	10742	9645	10097
Algérie	12225	10500	8286	8453
Côte d'Ivoire	5263	3560	3559	3214
Egypte	6161	7822	8611	8640
Ethiopie	1347	1199	1286	1284
Ghana	2475	2297	2643	2826
Kenya	2185	2352	2011	1952
Maroc	6355	7198	7064	7585
Nigeria	3331	2828	2628	2813
République Démocratique du Congo	1397	1253	568	559
République unie de Tanzanie	1180	1059	1065	1214
Soudan	2477	2107	2640	2898

Source: OIT, indicateurs-clés du marché du travail 4^{ème} édition Genève 2005

Il existe une mesure économique que l'on désigne par «élasticités de l'emploi par rapport à la croissance», également appelée «intensité de l'emploi de la croissance» qui permet de voir immédiatement si la croissance est soutenue par la hausse de la productivité ou par l'augmentation du nombre de travailleurs. Dans une économie en développement, une élasticité comprise entre zéro et 0.5 indique que la croissance du PIB est le résultat d'une meilleure productivité, alors qu'une valeur située entre 0,5 et 1 est la preuve que la croissance du PIB est liée à la création d'emplois.

Tableau 3.4: Elasticités de l'emploi par rapport à la croissance du PIB en Afrique

	1992-1996	1996-2000	2000-2004
Afrique du Nord	0.78	0.74	0.77
Afrique Subsaharienne	0.74	0.57	0.48

Source: OIT, Modèle tendances mondiales de l'emploi 2006, Equipe chargée des tendances de l'emploi

Comme le montre le tableau 3.4 les élasticités de l'emploi en Afrique du Nord n'ont pas beaucoup changé au cours de ces dernières années. Ces pays ont toujours été caractérisés par la création de nombreux emplois, phénomène normal dans des économies qui disposent d'une main-d'œuvre abondante. L'augmentation du nombre d'emplois et l'accroissement des ratios emploi/population, comme on l'a vu au chapitre 3, la stagnation ou la baisse des taux de productivité l'attestent amplement. Au moins il semble que le nombre de personnes qui disposent d'un revenu a augmenté comme le démontre la baisse des proportions de travailleurs pauvres, comme nous l'avons également vu au chapitre 3.

A l'inverse de l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne est passée d'une croissance beaucoup plus sous-tendue par la création d'emplois à une croissance sous-tendue de façon égale par la création d'emplois et l'augmentation de la productivité. Cependant, cette croissance équilibrée ne s'est pas traduite par une réduction de la pauvreté. C'est la conséquence du double défi auquel l'Afrique est confrontée: à cause de l'explosion démographique et d'un énorme déficit d'emplois décents, il faudrait un taux de croissance à deux chiffres, pour qu'il y ait à la fois une augmentation et une amélioration de l'emploi.

VIH/sida

En 2005, la prévalence du VIH / sida dans les 40 pays Africains les plus affectés par l'épidémie¹⁶ était d'environ 6,4 pour cent des personnes âgées de 15 à 49 ans. En d'autres termes, on estime que 9 millions d'hommes et environ 7 millions de femmes en âge de travailler – entre 15 et 64 ans – sont encore actifs et vivent avec le VIH/sida. Ces 16 millions de travailleurs représentent environ deux tiers de l'ensemble de la population active vivant avec le VIH/sida dans le monde (24,6 millions).

Au plan économique, entre 1992 et 2004, la perte de croissance moyenne a été estimée à environ 0,5 pour cent par an à cause de cette pandémie et celle du PIB à environ 0,7 pour cent par an. En valeur absolue, cela veut dire que l'Afrique a perdu en moyenne approximativement un million de travailleurs par an.

L'impact sur les jeunes et les enfants est considérable en termes des souffrances qu'ils endurent; et par ailleurs, cette situation est de mauvais augure quant à la qualité de la main-d'œuvre, à la croissance économique et au développement durable des pays africains les plus touchés par la pandémie du VIH/ sida. Des millions d'enfants doivent s'occuper de proches dépendants ou entrer dans la vie active alors qu'ils devraient être à l'école, et des millions de jeunes qui ne peuvent pas trouver des emplois décents sont, au quotidien, exposés aux risques du VIH/sida dans leur lutte pour la survie. En outre, tous ces enfants et ces jeunes sont prématurément livrés à eux-mêmes parce qu'ils sont orphelins et souvent en tant que chefs de famille et ils doivent donc pour survivre, accepter toutes les offres d'emploi qui leur sont faites, que ce soit par des employeurs sans scrupules ou pour se livrer à la prostitution.

En 2005, on estimait à environ 2 millions le nombre d'enfants africains âgés de moins de 15 ans qui vivaient avec le VIH/sida, et 500.000 en sont morts. En outre, au cours de la même année, la pandémie a fait plus de 10 millions d'orphelins (âgés de moins de 15 ans), principalement en raison de la contamination de la génération de leurs parents au VIH. Chez les jeunes âgés de 15 à 25 ans, le taux de prévalence du VIH était estimé à 4,3 pour cent chez les femmes contre 1,5 pour cent chez les hommes,

¹⁶ Les 40 pays sont: l' Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Djibouti, la Guinée Equatoriale, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Swaziland, le Togo, l'Ouganda, la République unie de Tanzanie, la Zambie, et le Zimbabwe.

principalement en raison des comportements à risque qu'ils avaient adoptés. Il importe de souligner le rôle primordial des lois et des orientations politiques qui sont en faveur de la protection des droits de l'enfant à l'éducation, de l'élimination du travail des enfants et de la mise en place de structures destinées à promouvoir l'accès des jeunes à des emplois décents et à répondre aux besoins sociaux et d'assistance des enfants et des jeunes.

Une personne vivant avec le VIH peut travailler pendant plusieurs années- en moyenne une dizaine- avant de tomber malade et d'être obligée de cesser de travailler. Avec un traitement adéquat, les risques de maladie et de décès pour le travailleur et de manque à gagner pour l'employeur du fait de l'absentéisme de l'employé sont réduits de manière considérable. Par contre, sans accès au traitement, le travailleur est au début de temps en temps malade, puis incapable de travailler de façon permanente pendant à peu près un an avant de décéder. Selon les prévisions de l'OIT, l'amélioration attendue de l'accès aux antirétroviraux (ARV) permettra aux 40 pays Africains les plus touchés par la pandémie de compter encore en permanence 2,7 millions de personnes potentiellement actives mais incapables de travailler en 2010; 2,8 millions en 2015; et un peu plus de 2,8 millions en 2020.

Pour inverser la tendance, l'amélioration de l'accès aux ARV doit être accélérée pour atteindre un niveau supérieur aux taux de croissance de la population active vivant avec le VIH/sida. En conséquence, même à l'état actuel des prévisions de l'accroissement de l'accès aux ARV, le nombre total de travailleurs décédés qui était estimé en 2005 à 19 millions en Afrique, atteindra les 31 millions en 2010, 44 millions en 2015 et 58 millions en 2020. Par rapport à la population totale des adultes en âge de travailler en Afrique, en particulier les femmes qui ne font peut-être pas partie de la population active mais assurent la subsistance de la famille ainsi que l'éducation des enfants et s'occupent de la famille, le VIH/sida a fait 2,4 millions de morts en 2005, et selon les prévisions, ce chiffre passera à 2,7 millions d'ici 2010 et 2,8 millions entre 2015 et 2020. Le nombre de femmes victimes du sida chaque année est déjà de loin supérieur à celui des hommes et selon les prévisions il en sera encore ainsi au cours des 15 prochaines années.

Les pertes en main-d'œuvre et en adultes en âge de travailler font peser un très lourd fardeau économique (ou financier) et social (ou prise en charge des malades) sur les ménages. On estime que la maladie et la mort ont aggravé le fardeau économique des ménages africains d'environ +4 pour cent en 2005 et cette aggravation sera de l'ordre de +5 pour cent en 2010, +6 pour cent en 2015 et supérieur à +7 pour cent en 2020. De même, l'aggravation du fardeau social des ménages africains était estimée à +2,6 pour cent en 2005 et l'on s'attend à ce qu'elle soit plus importante dans les années à venir, à savoir plus de +3 pour cent en 2010, plus de +4 pour cent en 2015 et plus de +5 pour cent en 2020.

Les retombées positives de la généralisation de l'accès aux ARV pour les travailleurs africains peuvent faire l'objet de projections à court terme. Selon ces projections, des avantages considérables peuvent être tirés de l'amélioration de l'accès au traitement qui est prévue, même lorsque les taux de continuité d'utilisation restent faibles. A titre d'exemple, à supposer que tous les travailleurs qui ne peuvent pas travailler à cause du VIH/sida ont eu accès aux ARV en 2006 et que le taux de continuité d'utilisation était de 80 pour cent par an, environ 500.000 travailleurs africains auraient encore été

en vie à la fin de l'année grâce au traitement, et environ 900.000 pourraient survivre jusqu'à la fin de 2007; 1,2 million jusqu'à la fin de 2008; 1,5 million jusqu'à la fin de 2009 et 1,7 million jusqu'à la fin de 2010. Avec un taux de continuité d'utilisation plus élevé mais raisonnable de 93 pour cent par an, les résultats seraient encore meilleurs : environ 600.000 travailleurs auraient survécu jusqu'en fin 2006, plus de 1,1 million pourront survivre jusqu'à la fin de 2007, 1,6 million jusqu'à la fin de 2008; 2,1 millions à la fin de 2009 et plus de 2,6 à la fin de 2010.

Travail des enfants

Qu'est-ce que le travail des enfants? On entend par travail des enfants le travail effectué par des enfants âgés de moins de 18 ans, avec ou sans salaire, qui constitue une exploitation de l'enfant et le met en danger; autrement dit, qui n'est pas adapté à son âge et porte préjudice à sa scolarité et à son développement social, mental, spirituel ou moral. Les définitions du travail convenable sont spécifiées dans les conventions internationales, notamment la Convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi de 1973 et la convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination de 1999, ainsi que leurs recommandations connexes, N°146 et N°190 respectivement. En bref, les types de travail des enfants que ces conventions et recommandations visent à abolir concernent:

- le travail effectué par un enfant n'ayant pas l'âge minimum requis pour ce genre de travail,¹⁷ et qui par conséquent constitue une entrave à l'éducation de l'enfant et à son plein développement.
- les travaux dangereux¹⁸ et
- ce que l'on désigne par les pires formes du travail des enfants.¹⁹

¹⁷ Les pays ayant ratifié la Convention 138 s'engagent à légiférer et à faire respecter un âge minimum de 15ans ou l'âge de la cessation de scolarité obligatoire, en choisissant l'âge le plus élevé. Toutefois, les pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développés pourront spécifier en une première étape, un âge minimum de quatorze ans. Par ailleurs la convention stipule que «l'emploi des enfants âgés de 13-14 ans (ou de 12-13 ans lorsque l'âge minimum spécifié est de 14ans) à des travaux légers définis comme étant des travaux (a) qui ne soient pas susceptibles de porter préjudice à leur santé ou leur développement, et qui ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelles approuvées par l'autorité compétente ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue» (article7)
L'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents, ne devra être inférieur à dix huit ans (Article 3).

¹⁸ La Convention 182 définit «les pires formes de travail mise en place d'une consultation tripartite en vue de déterminer les travaux considérés comme étant dangereux pour des enfants «comme étant de travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant» (article 3) La convention préconise la les enfants. Selon la recommandation 190 de cette convention, les points suivants doivent être pris en considération lors de la définition des travaux dangereux. Les travaux qui: exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels; qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant par exemple exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé; qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures, ou la nuit ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur.

Ampleur, tendances et nature du travail des enfants en Afrique. Malgré une amélioration significative en ce qui concerne la disponibilité des données relatives au travail des enfants au cours de ces dernières années (amélioration résultant dans une grande mesure de l'enquête auprès des ménages et d'autres études menées par le biais du Programme de Collecte des Données Statistiques et de Surveillance du Travail des Enfants (SIMPOC de l'OIT) les informations sur l'ampleur, les tendances et la nature du travail des enfants en Afrique demeurent insuffisantes. Cependant, les données disponibles mettent en évidence des niveaux extrêmement élevés d'activité économique menée par les enfants. Le tableau 3.5 donne une estimation de la proportion de la main-d'œuvre infantile dans les pays qui ont pris part à l'enquête auprès des ménages menée avec l'appui du SIMPOC depuis 1999. Les estimations du travail des enfants portent sur les activités en cours (c'est-à-dire le travail effectué au cours de la semaine qui a précédé l'entretien). Les écarts observés en ce qui concerne le travail des enfants peuvent être dus en partie aux différences dans les types d'activité considérés; par exemple, les données collectées au Malawi et en Afrique du Sud comportent des activités « non économiques ». L'objectif visé en évaluant l'ampleur du travail des enfants n'étant pas leur contribution au revenu national mais bien la mesure dans laquelle des activités autres que scolaires occupent leur temps, la prise en compte des activités «non économiques» peut être tout aussi importante que celle des activités traditionnellement définies comme étant du «travail». Dans l'ensemble, il est clair que dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, les proportions d'enfants travailleurs sont très importantes.

Selon les dernières estimations de l'OIT publiées dans le Rapport mondial de l'OIT 2006²⁰ sur la base de données collectées dans plusieurs pays d'Afrique²¹, plus de 26 pour cent des enfants de 5 à 14 ans étaient économiquement actifs en 2004, contre 29 pour cent en 2000. Cependant, on estime que le nombre d'enfants qui travaillent a augmenté, passant de 48 à 49,3 millions au cours de la même période, en raison d'une forte poussée démographique.²² Comme le souligne le Rapport mondial, l'Afrique enregistre le taux de travail des enfants le plus élevé du monde, et c'est l'unique région au monde où le nombre d'enfants travailleurs a plutôt augmenté. Le Rapport note en outre que: la pauvreté endémique, les effets de la pandémie du VIH/sida, une

¹⁹ Ce sont :

- (a) toutes les formes d'esclavage ou de pratiques analogues, telles que la vente ou la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans les conflits armés;
- (b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique, ou de spectacles pornographiques; et
- (c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants tels que les définissent les Conventions internationales pertinentes.[Convention 182, Art.3]

²⁰ *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée.* Rapport Mondial élaboré dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de l'OIT Relative aux Principes et Droits Fondamentaux au Travail. Rapport au Directeur Général. Rapport I (B) de la 95^{ème} Session de la Conférence internationale du travail 2006. Genève: Bureau International du Travail. Voir aussi *Tendances mondiales du travail des enfants de 2000 à 2004*) de Frank Hageman, Yacouba Diallo, Alex Etienne et Farhad Mehran. Genève: Bureau International du Travail, avril 2006.

²¹ Cameroun, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Lesotho, Sénégal, et Swaziland. Voir Hageman et autres cités ci-dessus et à l'Annexe 4.

²² *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée*, op.cit., p. 9.

forte poussée démographique et les difficultés liées à l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité sont quelques-uns des défis majeurs à relever dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants en Afrique.

Tableau 3.5: Estimation du taux d'activité et du travail des enfants sur la base d'enquêtes menées au niveau national

Pays	Estimation du nombre d'enfants de 5 à 17 ans (en millions)	Taux d'activité (en %)	Enfants travailleurs comme pourcentage des enfants de 5 à 17 ans	Année de l'enquête
Afrique du Sud	13,44	35,9***		1999
Ethiopie	18,20	52,1		2001
Ghana	6,36	31,3	20,0	2001
Kenya	10,89	17,4	11,9	1998/99
Malawi	3,77	79,6*	37,0	2002
Namibie**	0,445	16,3		1999
Ouganda	7,93	34,2		2000/01
Tanzanie	11,97	39,6	10,0	2000/01
Zambie	3,79	13,3		1999
Zimbabwe	4,67	26,3	20,7	1999

Sources:

Ethiopie: «*Ethiopia Child Labour Survey Report 2001* », (Rapport de l'enquête sur le travail des enfants en Ethiopie, 2001), Bulletin statistique 262. Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Office National des Statistiques, et Organisation Internationale du Travail, 2003.

Ghana: «*Ghana Child Labour Survey*» (Enquête sur le travail des enfants au Ghana). Office National des Statistiques du Ghana, mars 2003.

Kenya: «*The 1998/99 Child Labour Report* » (Rapport 1998/99 sur le travail des enfants). Bureau Central des Statistiques, Ministère des Finances et de la Planification, septembre 2001.

Malawi: «*Malawi Child Labour Survey 2002: Report of Analysis* » (Enquête sur le travail des enfants au Malawi en 2002 : Rapport analytique). Gouvernement du Malawi (Office National des Statistiques, Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle), et Organisation Internationale de Travail, février 2004.

Namibie: «*Namibia Child Activities Survey 1999: Report of Analysis*» (Enquête sur le travail des enfants en Namibie en 1999 : Rapport analytique ». Ministère du Travail, décembre 2000.

Afrique du Sud: «*Survey of activities of young people in South Africa* », 1999: *Country report on children's work-related activities* (Enquête sur le travail des enfants en Afrique du Sud, en 1999 : Rapport du pays sur les activités liées au travail des enfants). Statistiques d'Afrique du Sud, Département du Travail, et Organisation Internationale du Travail 2000.

Tanzanie: «*Child Labour in Tanzania: Country Report, 2000/2001 Integrated Labour Force and Child Labour Survey* » (Le travail des enfants en Tanzanie : Rapport du pays 2000/2001 Enquête intégrée sur la population active et le travail des enfants). Ministère du Travail, de la Promotion de la Jeunesse et des Sports, Office National des Statistiques, et Organisation Internationale du Travail.

Ouganda: «*Child Labour in Uganda: A Report Based on the 2000/2001 Uganda Demographic and Health Survey* » (Le travail des enfants en Ouganda : Rapport basé sur l'enquête Démographique et Santé 2000/2001). Office des Statistiques d'Ouganda et Organisation Internationale du Travail.

Zambie: «*Zambia 1999 Child Labour Survey: Country Report* » (Enquête sur le travail des enfants en Zambie, 1999 : Rapport du pays). Office National des Statistiques et Organisation Internationale du Travail.

Zimbabwe: «*Zimbabwe 1999 National Child Labour Survey: Country Report* » (Enquête sur le travail des enfants au Zimbabwe 1999 : Rapport du pays) Ministère de la Fonction Publique, du

- Notes: * L'enquête du Malawi définit les enfants travailleurs comme étant «des enfants qui pratiquent des activités économiques ou des activités non économiques» (cf. p. 37 du rapport). Les estimations du travail des enfants sont basées sur ces deux catégories.
- ** Concerne les enfants âgés de 6 à 18 ans.
- *** Concerne les enfants qui pratiquent des «activités économiques» pendant trois heures ou plus par semaine et/ou des travaux ménagers pendant sept heures ou plus par semaine, ou des travaux de propreté à l'école pendant cinq heures ou plus par semaine.

Comme on le sous-entend dans les définitions ci-dessus, tous les travaux effectués par les enfants ne sont pas considérés comme relevant du travail des enfants. Cependant, une grande proportion d'enfants travailleurs mènent en fait des activités qui sont considérées comme inappropriées pour leur âge ou leur degré de maturité, ou comme préjudiciables à leur éducation ou à leur développement. Comme le montre le tableau 3.5 dans les quelques pays pour lesquels les données disponibles ont permis de faire une estimation du nombre d'enfants travailleurs sur l'ensemble du territoire, ce phénomène est généralement très répandu. En outre, bien que dans l'ensemble, des estimations au niveau national ne soient pas disponibles, des micro études réalisées dans de nombreux pays d'Afrique dans le cadre du Programme International de l'OIT pour l'Élimination du Travail des Enfants (IPEC) indiquent que de nombreux enfants sont soumis aux pires formes de travail des enfants.

Actions engagées pour combattre le travail des enfants en Afrique. La lutte engagée contre le travail des enfants en Afrique s'est intensifiée depuis quelques années, notamment suite à l'adoption de la Convention 182 de l'OIT en 1999, et l'appui de l'IPEC. La ratification de cette Convention et de la Convention 138 ont été très rapides, surtout depuis l'adoption de la première. A ce jour, 49 pays africains sur 53 ont ratifié la Convention 182 et 46 ont ratifié la Convention 138. (Seuls trois pays, la Guinée Bissau, la Sierra Leone et la Somalie n'ont ratifié aucune de ces deux Conventions très importantes). En matière de suivi de la ratification, de nombreux pays de la région ont formulé des plans d'action nationaux dans le but de combattre ce fléau, souvent dans le cadre de stratégies plus générales de réduction de la pauvreté. De nombreux autres entreprennent des actions à une échelle plus modeste, mais la plupart s'emploient à élaborer des programmes nationaux plus ambitieux. Les actions les plus directes contre le travail des enfants sont menées en collaboration avec l'IPEC.²³ Sur un plan plus général, plusieurs pays mettent en œuvre des programmes d'accès à l'éducation de base pour tous, en particulier dans le cadre de l'Initiative de mise en oeuvre accélérée de l'éducation pour tous. Des pays tels que l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Malawi et plus récemment le Burundi et le Ghana ont enregistré une augmentation substantielle des effectifs scolaires après la suppression des frais de scolarité et d'autres frais.

²³ L'IPEC met actuellement en œuvre plus de 30 projets dans plus de 27 pays de la région, projets constitués de petits programmes nationaux, de programmes assortis de délais plus ambitieux (TBPs) [en vue de la mise en application de la Convention 182], et des projets plurinationaux couvrant des problèmes tels que les enfants dans les conflits armés, la traite d'enfants, le travail des enfants dans l'agriculture commerciale, le travail domestique des enfants, les enfants dans les mines, le VIH/sida, la formation professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences.

Malgré ces signes encourageants, beaucoup reste à faire dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, en raison de l'ampleur du problème et de la complexité de ses causes sous-jacentes, notamment la persistance de la pauvreté et l'importance sans cesse plus grande de l'économie informelle dans la plupart des pays de la région. L'immense majorité des enfants travailleurs se retrouvent dans les secteurs informels agricole et urbain. En dehors de la pauvreté qui sévit au sein des couches les plus vulnérables de la population, un accès limité à l'éducation et sa qualité médiocre sont quelques uns des principaux problèmes que la plupart des pays se doivent de résoudre, sans oublier la faiblesse de leurs capacités institutionnelles en matière de mise en œuvre des politiques nationales et sous-régionales. Il convient également de susciter une prise de conscience de l'ampleur, de la nature et des conséquences du travail des enfants, en particulier des pires formes de travail des enfants. La mise en œuvre de programmes de sensibilisation est encore plus importante pour combattre les pratiques sociales et culturelles qui encouragent le travail des enfants ou facilitent leur exploitation.

Pour accélérer l'atteinte des objectifs inscrits dans la Convention 182, le Rapport Mondial 2006 a proposé l'application d'un Plan d'action mondial par lequel l'OIT et ses Etats membres s'engagent à éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Dans cette optique, tous les Etats membres sont invités à concevoir et à mettre en œuvre des programmes assortis de délais au plus tard en fin 2008. L'atteinte de l'objectif global de 2016 exige des actions intersectorielles globales coordonnées et à grande échelle qui allieraient des mesures «en amont» visant les racines profondes du travail des enfants et des interventions «en aval» destinées à empêcher les enfants de s'engager dans les pires formes de travail des enfants, à récupérer et à réhabiliter ceux des enfants qui y sont déjà engagés, et à mettre tous les enfants travailleurs et qui ont dépassé l'âge minimum requis, à l'abri de l'exploitation et des travaux dangereux.

Dans le but d'aider les Etats membres à remplir leurs obligations au titre de la Convention 182, l'OIT, à par le biais l'IPEC, adopté une approche souple appelée Programmes assortis de délais qui allie les mesures en amont et en aval comme parties intégrantes de programmes nationaux de développement plus ambitieux.²⁴ À ce jour, huit pays de la région sont à divers stades d'élaboration ou d'exécution de tels programmes nationaux assortis de délais. Il s'agit de la Tanzanie (depuis 2002), du Sénégal (2004), de l'Afrique du Sud (2004), du Ghana (2005), du Kenya (2005), de Madagascar (2005), du Mali (2006) et de la Zambie (2006). Le Botswana, le Lesotho, la Namibie, le Swaziland et l'Ouganda ont également commencé à prendre des dispositions dans le sens de la mise en œuvre de programmes nationaux analogues. D'autres États membres peuvent s'inspirer des outils, des ressources et du savoir-faire de l'IPEC pour concevoir et mettre en œuvre leurs propres plans d'action.

La lutte contre le travail des enfants est un élément important de l'agenda du travail décent. Arracher les enfants au monde du travail, empêcher d'autres de s'y engager, et leur donner à tous de meilleures chances en matière d'éducation et d'emploi, contribuent considérablement à la réduction des déficits d'emplois décents. De telles

²⁴ Pour une documentation sur l'approche Programmes assortis de délais, voir le «*Manuel pour la planification de l'action du programme assorti de délais*» disponible sur <http://www.ilo.org/public/english/standardsipec/themes//timebound/map.htm>.

actions contribuent également à renforcer la capacité des économies nationales à générer des emplois productifs, à améliorer la sécurité du revenu, et à renforcer l'égalité des chances et de traitement par l'éducation, la formation professionnelle, et la génération de revenus en faveur des ménages les plus défavorisés. En outre, les actions destinées à la réduction du nombre d'enfants qui occupent des emplois dangereux, telles que la sensibilisation, l'identification et l'élimination des facteurs de danger sur les lieux de travail, l'adoption de lois, et le renforcement des capacités en vue de leur application contribuent aussi à l'institutionnalisation d'une protection analogue des travailleurs adultes. Bien plus, l'objectif qui consiste à éliminer le travail des enfants offre un autre critère d'évaluation du succès dans le cadre de la promotion du travail décent, car les adultes doivent jouir de conditions de travail telles – sécurité, protection sociale – qu'ils n'éprouvent pas le besoin de faire entrer prématurément leurs enfants dans la vie.

Migrations

Le manque de perspectives d'emplois décents pour un nombre de plus en plus croissant de chercheurs d'emploi sur le marché du travail, associé aux conflits armés, à la violation généralisée des droits de l'homme et aux catastrophes naturelles, augmentent la pression migratoire dans de nombreux pays d'Afrique. On estime que plus de 20 millions d'africains vivent en dehors de leur pays de naissance ou de citoyenneté. Parmi eux, 8 à 9 millions sont économiquement actifs. Les africains émigrent généralement vers d'autres pays du continent bien que les circonstances dramatiques qui entourent l'immigration clandestine de l'Afrique vers l'Europe aient récemment dominé l'actualité et attiré l'attention du public.

Les travailleurs migrants et les membres des professions libérales apportent un savoir-faire, une main-d'œuvre et une dynamique nouvelle aux communautés et aux économies d'accueil. Les envois de fonds des travailleurs immigrés représentent d'importantes sources de devises étrangères pour de nombreux pays africains. Ils financent généralement les dépenses relatives au logement, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation qui renforcent le capital humain des familles et des communautés bénéficiaires. Les travailleurs migrants qui rentrent dans leur pays rapportent un nouveau savoir-faire, de nouvelles connaissances, des capitaux et de l'expérience.

Cependant les tendances actuelles des migrations de la main-d'œuvre qualifiée contribuent à la fuite des cerveaux qui peut entraver la relance et le développement économiques. Les migrants africains sont certes constitués principalement de personnes peu ou pas qualifiées ou d'ouvriers spécialisés, mais il y a aussi parmi eux une proportion non négligeable d'ouvriers qualifiés et de membres des professions libérales. En raison des énormes déficits de capital humain, de l'insuffisance des investissements dans l'éducation de base, des taux de mortalité en augmentation au sein de la population active à cause du VIH/sida, les pertes en ressources humaines résultant des migrations constituent un obstacle majeur au développement économique et social.²⁵ Le secteur des soins de santé en particulier a été touché de

²⁵ Pour une discussion sur les différents problèmes liés à la perte des ressources humaines du fait de l'émigration, voir «Towards a fair deal for migrant workers in the globalized economy» (Vers une donne équitable pour les travailleurs migrants dans le cadre de l'économie globale)_ Rapport IV, OIT, Genève, 2004.

plein fouet dans de nombreux pays africains par le départ massif du personnel médical qualifié. Comme le souligne l'OMS, l'Afrique représente 25% du fardeau de la maladie dans le monde, mais ne dispose que de 3% du personnel de santé.²⁶

L'un des aspects essentiels de l'intégration économique régionale c'est une plus grande mobilité de la main-d'œuvre, qui vient compléter la libre circulation des capitaux, des biens, des services et de la technologie. Les responsables de l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale (CEMAC), en Afrique de l'Est (CAE), en Afrique Australe (SADC), et en Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont explicitement reconnu que le renforcement de la mobilité de la main-d'œuvre est indispensable à la promotion de l'intégration économique. Seule une circulation plus libre de la main-d'œuvre peut faire en sorte que celle-ci, ainsi que les compétences, soient disponibles quand et là où le besoin se fait sentir au sein de ces espaces économiques.

La discrimination et l'hostilité envers les travailleurs migrants portent atteinte à la cohésion sociale dans tous les pays de la région. Le traitement discriminatoire des travailleurs étrangers est un obstacle à l'application des protocoles sur la circulation de la main-d'œuvre dans les communautés économiques régionales, dans la mesure où l'égalité de traitement nécessaire à un marché du travail performant et par conséquent à une intégration économique réussie n'est pas assurée.

En somme, les flux migratoires à l'intérieur et au départ de l'Afrique constituent un défi majeur pour le développement, l'intégration et le bien-être social dans la région. Pour faire face à ce défi, un programme d'action précis a été conçu dans le but de réglementer les migrations de main-d'œuvre en Afrique. Des consultations tripartites organisées par l'OIT sur les migrations de main-d'œuvre dans la plupart des sous-régions d'Afrique²⁷ ont permis d'aboutir à une convergence de points de vue sur les défis que posent ces migrations et de préparer des « feuilles de route » spécifiques pour chaque sous-région en vue d'une coopération tripartite en matière de migrations de main-d'œuvre.

Parallèlement, l'Union Africaine a conçu, avec l'appui de l'OIT, un cadre stratégique pour une politique de migration en Afrique qui a été adopté lors de la 7ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Banjul, juillet 2006).

Les feuilles de route sous-régionales sur les migrations de la main-d'œuvre et le cadre stratégique de l'UA font écho à la Résolution et aux Conclusions concernant les travailleurs migrants adoptées par la 92ème Conférence internationale du travail en 2004. Le Cadre multilatéral non-contraignant de l'OIT pour les migrations de la main-

²⁶ Organisation mondiale de la santé: Statistiques sanitaires mondiales 2006. OMS.Genève.

²⁷ Séminaire tripartite de l'OIT sur les migrations des travailleurs en Afrique australe, Prétoria, décembre 2002; Séminaire tripartite de l'OIT sur les migrations des travailleurs en Afrique centrale, Douala, Cameroun, mars 2003; Séminaire tripartite sur les migrations des travailleurs en Afrique de l'Est, Arusha, décembre 2004; Séminaire tripartite de renforcement des capacités du Maghreb, Alger, avril 2005; OIT: Symposium ministériel et Séminaire tripartite de renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest, Dakar, juillet 2005; Dialogue Afrique-Europe sur les migrations de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement, Bruxelles, avril 2006; Séminaire tripartite inter-régional sur les flux migratoires entre l'Afrique subsaharienne, le Maghreb, et l'Europe, Rabat, avril 2006.

d'œuvre élaboré à la suite de cette conférence constitue une approche globale permettant une gestion efficace des migrations de main-d'œuvre en Afrique.

Ce programme d'action est avant tout fondé sur le constat que la plupart des migrations sont liées à l'emploi et au monde du travail. Les travailleurs migrants sont une composante de plus en plus importante du marché du travail dans de nombreux pays. Pour que les travailleurs migrants soient traités décemment, pour leur assurer une égalité de traitement avec les travailleurs nationaux et pour créer un environnement de travail serein, il convient tout d'abord de réglementer les migrations de la main-d'œuvre dans le cadre de la gestion du marché du travail et de l'activité économique, plutôt que de mettre l'accent sur les préoccupations sécuritaires et sur les contrôles.

Ce cadre requiert l'amélioration des données et des connaissances disponibles sur les migrations de main-d'œuvre, ainsi que l'utilisation de ces connaissances dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. La consolidation du fondement juridique des droits des travailleurs migrants pour sous-tendre la politique de migration au niveau national ainsi que les instruments régionaux constitue une autre priorité. En Afrique, 26 pays ont ratifié ou signé un ou plusieurs des trois principaux instruments internationaux : les Conventions 97 et 143 de l'OIT sur les travailleurs migrants et la Convention Internationale de 1990 sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. L'adoption de ces instruments par tous les pays africains constituerait la base d'une approche régionale appropriée.

La participation des partenaires sociaux dans la définition des politiques de migration et dans leur mise en œuvre est impérative. Les mécanismes de dialogue social sur les migrants ont été mis en place dans plus de 12 pays africains et il devrait en être de même un peu partout sur le continent. Par ailleurs, un mécanisme consultatif régional tripartite sur les migrations serait d'une grande utilité.

Les lignes directrices adaptées à l'Afrique portent notamment sur la réduction de la fuite des cerveaux et la compensation de cette fuite, le renforcement des possibilités d'acquisition de compétences et de connaissances pour les migrants, la promotion de la création d'entreprises par les migrants, la mise en place de canaux sûrs et abordables pour l'envoi de fonds, la promotion de l'investissement des envois de fonds en vue de la création d'emplois productifs, et la mobilisation de la diaspora en faveur du développement du pays d'origine.

La mise en œuvre effective des régimes de mobilité de la main-d'œuvre prévus dans les projets d'intégration régionale, et notamment de l'harmonisation des codes du travail, de la réglementation en matière de migration, des régimes de sécurité sociale entre autres, constituerait l'une des priorités.

4. Conclusions

Les conclusions qui pourraient être tirées des analyses précédentes semblent évidentes. Bien que la situation économique et sociale de l'Afrique, et de certains pays en particulier, se soit légèrement améliorée ces dix dernières années environ, ces améliorations sont insignifiantes par rapport à la pauvreté et aux problèmes relatifs à l'emploi qui prennent d'assaut le continent. Les défis principaux qui ressortent de l'analyse précédente sont les suivants:

- 1. Le taux de pauvreté et la part des travailleurs pauvres sont extrêmement élevés**
- 2. La grande majorité de la population travaille dans l'économie informelle, soit dans le secteur agricole ou à leur compte, et est «sous employée».**
- 3. Le chômage demeure un problème grave.**
- 4. Dans la plupart des pays, la croissance économique n'a pas entraîné suffisamment de croissance dans le domaine de l'emploi.**
- 5. Le travail des enfants représente un problème grave dans de nombreux pays africains.**
- 6. Le VIH/sida, endémique dans au moins 40 pays africains, a une incidence immédiate et négative sur le marché du travail.**
- 7. Il convient d'améliorer la situation des femmes et des jeunes sur le marché du travail de la plupart des pays africains.**
- 8. Très peu de pays africains collectent régulièrement des données sur ces problèmes par le biais d'enquêtes sur la population active afin de suivre les progrès et d'aider à déterminer les mesures que le gouvernement devrait prendre aux échelons national et international. Certains n'en collectent pas du tout.**

On ne saurait trop insister sur ce dernier point. Il est vrai que la collecte de données sur la situation du marché du travail national peut s'avérer coûteuse. Néanmoins, si ces données ne sont pas obtenues périodiquement cela peut servir de prétexte aux pays pour allouer des fonds (souvent modestes) à d'autres secteurs et éviter ainsi de se focaliser sur le fond des vrais problèmes. Tous s'accordent qu'il convient de réduire la pauvreté et de créer des emplois décents. Or, pour ce faire, les pays doivent savoir où focaliser leurs efforts: dans les zones rurales ou urbaines; dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou des services; en vue de l'accroissement de l'emploi rémunéré et salarié des femmes, des jeunes et des hommes d'âge adulte, etc. Dans tous ces domaines, il est nécessaire d'accorder une attention constante. Il est essentiel de disposer de données fiables et à jour.

Le Sommet de Ouagadougou

Les défis cités précédemment ont clairement été identifiés lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique (Ouagadougou, septembre 2004). Le Sommet a adopté une Déclaration, un Plan d'action ainsi que des mécanismes de suivi, exhortant les États membres à placer l'emploi au centre de leurs politiques économiques et sociales. Les participants au Sommet se sont engagés à élaborer des politiques économiques et sociales intégrées et à mettre en œuvre des réformes aux échelons national, régional et continental en vue d'éliminer les barrières structurelles aux investissements et à l'entrepreneuriat. Lesdites politiques ont pour objectif de renforcer l'égalité des chances pour les groupes vulnérables et marginalisés. Le Sommet a adopté une déclaration solennelle qui fait de l'emploi un objectif central et explicite des politiques économiques et sociales de la réduction de la pauvreté durable. Il a également adopté un plan d'action en 11 points pour atteindre cet objectif. Le Sommet a enfin mis en place des mécanismes de suivi aux niveaux national, régional et continental accompagnés d'échéanciers précis de mise en œuvre pour le suivi du processus à tous les échelons et pour l'information.

L'objectif principal du Plan d'action est «d'inverser les tendances actuelles de la pauvreté endémique et constante, du chômage et du sous-emploi dans la région et d'améliorer de façon tangible le niveau de vie des personnes et de leurs familles aux niveaux national et communautaire en Afrique». Le Plan d'action fournit des directives et des objectifs-clés aux États membres pour leur permettre d'élaborer leurs propres mécanismes selon les besoins et les particularités nationaux. Les Chefs d'État et de gouvernement qui ont pris part au Sommet étaient conscients que l'entreprise serait de taille et ils ont donc défini 11 domaines d'action prioritaires. Ces domaines sont répartis en niveaux national, régional et continental d'intervention. Les États membres ont invité à l'utilisation du Plan d'action dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux à court, moyen et long terme pour créer des emplois et éradiquer la pauvreté. Les domaines identifiés sont les suivants:

- i. Garantir la direction et l'engagement politiques en vue de créer un cadre propice et de bonne gouvernance pour les investissements, le développement et la réduction de la pauvreté dans le cadre du NEPAD et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD);
- ii. Promouvoir le secteur agricole et le développement rural, la gestion viable de l'environnement pour la sécurité alimentaire et la mise en place d'infrastructures d'appui au développement;
- iii. Élaborer un cadre approprié pour l'intégration et l'harmonisation des politiques économiques et sociales;
- iv. Améliorer et renforcer les systèmes de protection sociale et les étendre aux travailleurs et à leurs familles qui en sont actuellement exclus. Il en va de même pour la sécurité, la santé et l'hygiène du travail;
- v. Habilitier les femmes en les intégrant aux marchés du travail et pour leur permettre de prendre une part effective à l'élaboration de stratégies, politiques et programmes de réduction de la pauvreté;
- vi. Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des institutions publiques et privées chargées de la promotion de l'emploi et de la réduction de la pauvreté, y compris les partenaires sociaux et d'autres protagonistes pertinents de la société civile;

- vii. Miser sur les secteurs-clés à fort potentiel d'emploi pour créer davantage d'emplois; allouer des ressources suffisantes à cet effet;
- viii. Renforcer la coopération internationale, encourager la mondialisation juste et équitable et établir des partenariats pour un appui plus performant à l'Afrique dans ses efforts pour atteindre le développement durable, en mettant l'accent sur l'agenda du travail, la réduction de la pauvreté, l'intégration régionale et une meilleure participation au processus de mondialisation;
- ix. Favoriser la coopération régionale et économique entre les Communautés économiques régionales afin d'élargir l'espace économique et les marchés, de renforcer le commerce à l'intérieur des régions et entre les régions et de profiter des économies d'échelle;
- x. Cibler et habiliter les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées ou âgées, les migrants, les enfants, les jeunes et les personnes touchées par le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les réfugiés et les travailleurs pauvres;
- xi. Mobilisation des ressources aux niveaux national, régional et international.

Le mécanisme de suivi a établi les modalités d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action aux échelons national, régional et continental. Les États membres et les Communautés économiques régionales ont été chargés de la mise en œuvre. En outre, le Sommet a lancé un appel aux organismes des Nations Unies et aux institutions financières mondiales et régionales, leur demandant d'être plus cohérentes dans leurs politiques et d'apporter davantage d'appui au domaine de l'emploi dans les stratégies de développement nationales ou autres.

5. Annexe statistique: liste des tableaux

Population

Tableau 1a. Population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus) dans les pays africains de 1990 à 2005

Tableau 1b. Population de personnes âgées de 15 ans et plus en Afrique par sexe et par groupes d'âge en 2005

Tendances de la population active

Tableau 2a. Taux d'activité de la population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006.

Tableau 2b. Taux d'activité de la population active masculine en Afrique de 1991 à 2006

Tableau 2c. Taux d'activité de la population active féminine en Afrique de 1990 à 2006

Tableau 3. Taux d'activité de la population active en Afrique par sexe et par âge en 2005

Tableau 4a. La population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006

Tableau 4b. La population active masculine en Afrique de 1991 à 2006

Tableau 4c. La population active féminine en Afrique de 1991 à 2006

Les tendances de l'emploi

Tableau 5a. Ratios emploi-population dans certains pays africains de 1990 à 2005

Tableau 5b. Ratios emploi-population masculine dans certains pays africains de 1990 à 2005

Tableau 5c. Ratios emploi-population féminine dans certains pays africains de 1990 à 2005

Tableau 6a. Emploi total en Afrique de 1990 à 2005

Tableau 6b. Emploi des hommes en Afrique de 1990 à 2005

Tableau 6c. Emplois des femmes en Afrique de 1990 à 2005

Les tendances du chômage

Tableau 7a. Taux du chômage en Afrique de 1990 à 2005

Tableau 7b. Taux du chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2005

Tableau 7c. Taux du chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2005

Tableau 8a. Chômage dans les pays africains de 1990 à 2005

Tableau 8b. Chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2004

Tableau 8c. Chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2004

La situation de l'emploi

Tableau 9a. Proportion de travailleurs salariés par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004

Tableau 9b. Proportion de personnes travaillant à leur propre compte par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004

Tableau 9c. Proportion de salariés subvenant aux besoins de leur famille par rapport au total des emplois dans les pays africains de 1990 à 2004

Tableau 10. Proportion des emplois totaux par rapport à la position et au sexe dans la région africaine en 1996 et en 2006

Tendances de l'emploi sectoriel

Tableau 11a. Total de l'emploi sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006

Tableau 11b. Proportion de la répartition du total des emplois sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006

Tableau 12. Proportion de femmes dans les emplois sectoriels en Afrique, années choisies entre 1996 et 2006

Tendances des taux du chômage des jeunes

Tableau 13a. Taux de chômage des jeunes des deux sexes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004

Tableau 13b. Taux de chômage des jeunes hommes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004

Tableau 13c. Taux de chômage des jeunes filles dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004.

Tableau 1a. Population en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus) dans les pays africains de 1990 à 2005

En milliers	1991	1996	2001	2006
Région Africaine	363'193	419'266	480'319	544'783
Afrique Subsaharienne	276'331	318'887	364'767	414'214
Angola	5'711	6'621	7'548	8'803
Benin	2'841	3'431	4'060	4'879
Botswana	812	969	1'082	1'103
Burkina Faso	4'638	5'236	6'029	7'227
Burundi	3'141	3'252	3'480	4'340
Cameroon	6'598	7'618	8'708	9'823
Cape Verde	190	223	267	316
Central African Republic	1'737	1'985	2'178	2'340
Chad	3'377	3'877	4'508	5'287
Comoros	289	345	411	477
Congo	1'387	1'615	1'891	2'171
Congo, Democratic Republic of	20'757	24'392	27'148	31'229
Côte d'Ivoire	7'024	8'325	9'729	10'791
Equatorial Guinea	208	231	258	286
Eritrea	1'638	1'718	2'040	2'524
Ethiopia	28'601	33'395	38'371	44'209
Gabon	565	659	758	850
Gambia	555	669	800	935
Ghana	8'843	10'332	12'032	13'852
Guinea	3'657	4'347	4'832	5'416
Guinea-Bissau	574	660	746	855
Kenya	12'476	15'151	17'654	20'092
Lesotho	888	973	1'074	1'106
Liberia	1'115	1'212	1'679	1'772
Madagascar	6'825	7'930	9'223	10'740
Malawi	5'211	5'712	6'306	6'934
Mali	4'756	5'399	6'191	7'213
Mauritania	1'168	1'336	1'547	1'800
Mauritius	756	831	893	951

En milliers	1991	1996	2001	2006
Mozambique	7'401	9'095	10'215	11'322
Namibia	816	949	1'094	1'215
Niger	4'463	5'263	6'219	7'352
Nigeria	50'325	57'701	66'090	75'235
Réunion	426	477	530	581
Rwanda	3'410	2'859	4'484	5'255
Senegal	4'370	5'052	5'904	6'899
Sierra Leone	2'403	2'406	2'681	3'245
Somalia	3'635	3'593	4'042	4'741
South Africa	23'417	27'747	30'779	32'168
Swaziland	471	524	584	614
Tanzania, United Republic of	14'793	17'550	19'950	22'530
Togo	2'184	2'547	3'076	3'580
Uganda	9'385	10'793	12'469	14'780
Zambia	4'611	5'211	5'849	6'448
Zimbabwe	5'893	6'682	7'357	7'920
Afrique du Nord	86'863	100'379	115'553	130'569
Algeria	14'903	17'649	20'685	23'701
Egypt	33'686	38'552	44'357	50'339
Libyan Arab Jamahiriya	2'532	3'058	3'678	4'188
Morocco	15'311	17'535	19'925	22'126
Sudan	15'182	17'549	20'071	22'581
Tunisia	5'249	6'037	6'837	7'634

Source: OIT, *Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006*, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 1b. Population de personnes âgées de 15 ans et plus en Afrique par sexe et par groupes d'âge en 2005

En milliers	Hommes+ Femmes				Hommes				Femmes			
	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+
Région Africaine	188'513	272'805	38'002	30'749	94'993	135'636	18'037	13'680	93'519	137'168	19'965	17'069
Afrique Subsaharienne	148'480	203'668	28'311	22'020	74'682	100'995	13'344	9'760	73'798	102'673	14'966	12'260
Angola	3'216	4'389	538	391	1'598	2'145	251	172	1'618	2'245	287	219
Benin	1'733	2'429	318	229	881	1'235	144	96	852	1'194	174	133
Botswana	431	536	75	59	217	260	33	23	214	276	42	36
Burkina Faso	2'722	3'453	451	361	1'376	1'712	233	161	1'346	1'741	218	199
Burundi	1'703	1'990	252	205	848	952	105	78	855	1'038	147	127
Cameroon	3'501	4'784	707	601	1'757	2'372	335	271	1'745	2'412	373	329
Cape Verde	116	155	13	22	58	72	5	8	58	83	9	14
Central African Republic	850	1'113	176	164	419	539	78	69	430	574	98	95
Chad	1'905	2'585	355	296	948	1'273	166	131	957	1'313	189	165
Comoros	167	245	30	21	84	123	14	9	83	122	16	12
Congo	791	1'061	145	117	395	525	67	51	396	536	77	66
Congo, Democratic Republic of	11'482	15'258	2'066	1'537	5'741	7'562	954	659	5'741	7'696	1'112	879
Côte d'Ivoire	3'983	5'176	803	594	1'993	2'697	434	305	1'990	2'479	368	289
Djibouti	160	247	34	23	81	123	17	10	80	123	18	13
Equatorial Guinea	98	140	22	20	49	69	10	9	49	71	12	11
Eritrea	906	1'257	167	102	451	606	72	40	456	651	95	62
Ethiopia	15'643	21'993	3'051	2'271	7'825	10'870	1'463	1'036	7'818	11'124	1'589	1'234
Gabon	285	426	59	60	143	210	29	27	142	216	29	33
Gambia	287	489	76	57	143	240	37	26	144	249	39	31
Ghana	4'727	6'925	1'022	810	2'405	3'488	504	385	2'322	3'437	518	426
Guinea	1'793	2'716	448	332	924	1'399	221	155	869	1'317	227	178
Guinea-Bissau	299	426	60	48	148	208	28	22	150	218	31	27
Kenya	7'847	9'696	1'084	966	3'931	4'882	514	447	3'916	4'814	569	519
Lesotho	461	459	88	94	226	184	36	40	235	275	52	54
Liberia	663	892	109	73	334	444	52	32	329	448	57	41
Madagascar	3'627	5'507	704	582	1'814	2'736	337	266	1'813	2'771	367	316
Malawi	2'553	3'357	487	388	1'273	1'641	231	180	1'279	1'716	256	208
Mali	2'747	3'438	450	365	1'393	1'668	199	156	1'353	1'770	251	208
Mauritania	587	927	130	104	294	453	60	47	293	473	70	57
Mauritius	198	568	90	82	100	286	43	34	98	282	48	48

En milliers	Hommes+ Femmes				Hommes				Femmes			
	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+
Mozambique	4'015	5'596	816	661	2'004	2'560	367	280	2'011	3'036	450	381
Namibia	428	605	84	71	216	296	39	31	213	309	45	40
Niger	2'701	3'716	424	273	1'394	1'907	199	123	1'307	1'808	225	150
Nigeria	27'316	36'862	5'146	3'982	13'915	18'537	2'457	1'808	13'400	18'326	2'689	2'174
Réunion	130	333	54	54	66	163	25	21	64	170	28	33
Rwanda	2'151	2'430	304	223	1'060	1'134	139	95	1'091	1'296	165	127
Sao Tome and Principe	37	46	5	7	19	22	2	3	18	24	3	4
Senegal	2'495	3'375	458	364	1'252	1'615	198	162	1'243	1'760	261	202
Sierra Leone	1'049	1'659	267	184	523	814	125	82	526	845	142	103
Somalia	1'557	2'528	297	216	777	1'243	141	98	780	1'286	156	118
South Africa	9'624	17'584	2'745	2'014	4'844	8'600	1'260	786	4'780	8'985	1'485	1'229
Swaziland	271	258	44	37	135	115	20	16	136	143	24	21
Tanzania, United Republic of	8'236	10'906	1'621	1'238	4'126	5'452	749	535	4'110	5'454	872	703
Togo	1'272	1'770	239	192	634	869	113	84	638	901	127	108
Uganda	5'865	6'819	885	707	2'941	3'414	414	321	2'924	3'405	470	386
Zambia	2'565	2'982	423	351	1'285	1'517	197	156	1'280	1'465	226	195
Zimbabwe	3'286	3'561	488	474	1'641	1'765	226	215	1'645	1'796	262	259
Afrique du Nord	40'033	69'137	9'691	8'729	20'312	34'642	4'693	3'920	19'721	34'495	4'998	4'809
Algeria	7'424	12'728	1'468	1'494	3'784	6'443	698	674	3'639	6'285	770	820
Egypt	15'442	26'074	4'135	3'544	7'806	13'041	2'022	1'577	7'635	13'032	2'113	1'967
Libyan Arab Jamahiriya	1'318	2'210	326	239	672	1'138	184	125	646	1'072	142	114
Morocco	6'479	12'177	1'520	1'514	3'285	6'029	704	649	3'194	6'148	816	865
Sudan	7'272	11'748	1'689	1'305	3'691	5'885	816	601	3'581	5'863	873	704
Tunisia	2'098	4'200	552	633	1'073	2'105	268	294	1'026	2'094	284	339

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 2a. Taux d'activité de la population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006.

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	69.9	69.9	69.8	70.0	69.7	69.5	69.4	69.2	69.2	69.0	68.8	68.7	68.5	68.4	68.2	68.1
Afrique Subsaharienne	76.2	76.3	76.2	76.2	76.0	75.8	75.6	75.5	75.3	75.1	74.9	74.7	74.4	74.2	73.9	73.6
Angola	82.2	81.2	83.0	81.6	83.5	83.4	83.4	83.1	82.7	82.9	83.0	82.3	82.0	81.7	81.3	80.6
Benin	73.3	73.2	73.3	73.1	72.9	72.6	72.3	72.0	71.7	71.3	70.9	70.5	70.2	69.9	69.6	69.3
Botswana	65.3	64.7	64.2	63.2	62.7	61.8	61.2	60.6	59.6	58.5	58.2	57.5	56.8	56.2	55.6	55.1
Burkina Faso	83.9	84.1	84.1	84.3	84.3	84.2	84.1	84.2	84.0	84.1	83.9	83.7	83.4	83.1	83.0	82.8
Burundi	90.5	90.7	91.2	91.6	92.0	92.4	92.4	92.2	92.2	92.2	91.9	91.6	91.5	91.2	91.0	90.9
Cameroon	69.1	69.5	69.7	69.9	69.8	69.4	68.9	68.6	68.2	67.7	67.1	66.8	66.6	66.2	65.8	65.4
Cape Verde	61.3	61.2	60.8	60.4	59.9	59.3	58.6	57.7	56.7	55.8	55.4	54.9	54.4	54.0	53.6	53.3
Central African Republic	79.7	80.1	80.1	79.9	79.6	80.0	79.8	79.7	79.5	79.4	79.4	79.4	79.8	79.7	79.5	79.2
Chad	71.2	70.8	72.4	72.6	72.6	72.7	72.6	72.0	72.3	72.6	72.1	71.5	70.1	68.1	67.4	66.9
Comoros	74.7	74.2	73.9	74.0	73.7	73.5	73.0	72.6	72.3	72.2	72.2	72.1	72.1	72.0	71.9	71.8
Congo	72.3	73.7	74.3	74.5	74.6	75.2	71.9	75.7	75.7	76.8	76.9	77.0	76.8	76.9	77.0	77.1
Congo, Democratic Republic of	75.2	75.5	75.7	76.1	74.0	73.9	75.3	75.6	75.5	75.3	75.3	75.5	75.8	75.8	75.8	75.9
Côte d'Ivoire	67.9	67.9	67.8	67.8	67.3	66.7	66.1	65.5	65.0	64.8	64.6	64.6	64.6	64.3	64.1	63.7
Equatorial Guinea	68.9	69.1	69.5	69.5	69.4	69.6	69.3	69.8	69.9	70.2	70.2	70.1	70.1	69.9	69.8	69.9
Eritrea	75.7	75.7	75.4	74.7	74.2	73.8	73.8	73.4	73.6	74.2	73.8	74.0	73.8	73.7	73.7	73.6
Ethiopia	81.9	82.5	81.8	81.8	81.7	81.3	81.1	81.3	81.1	80.8	80.4	80.2	80.4	79.8	79.5	79.1
Gabon	72.6	72.8	73.0	73.1	72.6	72.3	72.1	72.0	72.5	72.2	72.0	71.5	71.9	71.6	71.3	70.8
Gambia	74.0	74.1	74.0	74.1	74.1	73.9	73.6	73.4	73.0	72.7	72.8	73.0	72.4	72.1	71.8	71.5
Ghana	77.9	77.7	77.4	77.2	77.0	76.5	75.5	75.0	74.6	74.1	73.8	73.4	73.0	72.6	72.2	71.8
Guinea	85.0	85.1	85.2	85.0	84.9	84.8	84.6	84.4	84.4	84.4	84.3	84.1	84.1	84.0	84.0	83.8
Guinea-Bissau	73.9	74.2	74.4	74.6	74.6	74.3	74.4	76.0	76.0	76.0	76.1	76.8	77.1	77.1	77.2	77.2
Kenya	81.8	81.8	81.3	81.2	80.8	80.5	80.2	79.9	79.6	79.4	79.3	79.1	78.9	78.8	78.7	78.8
Lesotho	68.4	67.7	67.2	66.6	65.8	64.2	62.9	62.5	61.8	61.0	60.3	59.6	58.6	58.0	57.5	57.1
Liberia	69.6	69.7	69.8	69.7	69.7	69.5	69.4	69.4	69.3	69.3	69.2	69.2	69.1	69.1	69.1	69.3
Madagascar	81.4	81.7	81.7	81.8	81.9	82.1	82.1	82.1	82.1	81.9	81.7	82.7	82.2	82.1	82.0	81.8
Malawi	87.7	87.8	87.1	87.3	86.3	86.3	86.4	86.5	86.6	86.9	87.4	87.5	87.4	87.5	87.5	87.3
Mali	81.2	80.8	81.1	81.2	80.9	80.9	80.6	80.4	80.2	80.2	79.2	79.0	79.1	79.1	79.2	79.2
Mauritania	70.0	69.9	69.3	69.3	69.1	69.0	68.8	68.8	68.6	68.8	68.5	69.5	68.8	68.8	68.7	68.2
Mauritius	61.4	60.9	60.3	59.7	59.2	59.3	59.5	59.7	59.8	60.0	60.2	60.0	59.7	59.4	59.0	58.5

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	87.7	87.9	87.7	87.4	87.3	87.2	86.8	86.2	85.8	85.7	84.9	84.7	84.4	84.0	83.6	83.1
Namibia	56.9	56.4	57.3	57.0	57.3	57.0	56.9	57.0	56.9	56.8	56.5	56.0	55.3	54.6	53.9	53.0
Niger	82.5	83.0	83.0	83.0	83.0	83.1	83.2	83.0	83.2	83.4	83.3	83.3	83.3	83.3	83.3	83.3
Nigeria	66.8	66.7	66.6	66.9	67.1	67.0	66.8	66.5	66.5	66.1	66.2	65.7	64.9	64.6	64.1	63.6
Réunion	51.3	51.8	51.8	52.1	51.8	51.5	51.3	51.0	50.7	50.6	50.2	50.0	49.6	49.0	48.4	47.8
Rwanda	86.9	86.8	87.5	89.3	88.1	87.0	87.1	86.4	85.7	85.0	84.2	83.4	82.7	82.1	81.5	81.3
Senegal	73.5	73.5	73.8	73.5	73.2	72.9	72.5	72.1	71.6	71.2	70.6	70.3	69.7	69.2	68.6	68.2
Sierra Leone	71.2	72.0	72.3	72.6	73.3	73.4	74.1	74.3	74.7	74.7	74.6	74.4	74.3	74.2	74.1	74.0
Somalia	77.5	77.1	76.7	76.4	76.2	76.3	76.4	76.6	76.7	76.8	76.8	76.7	76.7	76.5	76.4	76.3
South Africa	66.5	66.6	66.4	66.0	65.6	65.1	64.8	64.5	64.1	63.7	63.4	63.0	62.7	62.3	61.9	61.4
Swaziland	55.4	55.9	55.7	55.3	55.7	55.3	54.8	53.6	53.1	52.5	51.9	51.2	50.4	49.8	49.3	49.0
Tanzania, United Republic of	89.9	89.9	89.9	89.9	89.9	89.7	89.6	89.4	89.3	89.0	88.6	88.3	87.9	87.7	87.4	87.2
Togo	71.6	71.8	72.5	71.7	71.3	70.9	70.7	70.8	70.6	70.7	70.7	70.4	70.2	69.9	69.7	69.3
Uganda	85.9	85.9	85.8	85.6	85.2	84.9	84.8	84.7	84.4	84.1	83.9	83.7	83.6	83.4	83.2	83.1
Zambia	77.5	77.9	77.9	78.6	78.9	78.6	78.6	78.6	78.7	78.5	78.3	78.1	77.9	77.7	77.5	77.2
Zimbabwe	75.0	75.4	75.6	75.7	75.9	75.8	75.8	74.6	73.4	73.8	74.2	73.7	73.1	72.8	72.5	72.2
Afrique du Nord	50.0	49.7	49.6	50.2	49.7	49.9	49.5	49.4	50.2	49.8	49.5	49.7	50.0	50.2	50.5	50.6
Algeria	50.6	51.1	51.6	52.1	52.6	53.0	53.5	54.0	54.6	55.1	55.7	56.3	56.8	57.4	57.9	58.3
Egypt	47.7	47.2	47.0	47.9	46.7	46.2	45.6	45.0	46.7	46.4	45.8	46.0	46.3	46.6	46.9	47.2
Libyan Arab Jamahiriya	51.6	51.8	52.1	52.3	52.5	52.7	52.9	53.1	53.5	53.9	54.2	54.5	54.9	55.4	56.0	56.2
Morocco	52.6	52.7	52.9	53.3	53.4	53.9	54.2	54.7	55.0	53.7	52.5	52.2	53.2	53.5	53.9	54.1
Sudan	52.1	51.2	50.4	50.4	49.8	50.5	49.1	48.7	48.1	47.1	47.2	47.1	46.7	46.2	45.6	45.0
Tunisia	48.4	48.4	48.5	48.5	48.6	48.7	48.8	49.1	49.5	49.8	50.2	50.7	51.1	51.4	51.8	52.1

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 2b. Taux d'activité de la population active masculine en Afrique de 1991 à 2006

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	84.9	85.0	84.9	85.1	84.8	84.6	84.5	84.4	84.4	84.1	83.9	83.8	83.6	83.4	83.1	82.9
Afrique Subsaharienne	87.5	87.8	87.8	87.9	87.6	87.4	87.4	87.3	87.1	86.9	86.8	86.6	86.3	86.0	85.7	85.4
Angola	90.7	88.8	91.9	89.6	92.6	92.5	92.6	92.1	91.5	91.9	92.1	91.1	90.8	90.4	89.8	88.8
Benin	89.6	89.5	89.6	89.4	89.2	88.9	88.5	88.3	87.9	87.6	87.2	86.8	86.4	86.3	86.0	85.7
Botswana	75.2	75.0	75.1	73.9	73.8	72.9	72.8	72.5	70.5	68.2	68.2	67.1	66.4	65.7	65.1	64.7
Burkina Faso	90.9	91.1	91.0	91.2	91.1	90.8	90.5	90.7	90.3	90.4	90.1	90.0	89.6	89.4	89.3	89.1
Burundi	90.1	90.3	91.0	91.5	92.1	92.7	92.6	92.3	92.3	92.4	92.1	91.9	91.9	91.7	91.4	91.4
Cameroon	82.8	83.5	84.2	84.6	84.5	84.1	83.7	83.4	83.1	82.6	81.9	81.8	81.8	81.4	81.1	80.7
Cape Verde	85.7	85.7	85.0	84.4	83.7	83.3	82.6	81.7	80.6	79.7	79.4	79.0	78.6	78.4	78.1	77.9
Central African Republic	89.2	89.9	90.0	89.6	89.3	89.8	89.6	89.3	89.2	89.0	89.0	89.1	89.8	89.7	89.4	89.1
Chad	78.6	77.9	80.5	80.6	80.6	80.7	80.3	79.2	79.7	80.1	79.1	78.0	75.5	72.0	70.6	69.8
Comoros	86.9	86.4	86.2	86.8	86.6	86.7	86.3	86.2	86.1	86.3	86.5	86.6	86.7	86.8	86.8	86.8
Congo	86.8	88.8	89.6	89.8	89.9	90.7	85.7	91.5	91.4	92.9	92.9	93.0	92.7	92.7	92.7	92.7
Congo, Democratic Republic of	90.6	91.0	91.2	91.7	88.5	88.2	90.4	90.8	90.7	90.4	90.3	90.5	90.9	90.9	90.9	90.9
Côte d'Ivoire	89.7	90.0	90.0	90.3	89.8	89.3	88.9	88.5	88.2	88.3	88.3	88.6	88.9	88.8	88.8	88.6
Equatorial Guinea	90.9	91.1	91.8	91.7	91.4	91.5	90.8	91.2	91.2	91.4	91.3	91.1	91.1	90.6	90.5	90.4
Eritrea	92.1	92.2	91.8	91.0	90.4	89.9	89.9	89.5	89.8	91.0	90.3	90.7	90.5	90.4	90.4	90.4
Ethiopia	92.0	92.8	91.7	91.7	91.5	90.9	90.6	91.0	90.7	90.4	89.8	89.8	90.2	89.5	89.1	88.7
Gabon	83.0	83.4	83.6	83.5	82.7	82.3	82.2	82.3	83.2	83.0	83.0	82.4	83.3	83.1	82.9	82.6
Gambia	86.2	86.6	86.7	87.0	87.2	87.2	86.9	86.7	86.3	85.9	86.3	87.0	86.2	85.9	85.6	85.4
Ghana	79.6	79.4	79.1	79.0	78.8	78.5	77.2	76.8	76.5	76.1	76.0	75.7	75.3	75.0	74.7	74.3
Guinea	90.1	90.2	90.2	89.9	89.8	89.6	89.3	89.0	88.9	88.9	88.8	88.6	88.5	88.5	88.5	88.4
Guinea-Bissau	90.3	90.6	90.7	90.8	90.6	90.1	90.0	92.4	92.2	91.9	92.0	92.9	93.2	93.1	93.0	92.9
Kenya	89.8	90.1	89.8	89.9	89.8	89.6	89.5	89.5	89.3	89.4	89.3	89.4	89.3	89.3	89.3	89.4
Lesotho	84.5	83.6	83.0	82.1	81.1	79.0	77.3	77.3	76.9	76.3	75.4	74.7	73.5	73.0	72.5	72.1
Liberia	84.8	85.0	85.1	85.0	84.9	84.7	84.5	84.5	84.4	84.3	84.1	84.2	83.9	83.9	83.9	84.0
Madagascar	84.1	84.5	84.6	84.8	85.0	85.2	85.3	85.3	85.3	85.0	84.8	86.5	85.8	85.7	85.6	85.5
Malawi	90.7	91.1	90.2	90.8	89.5	89.3	89.3	89.3	89.3	89.5	90.2	90.3	90.0	89.9	89.8	89.6
Mali	89.9	89.4	89.9	89.9	89.5	89.4	88.9	88.6	88.2	88.2	86.6	86.3	86.4	86.5	86.5	86.6
Mauritania	85.4	85.4	84.4	84.5	84.2	84.2	83.8	83.8	83.5	84.0	83.3	85.0	84.0	83.9	83.9	83.0
Mauritius	82.0	81.5	80.9	80.4	80.0	79.9	79.9	79.9	79.9	79.9	79.9	79.7	79.5	79.2	78.8	78.3

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	87.9	88.6	88.4	88.2	88.2	88.0	87.4	86.4	85.7	85.6	84.3	84.0	83.5	82.9	82.3	81.7
Namibia	65.2	64.0	65.5	64.7	65.1	64.6	64.5	64.7	64.8	64.8	64.9	64.6	63.9	63.3	62.7	62.1
Niger	94.3	94.9	95.0	94.9	94.9	95.0	95.1	94.8	95.0	95.3	95.1	95.1	95.1	95.1	95.1	95.0
Nigeria	86.0	86.0	85.8	86.2	86.5	86.5	86.4	86.1	86.2	85.7	86.1	85.4	84.2	83.9	83.2	82.7
Réunion	61.2	62.2	62.2	63.0	62.6	62.2	62.2	61.8	61.6	61.7	61.3	61.2	60.8	60.0	59.1	58.2
Rwanda	87.9	87.7	88.9	91.7	89.9	88.4	88.9	88.1	87.3	86.7	85.9	85.1	84.6	84.0	83.6	83.4
Senegal	86.6	86.8	87.4	87.0	86.7	86.5	86.2	85.9	85.4	85.0	84.6	84.4	83.9	83.5	83.0	82.7
Sierra Leone	89.8	90.8	91.3	91.5	92.6	92.5	93.6	93.8	94.2	94.1	93.9	93.6	93.4	93.2	93.0	92.8
Somalia	95.2	94.9	94.5	94.4	94.3	94.4	94.5	94.7	94.8	94.9	94.9	94.8	94.7	94.5	94.4	94.3
South Africa	79.8	80.6	80.8	80.8	80.7	80.4	80.3	80.4	80.3	80.1	79.8	79.6	79.3	79.0	78.6	78.2
Swaziland	77.3	78.1	77.6	77.0	77.7	77.5	77.1	75.5	75.2	74.7	74.3	73.4	72.6	72.0	71.6	71.3
Tanzania, United Republic of	91.6	91.7	91.8	91.9	91.9	91.7	91.6	91.5	91.4	91.0	90.7	90.3	89.9	89.7	89.5	89.2
Togo	90.3	90.7	91.9	90.8	90.5	90.1	89.9	90.3	90.3	90.7	90.8	90.5	90.4	90.2	90.1	89.8
Uganda	91.6	91.5	91.2	91.0	90.3	89.8	89.6	89.4	88.9	88.4	88.2	87.8	87.6	87.3	87.1	86.7
Zambia	89.5	90.0	89.9	90.9	91.3	91.0	91.0	91.1	91.2	91.0	90.7	90.5	90.2	90.0	89.7	89.5
Zimbabwe	80.6	81.7	82.3	82.7	83.1	83.3	83.6	82.8	82.1	83.1	84.3	84.0	83.5	83.7	83.6	83.5
Afrique du Nord	76.6	76.3	75.8	76.3	75.8	76.0	75.5	75.2	76.0	75.4	74.9	75.0	75.1	75.1	75.2	75.3
Algeria	78.1	78.3	78.5	78.7	78.9	79.0	79.1	79.1	79.2	79.3	79.4	79.7	79.9	80.1	80.4	80.6
Egypt	73.4	73.1	72.4	73.5	72.5	72.2	71.8	71.4	73.7	73.0	71.7	71.8	72.0	72.2	72.5	72.8
Libyan Arab Jamahiriya	79.6	79.5	79.5	79.4	79.3	79.1	78.9	78.7	78.6	78.7	78.9	79.2	79.6	80.1	80.5	80.9
Morocco	81.1	81.1	81.1	81.2	81.2	81.4	81.5	81.7	81.8	81.3	80.9	80.5	80.7	81.0	81.2	81.5
Sudan	77.5	76.3	75.1	75.3	74.5	76.1	73.8	73.2	72.3	70.7	71.1	71.0	70.5	69.7	68.8	67.7
Tunisia	75.4	75.1	74.9	74.6	74.3	74.1	73.8	74.0	74.1	74.3	74.5	74.7	75.0	75.2	75.5	75.7

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 2c. Taux d'activité de la population active féminine en Afrique de 1990 à 2006

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	55.3	55.2	55.2	55.3	55.0	54.8	54.7	54.5	54.4	54.2	54.0	53.9	53.8	53.7	53.6	53.5
Afrique Subsaharienne	65.2	65.2	65.1	65.0	64.7	64.5	64.3	64.1	63.8	63.6	63.4	63.1	62.9	62.6	62.4	62.1
Angola	74.2	73.9	74.6	74.1	74.9	74.8	74.8	74.5	74.3	74.3	74.3	73.9	73.7	73.4	73.2	72.8
Benin	57.9	57.7	57.6	57.4	57.1	56.8	56.5	56.2	55.8	55.4	55.0	54.5	54.0	53.6	53.2	52.8
Botswana	56.1	55.1	54.1	53.3	52.3	51.5	50.6	49.6	49.5	49.4	49.0	48.5	47.9	47.4	46.8	46.2
Burkina Faso	77.0	77.3	77.5	77.7	77.8	77.8	77.8	78.0	77.9	78.0	77.8	77.5	77.2	76.9	76.7	76.5
Burundi	90.9	91.1	91.4	91.7	92.0	92.1	92.1	92.1	92.1	92.1	91.8	91.4	91.2	90.9	90.5	90.5
Cameroon	56.0	55.9	55.9	55.8	55.6	55.1	54.7	54.3	53.8	53.3	52.8	52.3	51.9	51.4	51.0	50.4
Cape Verde	41.8	41.6	41.3	41.0	40.6	39.7	38.8	37.8	36.7	35.6	34.9	34.2	33.5	32.8	32.2	31.8
Central African Republic	71.2	71.3	71.3	71.1	70.9	71.1	71.0	70.9	70.8	70.7	70.6	70.6	70.7	70.6	70.4	70.0
Chad	64.1	64.1	64.7	64.9	65.0	65.2	65.2	65.2	65.4	65.6	65.4	65.3	64.9	64.4	64.2	64.1
Comoros	62.8	62.2	61.7	61.5	61.0	60.5	59.8	59.2	58.6	58.1	58.0	57.8	57.6	57.4	57.2	56.9
Congo	58.6	59.3	59.7	59.9	60.0	60.3	58.7	60.7	60.7	61.4	61.5	61.6	61.6	61.7	61.8	62.0
Congo, Democratic Republic of	60.7	60.9	61.0	61.2	60.3	60.2	60.9	61.0	60.9	60.8	60.8	61.0	61.2	61.2	61.2	61.4
Côte d'Ivoire	43.4	43.2	43.1	42.9	42.6	41.9	41.2	40.5	39.9	39.4	39.1	38.8	38.6	38.2	37.9	37.4
Equatorial Guinea	48.1	48.2	48.5	48.6	48.6	48.9	49.0	49.4	49.7	50.0	50.1	50.1	50.1	50.0	50.0	50.2
Eritrea	61.0	60.9	60.5	60.0	59.5	59.2	59.1	58.7	58.7	58.9	58.6	58.7	58.5	58.4	58.3	58.1
Ethiopia	72.3	72.5	72.3	72.3	72.3	72.1	71.9	71.9	71.7	71.5	71.2	71.0	70.8	70.4	70.1	69.7
Gabon	62.5	62.7	62.9	63.0	63.0	62.7	62.4	62.1	62.1	61.8	61.4	61.0	60.8	60.4	60.0	59.3
Gambia	62.4	62.2	62.0	61.8	61.6	61.3	61.0	60.6	60.3	60.0	59.7	59.5	59.1	58.8	58.4	58.0
Ghana	76.2	75.9	75.6	75.4	75.1	74.6	73.8	73.3	72.7	72.1	71.7	71.2	70.7	70.2	69.8	69.3
Guinea	79.8	79.9	79.9	79.9	79.9	79.9	79.8	79.7	79.7	79.7	79.6	79.5	79.4	79.4	79.3	79.1
Guinea-Bissau	58.3	58.6	58.9	59.1	59.3	59.3	59.5	60.5	60.6	60.7	60.9	61.5	61.8	61.9	62.1	62.2
Kenya	74.1	73.7	73.1	72.7	72.1	71.6	71.1	70.6	70.1	69.6	69.3	69.0	68.7	68.4	68.1	68.2
Lesotho	56.1	55.6	55.0	54.5	53.9	52.8	51.7	50.9	50.1	49.2	48.5	47.8	47.0	46.3	45.6	45.2
Liberia	54.6	54.6	54.7	54.7	54.7	54.6	54.6	54.6	54.5	54.5	54.5	54.6	54.5	54.6	54.6	54.8
Madagascar	78.9	78.9	78.9	78.9	78.9	79.0	79.0	79.0	79.0	78.9	78.7	79.0	78.7	78.5	78.4	78.1
Malawi	84.9	84.7	84.2	84.0	83.2	83.4	83.7	83.9	84.1	84.4	84.7	84.9	85.0	85.1	85.2	85.0
Mali	72.8	72.7	72.9	72.9	72.8	72.8	72.7	72.7	72.6	72.6	72.2	72.1	72.1	72.1	72.2	72.1
Mauritania	55.4	55.4	55.1	55.0	54.9	54.8	54.7	54.6	54.5	54.5	54.4	54.6	54.4	54.3	54.3	54.1
Mauritius	41.1	40.5	39.9	39.3	38.8	39.1	39.4	39.8	40.2	40.6	40.9	40.7	40.5	40.2	39.9	39.3

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	87.5	87.4	87.1	86.7	86.5	86.4	86.3	86.0	85.9	85.8	85.4	85.3	85.1	84.9	84.7	84.3
Namibia	49.1	49.2	49.5	49.6	49.9	49.8	49.7	49.6	49.4	49.2	48.6	47.9	47.1	46.3	45.5	44.2
Niger	70.6	70.9	70.9	70.8	70.8	70.9	70.9	70.8	71.0	71.2	71.1	71.2	71.2	71.2	71.2	71.1
Nigeria	47.9	47.9	47.8	47.9	47.9	47.7	47.5	47.2	47.0	46.7	46.5	46.1	45.6	45.2	44.8	44.3
Réunion	42.0	42.0	42.0	41.9	41.7	41.5	41.2	40.9	40.5	40.1	39.8	39.5	39.2	38.8	38.5	38.1
Rwanda	86.0	86.0	86.3	87.1	86.5	85.7	85.5	84.8	84.1	83.5	82.7	81.8	81.1	80.3	79.6	79.5
Senegal	61.3	61.2	61.2	61.0	60.8	60.3	59.9	59.4	58.9	58.4	57.7	57.1	56.5	55.8	55.2	54.7
Sierra Leone	53.6	54.0	54.3	54.5	55.0	55.1	55.6	55.8	56.1	56.2	56.2	56.1	56.1	56.1	56.1	56.1
Somalia	60.5	60.0	59.5	59.1	58.7	58.8	59.0	59.2	59.3	59.4	59.4	59.3	59.2	59.1	59.0	59.0
South Africa	53.8	53.2	52.6	51.9	51.2	50.6	50.1	49.5	48.9	48.2	47.9	47.5	47.0	46.6	46.1	45.6
Swaziland	37.8	37.8	37.5	37.2	37.1	36.4	35.8	34.9	34.2	33.5	32.8	32.0	31.2	30.4	29.7	29.2
Tanzania, United Republic of	88.3	88.2	88.1	88.1	88.0	87.8	87.6	87.4	87.3	87.0	86.7	86.3	86.0	85.7	85.4	85.1
Togo	53.8	53.7	53.9	53.3	53.0	52.6	52.3	52.1	51.8	51.7	51.5	51.1	50.8	50.5	50.1	49.7
Uganda	80.3	80.4	80.5	80.5	80.3	80.2	80.2	80.1	80.0	79.8	79.8	79.7	79.6	79.5	79.5	79.4
Zambia	66.0	66.2	66.3	66.6	66.8	66.6	66.6	66.5	66.4	66.3	66.1	65.9	65.6	65.4	65.2	65.0
Zimbabwe	69.4	69.3	69.2	69.1	68.9	68.7	68.4	66.8	65.2	64.9	64.6	63.8	63.0	62.3	61.7	61.1
Afrique du Nord	23.6	23.4	23.6	24.2	23.8	23.9	23.8	23.8	24.5	24.3	24.2	24.5	25.1	25.5	25.9	26.1
Algeria	23.3	24.0	24.7	25.5	26.2	27.0	28.0	28.9	29.9	30.9	31.9	32.8	33.6	34.5	35.4	35.9
Egypt	22.2	21.4	21.7	22.5	21.2	20.4	19.6	18.9	20.0	20.0	20.2	20.5	20.9	21.3	21.7	21.9
Libyan Arab Jamahiriya	19.7	20.3	21.2	21.9	22.6	23.5	24.3	25.1	25.9	26.8	27.3	27.8	28.2	28.9	29.6	29.8
Morocco	25.0	25.1	25.5	26.2	26.4	27.3	27.8	28.5	29.1	27.0	25.0	24.7	26.6	27.0	27.4	27.7
Sudan	26.9	26.4	25.9	25.6	25.3	25.1	24.7	24.3	24.0	23.6	23.4	23.2	23.0	22.8	22.5	22.2
Tunisia	21.2	21.6	21.9	22.3	22.8	23.2	23.6	24.2	24.8	25.3	25.9	26.6	27.1	27.7	28.2	28.5

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 3. Taux d'activité de la population active en Afrique par sexe et par âge en 2005

	Hommes+ Femmes				Hommes				Femmes			
	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+
Région Africaine	59.5	78.5	66.4	39.8	69.0	96.2	86.5	57.4	49.8	61.0	48.3	25.8
Afrique Subsaharienne	65.6	83.5	73.6	48.6	73.8	96.5	89.5	67.4	57.4	70.7	59.4	33.6
Angola	79.2	87.7	78.8	54.5	86.1	97.1	88.6	76.1	72.5	78.6	70.3	37.6
Benin	60.3	78.3	70.3	53.9	73.0	95.9	88.4	79.6	47.3	60.2	55.2	35.5
Botswana	36.4	74.3	55.1	33.1	40.0	90.5	78.8	48.9	32.8	59.1	36.3	23.1
Burkina Faso	77.3	90.9	84.1	58.9	81.3	97.0	92.2	74.2	73.2	84.9	75.4	46.5
Burundi	87.4	97.6	94.4	79.7	86.3	99.0	96.9	84.9	88.5	96.3	92.7	76.5
Cameroon	52.3	78.8	65.6	39.0	61.1	95.3	85.5	61.3	43.3	62.6	47.7	20.6
Cape Verde	46.0	65.4	39.4	20.7	61.1	92.4	66.5	46.5	30.9	41.9	23.9	6.7
Central African Republic	70.1	86.2	86.0	73.0	77.3	98.0	94.2	85.0	63.1	75.1	79.4	64.4
Chad	56.0	81.3	82.3	69.9	54.4	91.7	94.1	83.0	57.6	71.3	71.8	59.5
Comoros	60.2	82.2	75.2	50.8	69.7	98.4	95.1	83.7	50.5	65.9	57.1	24.8
Congo	58.4	79.9	76.8	72.4	69.2	98.6	94.8	88.5	47.7	61.6	61.2	60.1
Congo, Democratic Republic of	71.8	81.7	71.0	50.0	81.8	97.9	93.4	76.2	61.7	65.8	51.8	30.3
Côte d'Ivoire	55.7	72.5	66.1	48.8	75.8	98.6	91.1	78.2	35.6	44.2	36.6	17.8
Djibouti	54.7	79.2	66.6	39.4	65.4	95.6	86.5	61.9	43.8	62.8	48.2	21.4
Equatorial Guinea	68.6	75.2	73.8	40.6	88.6	96.8	95.3	51.3	48.8	54.1	55.2	32.0
Eritrea	68.8	80.0	67.4	45.1	80.0	98.3	93.0	76.2	57.7	63.1	47.9	25.4
Ethiopia	76.9	87.0	71.6	42.7	81.7	97.2	90.2	62.3	72.1	77.2	54.5	26.2
Gabon	60.5	83.4	71.1	44.8	66.5	96.0	82.7	61.9	54.5	71.1	59.4	31.1
Gambia	62.4	79.2	76.1	58.6	72.0	94.7	91.2	76.8	52.9	64.3	62.1	43.0
Ghana	50.6	88.6	80.3	56.1	50.6	91.7	84.7	65.1	50.6	85.4	76.1	48.0
Guinea	75.7	92.8	82.7	50.6	77.6	95.6	90.8	68.9	73.7	89.9	74.8	34.7
Guinea-Bissau	74.3	81.0	71.6	53.8	84.7	98.8	93.8	82.4	64.1	64.0	51.6	30.6
Kenya	70.4	88.5	81.5	52.7	79.5	97.5	92.3	78.5	61.2	79.5	71.8	30.4
Lesotho	45.9	73.8	59.6	32.9	56.3	93.8	81.1	56.2	35.9	60.4	44.6	15.8
Liberia	58.1	78.3	69.7	49.2	64.7	97.3	90.4	74.4	51.4	59.6	50.9	29.1
Madagascar	68.2	92.2	88.1	71.8	68.5	97.3	93.5	81.2	67.9	87.2	83.2	63.8
Malawi	80.3	93.5	90.6	77.6	80.2	97.0	93.5	83.3	80.4	90.2	88.0	72.7
Mali	71.3	87.1	76.5	44.9	74.3	93.9	86.5	58.7	68.1	80.8	68.7	34.6
Mauritania	57.4	79.3	66.9	41.3	68.0	95.8	87.4	63.5	46.7	63.6	49.1	23.0
Mauritius	46.8	75.4	44.4	9.8	58.7	96.2	62.8	17.2	34.7	54.3	28.0	4.7

	Hommes+ Femmes				Hommes				Femmes			
	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+	15-24	25-54	55-64	65+
Mozambique	67.3	94.4	92.5	82.6	61.9	97.0	95.9	87.1	72.7	92.2	89.8	79.3
Namibia	33.0	73.9	48.4	25.8	35.5	85.7	64.3	31.6	30.5	62.7	34.7	21.2
Niger	80.3	88.0	80.2	56.9	91.6	98.4	95.1	85.1	68.4	77.0	67.1	34.0
Nigeria	53.5	74.9	73.0	46.5	71.3	95.9	91.4	69.5	35.1	53.6	56.1	27.3
Réunion	28.8	69.0	23.8	0.8	33.8	83.6	28.7	1.5	23.6	54.9	19.4	0.4
Rwanda	71.1	94.3	83.0	48.4	72.5	96.3	86.7	61.5	69.8	92.5	79.9	38.5
Sao Tome and Principe	37.5	68.4	47.0	21.1	55.2	95.8	82.6	40.5	19.5	42.6	19.1	4.3
Senegal	58.9	80.1	63.8	35.7	67.6	96.3	78.8	53.4	50.2	65.1	52.3	21.5
Sierra Leone	73.7	79.1	67.3	50.7	86.6	99.5	95.2	87.1	60.8	59.5	42.7	21.9
Somalia	76.9	79.5	68.1	52.7	87.8	99.5	96.2	87.3	66.0	60.2	42.7	23.9
South Africa	49.7	76.4	48.9	11.5	57.3	96.4	77.1	22.9	41.9	57.2	25.1	4.2
Swaziland	41.6	64.9	46.4	19.5	55.6	96.1	77.6	37.6	27.8	39.9	20.6	5.4
Tanzania, United Republic of	80.6	96.0	90.2	61.8	80.5	97.6	96.0	77.3	80.7	94.4	85.2	50.0
Togo	63.8	76.4	65.7	50.8	80.3	98.1	87.3	78.9	47.3	55.6	46.4	28.9
Uganda	75.7	91.4	86.3	59.9	78.8	94.3	90.5	67.5	72.6	88.4	82.5	53.5
Zambia	76.8	84.4	67.5	50.8	83.4	98.3	91.3	74.6	70.2	69.9	46.6	31.7
Zimbabwe	59.8	87.3	83.8	58.8	71.7	97.2	89.5	62.1	47.9	77.6	78.9	56.1
Afrique du Nord	36.7	63.7	45.4	17.8	51.3	95.1	77.9	32.6	21.6	32.1	15.0	5.7
Algeria	48.0	70.4	45.2	15.6	66.0	95.2	70.9	27.0	29.3	44.9	21.9	6.2
Egypt	29.5	62.2	42.4	10.1	41.0	98.4	77.4	19.5	17.8	25.9	9.0	2.6
Libyan Arab Jamahiriya	40.1	71.7	50.9	24.2	59.5	97.0	79.6	42.4	19.9	44.9	13.7	4.2
Morocco	43.0	64.1	47.6	19.3	63.3	95.0	84.3	38.8	22.2	33.7	15.9	4.7
Sudan	32.7	57.5	52.4	37.7	46.3	87.4	83.0	62.7	18.8	27.5	23.9	16.3
Tunisia	40.4	64.4	37.4	18.1	49.4	94.8	65.5	35.6	31.1	33.8	10.8	3.0

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 4a. La population active des deux sexes en Afrique de 1991 à 2006

En milliers	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	252'376	259'888	267'327	275'696	282'565	290'091	297'684	305'380	313'929	321'306	328'913	336'995	345'089	353'158	361'341	369'525
Afrique Subsaharienne	208'944	215'431	221'654	228'184	234'069	240'049	246'477	252'778	259'020	265'300	271'714	278'111	284'290	290'572	296'962	303'488
Angola	4'697	4'779	5'045	5'115	5'387	5'524	5'666	5'781	5'902	6'080	6'262	6'398	6'579	6'760	6'939	7'095
Benin	2'083	2'163	2'252	2'337	2'418	2'492	2'562	2'636	2'711	2'793	2'880	2'972	3'070	3'175	3'277	3'380
Botswana	530	545	562	573	588	599	611	622	625	625	630	626	622	617	612	608
Burkina Faso	3'890	4'000	4'099	4'208	4'311	4'408	4'508	4'630	4'749	4'904	5'057	5'234	5'416	5'606	5'796	5'984
Burundi	2'843	2'883	2'926	2'956	2'985	3'004	3'008	3'014	3'047	3'111	3'199	3'317	3'465	3'618	3'775	3'947
Cameroon	4'559	4'720	4'878	5'033	5'168	5'285	5'399	5'521	5'640	5'747	5'842	5'966	6'092	6'203	6'317	6'423
Cape Verde	117	120	122	126	129	132	135	138	141	144	148	152	156	160	164	169
Central African Republic	1'385	1'431	1'473	1'510	1'544	1'588	1'620	1'649	1'678	1'704	1'729	1'753	1'786	1'808	1'831	1'853
Chad	2'404	2'458	2'583	2'661	2'738	2'820	2'894	2'953	3'057	3'168	3'250	3'335	3'385	3'399	3'465	3'538
Comoros	216	222	229	238	245	254	261	270	278	287	297	305	315	324	333	343
Congo	1'003	1'052	1'093	1'129	1'166	1'214	1'200	1'305	1'347	1'410	1'453	1'498	1'538	1'582	1'627	1'673
Congo, Democratic Republic of	15'618	16'261	16'904	17'575	17'611	18'016	18'757	19'194	19'555	19'944	20'432	21'040	21'718	22'350	23'003	23'693
Côte d'Ivoire	4'767	4'928	5'087	5'263	5'412	5'552	5'704	5'851	5'997	6'147	6'283	6'417	6'544	6'648	6'763	6'875
Equatorial Guinea	143	146	151	154	157	161	164	168	172	177	181	184	188	192	196	200
Eritrea	1'241	1'248	1'247	1'244	1'250	1'268	1'300	1'333	1'384	1'452	1'505	1'579	1'649	1'722	1'792	1'858
Ethiopia	23'438	24'366	24'966	25'758	26'514	27'165	27'860	28'699	29'429	30'163	30'836	31'658	32'622	33'329	34'137	34'956
Gabon	410	424	438	452	464	476	490	504	522	534	546	554	570	580	591	602
Gambia	411	427	443	460	477	495	511	529	545	562	582	604	619	635	652	668
Ghana	6'886	7'086	7'280	7'495	7'708	7'907	8'051	8'248	8'452	8'659	8'885	9'100	9'310	9'524	9'739	9'953
Guinea	3'109	3'236	3'367	3'485	3'594	3'687	3'764	3'835	3'910	3'991	4'072	4'155	4'247	4'342	4'441	4'540
Guinea-Bissau	424	438	453	467	480	491	503	527	539	552	568	589	608	625	643	660
Kenya	10'209	10'631	11'018	11'436	11'815	12'191	12'559	12'925	13'271	13'630	13'991	14'350	14'699	15'050	15'413	15'840
Lesotho	607	611	616	621	626	625	627	637	643	647	647	646	640	637	634	632
Liberia	776	764	758	765	792	843	915	997	1'072	1'128	1'162	1'179	1'182	1'187	1'202	1'228
Madagascar	5'557	5'742	5'922	6'112	6'304	6'508	6'712	6'917	7'126	7'331	7'534	7'866	8'059	8'297	8'540	8'782
Malawi	4'570	4'683	4'724	4'807	4'833	4'928	5'037	5'152	5'265	5'383	5'511	5'616	5'707	5'816	5'934	6'050
Mali	3'859	3'942	4'058	4'163	4'259	4'367	4'466	4'573	4'685	4'821	4'904	5'044	5'205	5'371	5'541	5'710
Mauritania	817	838	852	875	898	922	945	972	999	1'033	1'059	1'108	1'133	1'168	1'202	1'229
Mauritius	465	469	474	479	484	493	502	511	520	529	538	542	547	551	554	557

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	6'488	6'781	7'087	7'395	7'682	7'927	8'109	8'247	8'395	8'569	8'672	8'838	8'982	9'122	9'265	9'405
Namibia	464	475	497	509	527	541	557	576	593	607	619	626	630	635	641	644
Niger	3'684	3'825	3'956	4'087	4'225	4'373	4'525	4'668	4'838	5'016	5'181	5'361	5'544	5'735	5'928	6'125
Nigeria	33'594	34'517	35'409	36'535	37'647	38'634	39'641	40'569	41'662	42'548	43'778	44'575	45'161	46'114	46'958	47'833
Réunion	218	225	231	237	242	246	250	254	258	263	266	270	273	275	277	278
Rwanda	2'964	2'758	2'559	2'452	2'394	2'487	2'742	3'046	3'348	3'600	3'776	3'901	3'995	4'075	4'161	4'275
Senegal	3'211	3'304	3'414	3'497	3'589	3'684	3'777	3'874	3'971	4'072	4'171	4'282	4'383	4'487	4'592	4'704
Sierra Leone	1'711	1'730	1'734	1'735	1'755	1'765	1'799	1'827	1'875	1'930	2'000	2'084	2'177	2'266	2'342	2'403
Somalia	2'818	2'783	2'744	2'718	2'713	2'741	2'789	2'855	2'931	3'015	3'104	3'201	3'304	3'407	3'513	3'619
South Africa	15'583	16'173	16'723	17'223	17'671	18'071	18'456	18'819	19'106	19'311	19'502	19'637	19'725	19'769	19'780	19'766
Swaziland	261	269	273	277	285	290	294	295	299	301	303	303	302	301	301	301
Tanzania, United Republic of	13'296	13'804	14'324	14'834	15'310	15'744	16'159	16'549	16'942	17'315	17'685	18'056	18'432	18'832	19'235	19'635
Togo	1'565	1'612	1'672	1'702	1'752	1'807	1'873	1'952	2'025	2'104	2'174	2'234	2'295	2'356	2'419	2'483
Uganda	8'059	8'301	8'528	8'754	8'954	9'163	9'402	9'651	9'893	10'158	10'464	10'784	11'137	11'502	11'884	12'277
Zambia	3'575	3'687	3'777	3'901	4'010	4'098	4'197	4'304	4'407	4'498	4'579	4'661	4'735	4'814	4'897	4'979
Zimbabwe	4'417	4'571	4'709	4'833	4'956	5'067	5'174	5'201	5'216	5'338	5'457	5'507	5'542	5'605	5'659	5'717
Afrique du Nord	43'432	44'457	45'674	47'512	48'495	50'042	51'208	52'602	54'908	56'006	57'199	58'884	60'799	62'587	64'379	66'037
Algeria	7'548	7'882	8'232	8'595	8'970	9'357	9'766	10'183	10'616	11'068	11'526	11'986	12'447	12'920	13'394	13'824
Egypt	16'084	16'307	16'675	17'468	17'521	17'809	18'091	18'371	19'606	20'009	20'316	20'988	21'676	22'379	23'089	23'752
Libyan Arab Jamahiriya	1'307	1'359	1'418	1'478	1'543	1'613	1'685	1'760	1'838	1'918	1'992	2'066	2'138	2'215	2'291	2'354
Morocco	8'050	8'288	8'548	8'853	9'113	9'457	9'766	10'116	10'446	10'458	10'458	10'629	11'077	11'380	11'686	11'976
Sudan	7'905	8'005	8'105	8'341	8'490	8'867	8'877	9'050	9'179	9'227	9'473	9'668	9'804	9'924	10'041	10'153
Tunisia	2'538	2'616	2'696	2'777	2'858	2'940	3'023	3'122	3'223	3'326	3'434	3'546	3'658	3'769	3'879	3'978

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 4b. La population active masculine en Afrique de 1991 à 2006

En milliers	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	150'985	155'652	160'054	165'154	169'334	174'001	178'673	183'466	188'759	193'319	198'090	203'115	207'958	212'891	217'883	222'987
Afrique Subsaharienne	117'824	121'664	125'280	129'128	132'493	135'964	139'789	143'557	147'299	151'037	154'928	158'793	162'472	166'245	170'084	174'039
Angola	2'522	2'548	2'719	2'732	2'908	2'983	3'062	3'121	3'182	3'285	3'389	3'455	3'552	3'648	3'742	3'817
Benin	1'237	1'290	1'350	1'405	1'458	1'504	1'548	1'595	1'642	1'694	1'753	1'816	1'883	1'956	2'026	2'095
Botswana	293	304	316	323	334	340	349	357	356	350	355	352	350	348	347	346
Burkina Faso	2'080	2'134	2'180	2'235	2'286	2'334	2'386	2'452	2'515	2'601	2'688	2'789	2'892	3'000	3'109	3'213
Burundi	1'346	1'364	1'384	1'398	1'411	1'420	1'418	1'416	1'430	1'462	1'507	1'569	1'649	1'730	1'813	1'902
Cameroon	2'676	2'782	2'886	2'987	3'070	3'145	3'217	3'297	3'375	3'444	3'506	3'593	3'683	3'760	3'839	3'917
Cape Verde	72	74	76	78	81	83	86	89	91	94	98	101	104	108	112	115
Central African Republic	734	761	784	803	822	847	864	879	895	909	924	939	961	974	988	1'003
Chad	1'293	1'317	1'399	1'441	1'481	1'524	1'561	1'584	1'642	1'704	1'741	1'777	1'783	1'758	1'779	1'809
Comoros	124	128	132	138	143	149	154	159	165	171	177	182	188	194	200	206
Congo	586	618	642	663	685	714	698	770	795	834	860	887	909	936	962	989
Congo, Democratic Republic of	9'126	9'513	9'897	10'307	10'247	10'483	10'989	11'265	11'483	11'714	12'004	12'374	12'789	13'166	13'554	13'958
Côte d'Ivoire	3'329	3'442	3'554	3'678	3'780	3'886	4'002	4'115	4'229	4'348	4'450	4'553	4'650	4'731	4'820	4'910
Equatorial Guinea	92	94	97	99	100	103	104	107	109	112	115	117	119	121	124	127
Eritrea	716	721	722	720	725	736	755	775	806	850	881	926	969	1'013	1'056	1'098
Ethiopia	12'943	13'488	13'766	14'197	14'601	14'939	15'314	15'806	16'207	16'606	16'972	17'454	18'044	18'425	18'880	19'357
Gabon	229	238	246	253	259	266	274	283	295	302	309	314	325	332	339	347
Gambia	233	244	253	264	275	285	295	306	316	326	339	353	361	371	382	392
Ghana	3'523	3'627	3'725	3'839	3'951	4'060	4'123	4'231	4'344	4'459	4'589	4'708	4'824	4'943	5'062	5'181
Guinea	1'673	1'742	1'812	1'874	1'931	1'980	2'020	2'057	2'097	2'141	2'185	2'229	2'280	2'332	2'387	2'443
Guinea-Bissau	253	261	269	277	285	290	297	312	319	326	335	347	358	368	378	388
Kenya	5'526	5'773	5'995	6'243	6'468	6'692	6'914	7'141	7'359	7'590	7'815	8'042	8'265	8'491	8'725	8'981
Lesotho	325	327	331	334	337	336	337	345	350	354	355	355	352	353	353	353
Liberia	469	463	459	462	479	509	552	602	647	681	700	711	712	715	724	739
Madagascar	2'835	2'935	3'030	3'131	3'232	3'341	3'448	3'553	3'660	3'762	3'864	4'067	4'159	4'284	4'413	4'543
Malawi	2'273	2'345	2'370	2'427	2'437	2'482	2'534	2'587	2'639	2'698	2'769	2'824	2'869	2'925	2'987	3'051
Mali	2'082	2'122	2'186	2'242	2'289	2'346	2'394	2'448	2'505	2'577	2'608	2'681	2'770	2'862	2'956	3'050
Mauritania	483	496	503	517	530	545	558	575	591	613	628	661	674	696	717	731
Mauritius	308	312	316	320	324	329	334	339	344	348	353	356	359	362	364	367

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	2'974	3'117	3'263	3'412	3'556	3'673	3'755	3'811	3'878	3'966	4'000	4'084	4'153	4'219	4'288	4'359
Namibia	259	263	277	281	292	299	308	319	329	338	347	352	356	360	365	370
Niger	2'116	2'202	2'281	2'360	2'442	2'530	2'619	2'702	2'802	2'907	3'004	3'110	3'218	3'329	3'443	3'560
Nigeria	21'436	22'029	22'590	23'349	24'089	24'766	25'460	26'088	26'856	27'456	28'366	28'918	29'292	29'975	30'562	31'203
Réunion	126	131	134	139	141	143	146	149	151	155	157	160	162	162	163	163
Rwanda	1'451	1'342	1'245	1'199	1'156	1'191	1'318	1'463	1'608	1'731	1'819	1'883	1'935	1'980	2'029	2'088
Senegal	1'820	1'875	1'943	1'989	2'041	2'100	2'157	2'217	2'277	2'339	2'403	2'476	2'541	2'609	2'678	2'752
Sierra Leone	1'052	1'065	1'067	1'067	1'081	1'086	1'108	1'125	1'154	1'186	1'229	1'280	1'336	1'390	1'436	1'472
Somalia	1'696	1'678	1'658	1'646	1'647	1'663	1'691	1'731	1'777	1'827	1'882	1'941	2'005	2'068	2'133	2'197
South Africa	9'160	9'570	9'943	10'282	10'592	10'856	11'125	11'393	11'614	11'781	11'912	12'013	12'090	12'141	12'177	12'206
Swaziland	162	169	173	176	182	187	191	191	195	198	200	201	202	203	204	206
Tanzania, United Republic of	6'627	6'887	7'152	7'414	7'657	7'878	8'092	8'294	8'500	8'691	8'885	9'081	9'281	9'499	9'718	9'938
Togo	965	996	1'038	1'056	1'088	1'123	1'165	1'218	1'265	1'318	1'365	1'405	1'446	1'487	1'530	1'574
Uganda	4'229	4'349	4'460	4'570	4'664	4'766	4'890	5'021	5'144	5'278	5'439	5'604	5'788	5'976	6'173	6'371
Zambia	2'029	2'094	2'143	2'218	2'283	2'334	2'393	2'459	2'522	2'578	2'629	2'682	2'728	2'779	2'831	2'885
Zimbabwe	2'340	2'435	2'514	2'582	2'655	2'717	2'782	2'813	2'840	2'932	3'026	3'070	3'106	3'164	3'216	3'267
Afrique du Nord	33'161	33'988	34'774	36'025	36'840	38'038	38'884	39'909	41'461	42'282	43'162	44'323	45'486	46'646	47'798	48'948
Algeria	5'807	6'028	6'258	6'493	6'732	6'976	7'216	7'460	7'711	7'969	8'234	8'504	8'777	9'050	9'320	9'587
Egypt	12'332	12'603	12'816	13'355	13'538	13'866	14'189	14'510	15'395	15'674	15'826	16'289	16'762	17'243	17'728	18'215
Libyan Arab Jamahiriya	1'073	1'109	1'147	1'187	1'228	1'272	1'318	1'365	1'413	1'461	1'511	1'561	1'610	1'659	1'706	1'752
Morocco	6'111	6'279	6'454	6'642	6'824	7'028	7'227	7'438	7'643	7'789	7'928	8'074	8'266	8'465	8'663	8'863
Sudan	5'855	5'934	6'012	6'209	6'327	6'654	6'643	6'783	6'882	6'907	7'116	7'279	7'385	7'476	7'559	7'641
Tunisia	1'983	2'035	2'087	2'140	2'191	2'242	2'292	2'354	2'417	2'482	2'549	2'617	2'685	2'754	2'822	2'889

Source: OIT, *Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006*, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 4c. La population active féminine en Afrique de 1991 à 2006

En milliers	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Région Africaine	101'391	104'236	107'273	110'542	113'231	116'090	119'011	121'914	125'169	127'987	130'823	133'880	137'131	140'267	143'458	146'538
Afrique Subsaharienne	91'120	93'767	96'374	99'056	101'576	104'085	106'687	109'221	111'721	114'263	116'786	119'318	121'818	124'327	126'878	129'449
Angola	2'175	2'231	2'327	2'382	2'479	2'542	2'604	2'660	2'719	2'794	2'873	2'944	3'027	3'111	3'197	3'278
Benin	846	873	903	932	961	988	1'014	1'041	1'069	1'098	1'127	1'156	1'187	1'219	1'251	1'285
Botswana	237	242	246	251	254	259	262	264	270	274	275	274	272	269	266	262
Burkina Faso	1'811	1'866	1'919	1'973	2'026	2'074	2'123	2'178	2'234	2'303	2'369	2'445	2'524	2'606	2'687	2'771
Burundi	1'497	1'520	1'541	1'558	1'573	1'584	1'590	1'597	1'616	1'649	1'692	1'747	1'816	1'888	1'962	2'045
Cameroon	1'883	1'938	1'992	2'047	2'098	2'140	2'181	2'224	2'265	2'303	2'336	2'373	2'410	2'444	2'478	2'506
Cape Verde	44	45	46	47	48	49	49	49	50	50	50	51	52	52	53	54
Central African Republic	651	670	689	706	723	741	756	770	783	795	805	814	825	834	842	850
Chad	1'110	1'142	1'184	1'221	1'258	1'296	1'333	1'370	1'415	1'464	1'510	1'558	1'602	1'641	1'686	1'729
Comoros	91	94	96	99	102	105	108	111	113	116	120	123	126	130	133	136
Congo	416	434	450	466	481	499	502	536	552	576	594	612	628	646	665	684
Congo, Democratic Republic of	6'491	6'748	7'007	7'269	7'365	7'533	7'769	7'929	8'073	8'230	8'429	8'666	8'929	9'185	9'449	9'735
Côte d'Ivoire	1'438	1'485	1'533	1'585	1'631	1'665	1'702	1'736	1'768	1'799	1'833	1'865	1'894	1'917	1'943	1'965
Equatorial Guinea	51	53	54	55	57	58	60	61	63	65	66	67	69	70	72	73
Eritrea	525	527	525	523	525	532	544	558	577	602	624	652	680	709	736	760
Ethiopia	10'494	10'878	11'199	11'560	11'913	12'226	12'546	12'893	13'222	13'557	13'864	14'205	14'578	14'905	15'257	15'600
Gabon	180	186	193	199	205	210	216	221	227	232	236	240	245	248	252	255
Gambia	177	183	190	196	203	209	216	223	230	237	244	251	257	264	270	276
Ghana	3'364	3'459	3'555	3'656	3'757	3'847	3'928	4'017	4'108	4'200	4'296	4'391	4'486	4'581	4'676	4'772
Guinea	1'436	1'494	1'554	1'611	1'662	1'706	1'744	1'778	1'813	1'850	1'887	1'926	1'967	2'010	2'054	2'096
Guinea-Bissau	171	178	184	190	196	201	206	215	220	226	233	241	249	257	265	272
Kenya	4'684	4'858	5'023	5'193	5'347	5'499	5'644	5'784	5'912	6'040	6'176	6'308	6'434	6'559	6'688	6'859
Lesotho	282	283	285	286	289	289	290	292	293	293	293	291	288	284	281	279
Liberia	306	302	299	302	313	334	363	395	425	448	461	468	470	472	478	489
Madagascar	2'722	2'807	2'892	2'981	3'072	3'167	3'265	3'364	3'466	3'569	3'669	3'799	3'900	4'012	4'127	4'239
Malawi	2'297	2'338	2'355	2'380	2'396	2'446	2'503	2'565	2'626	2'685	2'742	2'792	2'839	2'890	2'947	2'999
Mali	1'778	1'821	1'872	1'922	1'970	2'021	2'071	2'125	2'181	2'244	2'296	2'362	2'435	2'509	2'585	2'660
Mauritania	334	342	349	358	368	377	387	397	408	420	432	447	459	472	485	498
Mauritius	157	157	158	159	160	164	168	172	177	181	185	186	188	189	190	190

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Mozambique	3'515	3'663	3'824	3'983	4'126	4'254	4'354	4'436	4'517	4'603	4'672	4'754	4'829	4'903	4'977	5'046
Namibia	206	213	220	227	235	242	249	257	263	269	272	274	275	275	276	274
Niger	1'567	1'623	1'675	1'727	1'782	1'843	1'906	1'966	2'036	2'109	2'177	2'251	2'327	2'405	2'485	2'565
Nigeria	12'158	12'488	12'818	13'187	13'558	13'867	14'181	14'481	14'805	15'093	15'412	15'657	15'870	16'139	16'395	16'630
Réunion	92	94	96	98	100	102	104	105	107	108	109	110	112	113	114	115
Rwanda	1'514	1'416	1'314	1'253	1'238	1'296	1'424	1'583	1'740	1'869	1'957	2'018	2'060	2'095	2'132	2'187
Senegal	1'391	1'429	1'471	1'508	1'548	1'584	1'620	1'657	1'694	1'733	1'768	1'806	1'842	1'878	1'914	1'952
Sierra Leone	660	665	667	668	674	679	691	703	721	743	771	804	841	876	906	930
Somalia	1'122	1'104	1'086	1'072	1'065	1'078	1'098	1'124	1'155	1'187	1'222	1'259	1'299	1'339	1'380	1'422
South Africa	6'424	6'603	6'779	6'941	7'079	7'215	7'331	7'425	7'492	7'530	7'590	7'624	7'636	7'628	7'603	7'560
Swaziland	99	100	101	101	103	103	104	103	104	104	103	102	100	98	96	95
Tanzania, United Republic of	6'669	6'918	7'171	7'420	7'653	7'866	8'067	8'256	8'442	8'624	8'800	8'975	9'151	9'333	9'516	9'697
Togo	600	615	635	646	664	684	707	735	760	786	809	829	849	869	889	908
Uganda	3'830	3'952	4'068	4'183	4'291	4'398	4'512	4'629	4'749	4'880	5'025	5'180	5'349	5'526	5'711	5'906
Zambia	1'547	1'593	1'634	1'682	1'727	1'764	1'804	1'845	1'884	1'920	1'950	1'980	2'007	2'035	2'065	2'094
Zimbabwe	2'077	2'137	2'194	2'250	2'301	2'349	2'392	2'388	2'376	2'406	2'431	2'437	2'436	2'441	2'443	2'450
Afrique du Nord	10'271	10'469	10'900	11'486	11'655	12'005	12'323	12'693	13'448	13'724	14'036	14'562	15'313	15'941	16'580	17'089
Algeria	1'741	1'854	1'975	2'103	2'238	2'381	2'550	2'723	2'905	3'099	3'292	3'483	3'670	3'869	4'074	4'237
Egypt	3'752	3'704	3'859	4'112	3'983	3'943	3'902	3'861	4'212	4'335	4'491	4'699	4'914	5'136	5'361	5'537
Libyan Arab Jamahiriya	234	250	271	291	314	341	367	396	426	457	481	506	528	556	585	602
Morocco	1'939	2'008	2'094	2'211	2'289	2'429	2'539	2'678	2'803	2'668	2'530	2'555	2'810	2'916	3'023	3'113
Sudan	2'051	2'071	2'093	2'132	2'164	2'213	2'234	2'267	2'297	2'321	2'357	2'389	2'418	2'449	2'482	2'512
Tunisia	555	581	609	637	667	698	731	768	806	844	885	930	972	1'014	1'057	1'089

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 5a. Ratios emploi-population dans certains pays africains de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Botswana		50.5			47.7	36.3			40.4		43.6	44.7				
Burkina Faso					76.6											
Cameroon												66.0				
Chad				69.9												
Ethiopia					70.3					68.6						
Gabon				51.0												
Ghana			72.9							80.8						
Guinea					70.0											
Kenya										66.1						
Lesotho								31.6								
Madagascar								62.1								
Malawi									65.3							
Mali								36.7							45.1	
Mauritius			52.2	52.3	52.4	49.9	52.4	49.2	52.4	52.2	51.8	51.6	50.9	50.6	53.3	
Namibia		39.5			44.0			43.1			43.3	37.4				
Niger					37.8											
Rwanda							81.9									
Sao Tome and Principe											40.6					
Senegal		57.6											55.3			
Seychelles			65.4													
South Africa					38.2	37.8	34.8	33.9	36.5	39.5	44.9	39.6	39.4	39.1	39.7	41.4
Swaziland						43.8										
Tanzania, United Republic of		82.0										75.6				
Uganda								59.9						58.4		
Zambia	43.3	49.3					56.4		54.0							
Zimbabwe								68.1		66.8			62.3			
Afrique du Nord																
Egypt	42.3	39.0					42.3		43.7	45.2		43.5	40.6			
Morocco	41.8					40.1			38.9		46.4	44.9	44.8	45.7		
Tunisia								40.9								

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 5b. Ratios emploi-population masculine dans certains pays africains de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Sub-Saharan Region																
Botswana		68.4			58.7	42.6			49.9		51.3	55.2				
Burkina Faso					81.6											
Cameroon												70.7				
Chad				77.2												
Ethiopia					79.7					79.6						
Gabon				57.0												
Ghana			71.7							86.7						
Guinea					67.7											
Kenya										70.4						
Lesotho								40.2								
Malawi									66.4							
Mali								49.5							61.4	
Mauritius			72.6	72.3	72.0	68.9	71.4	63.0	69.9	69.3	68.5	68.5	68.4	68.2	72.9	
Namibia		46.0			44.8			49.8			50.5	43.9				
Rwanda							82.4									
Sao Tome and Principe											54.4					
Senegal		66.5														
Seychelles			72.3													
South Africa					48.4	47.1	43.7	42.5	45.9	47.7	49.9	46.6	46.4	46.0	47.7	49.6
Swaziland						51.4										
Tanzania, United Republic of		85.0										77.2				
Uganda								58.7						58.4		
Zambia	58.0	57.2							59.0							
Zimbabwe								72.5		72.9			68.4			
Afrique du Nord																
Egypt	64.0	61.9					72.1		70.0	72.3		70.6	68.3			
Morocco	64.3					61.3			62.0		68.1	68.2	68.6	68.4		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 5c. Ratios emploi-population féminine dans certains pays africains de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Botswana		34.9			39.0	30.8			32.4		36.6	35.4				
Burkina Faso					72.0											
Cameroon												61.7				
Chad				63.4												
Ethiopia					60.8					58.1						
Gabon				45.7												
Ghana			73.9							75.8						
Guinea					72.2											
Kenya										62.0						
Lesotho								24.8								
Malawi									64.2							
Mali								23.9							32.8	
Mauritius			32.0	32.4	32.8	31.1	33.5	33.8	34.9	35.1	35.3	35.2	33.9	33.7	34.3	
Namibia		33.5			43.4			37.1			37.5	31.6				
Rwanda							81.5									
Sao Tome and Principe											27.5					
Senegal		49.7														
Seychelles			58.8													
South Africa					29.7	30.1	27.3	26.6	27.9	31.9	40.3	33.3	33.1	33.0	32.2	33.0
Swaziland						36.6										
Tanzania, United Republic of		79.2										74.1				
Uganda								60.9						58.4		
Zambia	29.4	41.9							50.0							
Zimbabwe								64.2		61.5			56.8			
Afrique du Nord																
Egypt	20.2	16.1					11.5		16.4	17.2		16.0	14.6			
Morocco	20.0					20.7			16.8		25.3	22.3	21.8	23.7		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 6a. Emploi total en Afrique de 1990 à 2005

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Angola							475									
Benin																
Botswana		380			369	345			441		483	475				
Burkina Faso					4'651											
Burundi																
Cameroon					4'028	4'108	4'473					5'806				
Cape Verde																
Central African Republic																
Chad				2'152												
Comoros																
Congo																
Congo, Democratic Republic of																
Côte d'Ivoire																
Djibouti																
Equatorial Guinea																
Eritrea																
Ethiopia					25'732					24'897						
Gabon				306												
Gambia																
Ghana			5'770							8'300						
Guinea					3'363											
Guinea-Bissau																
Kenya										10'526						
Lesotho								353								
Liberia																
Madagascar								6'492					8'099			
Malawi									4'459							
Mali								3'056							2'371	
Mauritania																
Mauritius			438	446	455	436	466	467	475	481	484	491	490	495	487	

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Mozambique																
Namibia		394			350			401			432	401				
Niger						2'219										
Nigeria																
Réunion																
Rwanda							2'391									
Sao Tome and Principe											38					
Senegal		2'741											3'700			
Seychelles			28													
Sierra Leone																
Somalia																
South Africa					7'971	8'069	7'590	7'548	9'390	10'369	11'880	10'833	11'029	11'565	11'638	12'301
St. Helena									2		3					
Swaziland						267		184								
Tanzania, United Republic of		10'217										16'915				
Togo																
Uganda								8'382						9'257		
Zambia	2'010	2'369					3'368		3'505							
Zimbabwe								4'580		4'665			4'279			
Afrique du Nord																
Algeria												6'229		6'684	7'798	
Egypt	14'361	13'827	14'399	14'703	15'241	15'344	15'612	15'830	16'183	16'750	17'203	17'557	17'856	18'119		
Libyan Arab Jamahiriya																
Morocco	3'203	3'400	3'494	3'660		3'751	4'034	4'224	4'099	4'174	8'977	8'955	9'176	9'603		
Sudan																
Tunisia					2'321			2'504		2'635	2'705	2'789	2'852	2'951		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 6b. Emploi des hommes en Afrique de 1990 à 2005

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Angola							364									
Benin																
Botswana		240			201	189			249		269	277				
Burkina Faso					2'395											
Burundi																
Cameroon							2'310					2'952				
Cape Verde																
Central African Republic																
Chad				1'111												
Comoros																
Congo																
Congo, Democratic Republic of																
Côte d'Ivoire																
Djibouti																
Equatorial Guinea																
Eritrea																
Ethiopia					14'611					14'118						
Gabon				167												
Gambia																
Ghana			2'600							4'100						
Guinea					1'609											
Guinea-Bissau																
Kenya										5'474						
Lesotho								197								
Liberia																
Madagascar													4'136			
Malawi									2'209							
Mali								2'058							1'388	
Mauritania																
Mauritius			303	308	312	299	316	315	317	319	319	322	324	327	328	

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Mozambique																
Namibia		221			164			219			227	223				
Niger																
Nigeria																
Réunion																
Rwanda							1'051									
Sao Tome and Principe											24					
Senegal		1'488														
Seychelles			15													
Sierra Leone																
Somalia																
South Africa					4'585	4'569	4'349	4'323	5'647	6'009	6'298	6'049	6'184	6'445	6'772	7'055
St. Helena									1		2					
Swaziland						152		109								
Tanzania, United Republic of		5'119										8'351				
Togo																
Uganda								3'983						4'412		
Zambia	1'308	1'340							1'874							
Zimbabwe								2'295		2'386			2'229			
Afrique du Nord																
Algeria												5'345		5'751	6'439	
Egypt	10'951	10'972	11'232	11'763	12'144	12'396	13'527	12'813	13'187	13'611	13'959	14'361	14'551	14'652		
Libyan Arab Jamahiriya																
Morocco	2'424	2'591	2'733	2'874		2'740	3'016	3'222	3'192	3'226	6'488	6'696	6'913	7'075		
Sudan																
Tunisia					1'786					1'992	2'040	2'095	2'134	2'206		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 6c. Emplois des femmes en Afrique de 1990 à 2005

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Angola							112									
Benin																
Botswana		140			167	156			192		214	198				
Burkina Faso					2'257											
Burundi																
Cameroon							2'163					2'854				
Cape Verde																
Central African Republic																
Chad				1'041												
Comoros																
Congo																
Congo, Democratic Republic of																
Côte d'Ivoire																
Djibouti																
Equatorial Guinea																
Eritrea																
Ethiopia					11'122					10'779						
Gabon				139												
Gambia																
Ghana			3'170							4'200						
Guinea					1'754											
Guinea-Bissau																
Kenya										5'052						
Lesotho								156								
Liberia																
Madagascar													3'963			
Malawi									2'250							
Mali								998							982	
Mauritania																
Mauritius			135	138	143	137	150	152	158	162	165	169	166	168	159	

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Mozambique																
Namibia		173			187			182			205	178				
Niger																
Nigeria																
Réunion																
Rwanda							1'340									
Sao Tome and Principe											13					
Senegal		1'254														
Seychelles			13													
Sierra Leone																
Somalia																
South Africa					3'386	3'500	3'241	3'225	3'743	4'353	5'577	4'783	4'841	5'118	4'866	5'242
St. Helena									1		1					
Swaziland						115		75								
Tanzania, United Republic of		5'098										8'563				
Togo																
Uganda								4'398						4'845		
Zambia	702	1'021							1'657							
Zimbabwe								2'285		2'280			2'050			
Afrique du Nord																
Algeria												884		933	1'356	
Egypt	3'410	2'855	3'167	2'941	3'097	2'948	2'085	3'017	2'996	3'139	3'245	3'196	3'306	3'467		
Libyan Arab Jamahiriya																
Morocco	779	809	761	785		1'011	1'018	1'002	907	948	2'489	2'258	2'263	2'528		
Sudan																
Tunisia					535					643	665	693	718	745		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau7a. Taux du chômage en Afrique de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Angola																
Benin																
Botswana		13.9			21.2		21.6		20.8		15.7	18.6				
Burkina Faso					2.6											
Burundi	0.5															
Cameroon							8.1					7.5				
Cape Verde																
Central African Republic																
Chad				0.7												
Comoros																
Congo																
Congo, Democratic Republic of																
Côte d'Ivoire																
Djibouti		43.5														
Equatorial Guinea																
Eritrea																
Ethiopia															23.1	
Gabon				18												
Gambia																
Ghana				4.7							8.2					
Guinea					3.1											
Guinea-Bissau																
Kenya					21.3											
Lesotho								39.3								
Liberia																
Madagascar													4.5			
Malawi									0.9							
Mali					1.4			3.3							8.8	
Mauritania																
Mauritius			3.1	3.7	4.2	9.8	5.8	6.6	6.9	7.7	8.8	9.1	9.7	10.2	8.5	

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Région Africaine																
Afrique Subsaharienne																
Mozambique																
Namibia		19			19.4			35			33.8	31.1				
Niger																
Nigeria						16.9										
Réunion																
Rwanda							0.6									
Sao Tome and Principe											14.4					
Senegal																
Seychelles			34.6													
Sierra Leone																
Somalia																
South Africa					20	16.9	21	22.9	25.2	23.3	25.8	29.7	30.7	28.4	27.1	26.8
St. Helena									18.2							
Swaziland						21.7		25.2								
Tanzania, United Republic of		3.5										5.1				
Togo																
Uganda														3.2		
Zambia	12.4	18.9		19.7			15		12							
Zimbabwe					5			6.9		6			8.2			
Afrique du Nord																
Algeria												27.3		23.7	20.1	
Egypt	8.6	9.6	9	10.9	11	11.3	9	8.4	8.2	8.1	9	9.4	10.2	11		
Libyan Arab Jamahiriya																
Morocco										13.9	13.6	12.5	11.6	11.9		
Sudan																
Tunisia					15.6			15.9		15.8	15.6	15	14.9	14.7		

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 7b. Taux du chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Angola															
Benin															
Botswana		11.7			19.7		19.5		18.5		14.6	15.7			
Burkina Faso															
Burundi	0.7														
Cameroon							9.5					8.2			
Cape Verde															
Central African Republic															
Chad				1.1											
Comoros															
Congo															
Congo, Democratic Republic of															
Côte d'Ivoire															
Djibouti		41.9													
Equatorial Guinea															
Eritrea															
Ethiopia															15.8
Gabon				19.3											
Gambia															
Ghana				3.7							7.5				
Guinea					4.6										
Guinea-Bissau															
Kenya					13										
Lesotho								30.7							
Liberia															
Madagascar													3.5		
Malawi									1.2						
Mali					1.5			3.3							7.2
Mauritania															
Mauritius			3.2	3.4	3.6	7.8	4.6	5.6	6.1	7	8.3	8.8	8.5	9	5.8

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Mozambique															
Namibia		20			17.9			29			28.3	26.8			
Niger															
Nigeria						18									
Réunion															
Rwanda							0.9								
Sao Tome and Principe											12.5				
Senegal															
Seychelles			27.7												
Sierra Leone															
Somalia															
South Africa					17.2	14.4	17.4	18.9	21.5	19.8	24.1	26.3	26.9	25.5	23.5
St. Helena									20.3						
Swaziland						20.4		20							
Tanzania, United Republic of		2.7										4.4			
Togo															
Uganda														2.5	
Zambia	11.7	16.3		18.9			15		13						
Zimbabwe					6.8			8.7		7.3			10.4		
Afrique du Nord															
Algeria												26.6		23.4	19.8
Egypt	5.2	5.9	6.4	7.5	7.4	7.6	6.9	5.2	5.1	5.1	5.1	5.8	6.3	7.3	
Libyan Arab Jamahiriya															
Morocco										14.2	13.8	12.4	11.3	11.5	
Sudan															
Tunisia															

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 7c. Taux du chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2005

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Angola															
Benin															
Botswana		17.3			22.8		24		23.5		17.1	22.3			
Burkina Faso															
Burundi	0.3														
Cameroon							6.5					6.7			
Cape Verde															
Central African Republic															
Chad				0.2											
Comoros															
Congo															
Congo, Democratic Republic of															
Côte d'Ivoire															
Djibouti		46.7													
Equatorial Guinea															
Eritrea															
Ethiopia															31.2
Gabon				16.4											
Gambia															
Ghana				5.4							8.7				
Guinea					1.7										
Guinea-Bissau															
Kenya					28.4										
Lesotho								47.1							
Liberia															
Madagascar													5.6		
Malawi									0.6						
Mali					1.3			3.3							10.9
Mauritania															
Mauritius			3.1	4.2	5.2	13.9	8.2	8.5	8.5	9	9.6	9.8	12	12.6	13.5

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Mozambique															
Namibia		19			21.1			40			39	35.9			
Niger															
Nigeria						15.4									
Réunion															
Rwanda							0.4								
Sao Tome and Principe											17.8				
Senegal															
Seychelles			41.1												
Sierra Leone															
Somalia															
South Africa					23.5	20	25.4	27.6	30.1	27.8	28.7	33.7	35.1	31.7	31.6
St. Helena									15.2						
Swaziland						23.2		26							
Tanzania, United Republic of		4.2										5.8			
Togo															
Uganda														3.9	
Zambia	13.7	22.4		20.6			16		12						
Zimbabwe					3			5.1		4.6			6.1		
Afrique du Nord															
Algeria												31.4		25.4	21.3
Egypt	17.9	21.3	17	22.3	22.8	24.1	20.4	19.8	19.9	19.4	22.7	22.2	23.9	23.2	
Libyan Arab Jamahiriya															
Morocco										13.3	13	12.5	12.5	13	
Sudan															
Tunisia															

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 8a. Chômage dans les pays africains de 1990 à 2005

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Angola															
Benin															
Botswana		61			99		94		115		90	108			
Burkina Faso					123										
Burundi	14														
Cameroon							392					468			
Cape Verde															
Central African Republic															
Chad				15											
Comoros															
Congo															
Congo, Democratic Republic of															
Côte d'Ivoire															
Djibouti		60													
Equatorial Guinea															
Eritrea															
Ethiopia															836
Gabon				68											
Gambia															
Ghana				283							830				
Guinea					107										
Guinea-Bissau															
Kenya					2'459										
Lesotho								216							
Liberia															
Madagascar													383		
Malawi									41						
Mali			70					104							227
Mauritania															
Mauritius			15	18	21	48	28	32	34	39	45	48	51	54	45

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Mozambique															
Namibia		92			84			211			221	185			
Niger						1'065									
Nigeria															
Réunion															
Rwanda							15								
Sao Tome and Principe											6				
Senegal															
Seychelles			14												
Sierra Leone															
Somalia															
South Africa					1'988	1'644	2'019	2'238	3'163	3'158	4'208	4'383	4'788	4'910	4'272
St. Helena									0.4						
Swaziland						73		59							
Tanzania, United Republic of		365										913			
Togo															
Uganda														346	
Zambia	285	570		690			610		483						
Zimbabwe					216			341		298			560		
Afrique du Nord															
Algeria												2'339		2'078	1'672
Egypt	1'346	1'463	1'416	1'801	1'877	1'917	1'535	1'446	1'448	1'481	1'698	1'783	2'021	2'241	
Libyan Arab Jamahiriya															
Morocco										1'432	1'394	1'275	1'203	1'299	
Sudan					452			475		510	511	504	524	509	
Tunisia															

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 8b. Chômage des hommes en Afrique de 1990 à 2004

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Angola															
Benin															
Botswana		32			49		45		56		46	51			
Burkina Faso															
Burundi	10														
Cameroon							242					263			
Cape Verde															
Central African Republic															
Chad				13											
Comoros															
Congo															
Congo, Democratic Republic of															
Côte d'Ivoire															
Djibouti		38													
Equatorial Guinea															
Eritrea															
Ethiopia															299
Gabon				40											
Gambia															
Ghana				100							364				
Guinea					76										
Guinea-Bissau															
Kenya					698										
Lesotho								80							
Liberia															
Madagascar													150		
Malawi									28						
Mali					39			69							107
Mauritania															
Mauritius			10	11	12	25	15	19	20	24	29	31	30	32	20

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Mozambique															
Namibia		53			41			88			89	84			
Niger															
Nigeria						661									
Réunion															
Rwanda							10								
Sao Tome and Principe											4				
Senegal															
Seychelles			5												
Sierra Leone															
Somalia															
South Africa					950	771	916	1'007	1'548	1'480	2'015	2'114	2'252	2'328	2'055
St. Helena									0.3						
Swaziland						39		27							
Tanzania, United Republic of		143										388			
Togo															
Uganda														128	
Zambia	174	269		349			314		281						
Zimbabwe					153			219		187			339		
Afrique du Nord															
Algeria												1'935		1'760	1'370
Egypt	602	692	768	956	963	997	1'001	702	703	726	744	852	983	1'187	
Libyan Arab Jamahiriya															
Morocco										1'045	1'036	952	878	922	
Sudan															
Tunisia															

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 8c. Chômage des femmes en Afrique de 1990 à 2004

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Angola															
Benin															
Botswana		29			50		49		59		44	57			
Burkina Faso															
Burundi	4														
Cameroon							150					205			
Cape Verde															
Central African Republic															
Chad				3											
Comoros															
Congo															
Congo, Democratic Republic of															
Côte d'Ivoire															
Djibouti		22													
Equatorial Guinea															
Eritrea															
Ethiopia															536
Gabon				27											
Gambia															
Ghana				183							458				
Guinea					30										
Guinea-Bissau															
Kenya					1'761										
Lesotho								136							
Liberia															
Madagascar													233		
Malawi									13						
Mali					32			35							120
Mauritania															
Mauritius			5	7	9	22	13	14	14	15	17	17	21	23	25

En milliers	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Mozambique															
Namibia		39			44			123			131	101			
Niger															
Nigeria						404									
Réunion															
Rwanda							5								
Sao Tome and Principe											3				
Senegal															
Seychelles			8												
Sierra Leone															
Somalia															
South Africa					1'038	873	1'103	1'231	1'614	1'677	2'194	2'268	2'535	2'581	2'217
St. Helena									0.2						
Swaziland						34		26							
Tanzania, United Republic of		222										524			
Togo															
Uganda														218	
Zambia	111	305		341			300		227						
Zimbabwe					62			122		111			222		
Afrique du Nord															
Algeria												405		318	301
Egypt	744	771	648	845	914	920	534	745	745	754	955	931	1'037	1'054	
Libyan Arab Jamahiriya															
Morocco										388	359	323	324	377	
Sudan															
Tunisia															

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 9a. Proportion de travailleurs salariés par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004

Rates	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					66.2	79.9			73.3		69.7	82.7			
Cameroon							14.2					19.2			
Djibouti		75.8													
Ethiopia										8.2					49.5
Ghana			16.9							13.8					
Kenya										33.4					
Lesotho								37.4							
Madagascar													15.0		
Malawi									12.9						
Mauritius						80.9									80.0
Namibia					55.0			63.8			62.2	61.5			
Nigeria						41.9									
Rwanda							6.0								
South Africa												80.9	80.7	81.8	
Swaziland								76.4							
Tanzania, United Republic of												6.9			
Uganda													14.3	14.5	
Zambia	30.6	24.1					20.6		17.7					18.7	
Zimbabwe					36.1			39.2		37.0			37.7		
Afrique du Nord															
Algeria												60.9		64.8	59.8
Egypt								60.0	59.8	61.1	59.9	61.5	60.2	57.9	
Morocco											61.6	61.2	38.0	38.1	
Tunisia										68.4	68.1	67.6	67.7	64.3	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 9b. Proportion de personnes travaillant à leur propre compte par rapport au total des emplois dans des pays africains choisis de 1990 à 2004

Rates	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					12.6	10.0			10.9		13.2	15.9			
Cameroon							68.6					59.3			
Djibouti		17.7													
Ethiopia										44.3					42.2
Ghana			81.2							68.8					
Kenya										23.8					
Lesotho								60.3							
Madagascar													43.7		
Malawi									84.6						
Mauritius						16.7									17.7
Namibia					20.7			22.9				16.0			
Nigeria						48.8									
Rwanda							61.4								
South Africa												17.8	18.2	17.4	
Swaziland								21.1							
Tanzania, United Republic of												89.3			
Uganda													54.2	59.4	
Zambia	29.1	41.1					51.7		55.1					59.7	
Zimbabwe					45.5			46.2		43.1			50.4		
Afrique du Nord															
Algeria												29.3		27.8	31.7
Egypt								27.2	28.1	27.5	28.5	29.2	29.4	30.0	
Morocco											30.9	31.5	30.8	31.1	
Tunisia										23.3	23.6	24.5	25.1	26.8	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 9c. Proportion de salariés subvenant aux besoins de leur famille par rapport au total des emplois dans les pays africains de 1990 à 2004

Rates	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					3.8	10.0			15.8		17.1	1.3			
Cameroon							15.1					18.2			
Ethiopia										47.0					7.2
Ghana										17.2					
Kenya										39.6					
Madagascar													40.6		
Malawi									2.5						
Mauritius						2.4									2.1
Namibia					22.4			11.7				16.9			
Rwanda							31.2								
South Africa												1.2	1.0	0.8	
Swaziland								1.1							
Tanzania, United Republic of												3.8			
Uganda													31.5	26.1	
Zambia	37.4	29.6					27.0		26.7						19.6
Zimbabwe					18.4			14.6		13.9			11.9		
Afrique du Nord															
Algeria												8.4		7.2	8.2
Egypt								12.8	12.1	11.4	11.5	9.3	10.4	12.2	
Morocco													29.9	29.7	
Tunisia										7.8	7.4	7.9	7.1	8.7	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 10. Proportion des emplois totaux par rapport à la position et au sexe dans la région africaine en 1996 et en 2006

	1996				2006			
Total (%)	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge
Afrique	25.1	3.4	41.6	29.9	28.4	3.8	39.2	28.6
Afrique du Nord	21.1	2.0	45.9	31.0	24.2	2.1	43.5	30.1
Afrique Subsaharienne	45.1	10.5	19.9	24.5	48.1	11.7	18.8	21.4
Femmes (%)	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge
Afrique	16.3	1.3	45.9	36.6	20.1	1.7	39.3	39.0
Afrique du Nord	40.6	3.2	16.0	40.2	45.9	4.1	13.5	36.5
Afrique Subsaharienne	13.8	1.1	49.0	36.2	17.0	1.4	42.3	39.3
Hommes (%)	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge	Travailleurs salariés	Employeurs	Travailleurs indépendants	Travailleurs avec famille à charge
Afrique	31.0	4.8	38.7	25.5	33.8	5.2	39.1	21.8
Afrique du Nord	46.4	12.6	21.1	19.9	48.8	14.1	20.4	16.7
Afrique Subsaharienne	26.8	2.7	43.6	27.0	29.5	2.7	44.4	23.3

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 11a. Total de l'emploi sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006

	Emplois dans l'agriculture ('000s)				Emplois dans l'industrie ('000s)				Emplois dans les services ('000s)			
	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006
Total												
Afrique	161'066	186'483	186'763	189'544	27'654	33'220	34'184	35'707	69'871	95'361	102'184	105'738
Afrique du Nord	14'377	16'825	17'642	17'609	8'252	10'802	11'107	11'621	20'464	27'262	27'719	28'822
Afrique Subsaharienne	146'689	169'658	169'121	171'935	19'401	22'419	23'077	24'086	49'407	68'099	74'465	76'916
Femmes												
Afrique	67'883	78'048	78'246	79'427	6'966	7'706	7'725	8'146	28'139	38'551	41'462	42'944
Afrique du Nord	2'886	3'774	4'268	4'301	1'501	1'657	1'623	1'725	4'987	7'116	7'140	7'486
Afrique Subsaharienne	64'996	74'274	73'978	75'126	5'465	6'049	6'103	6'421	23'152	31'435	34'322	35'459
Hommes												
Africa	93'183	108'435	108'517	110'117	20'688	25'514	26'459	27'562	41'732	56'810	60'722	62'794
Afrique du Nord	11'491	13'051	13'374	13'309	6'751	9'144	9'485	9'896	15'476	20'146	20'579	21'337
Afrique Subsaharienne	81'693	95'384	95'142	96'809	13'936	16'370	16'975	17'665	26'255	36'664	40'143	41'457

Source: ILO, Global Employment Trends Model 2006, Employment Trends Team.

Tableau 11b. Proportion de la répartition du total des emplois sectoriel par sexe dans la région africaine, années choisies entre 1996 et 2006

	Emplois dans l'agriculture ('000s)				Emplois dans l'industrie ('000s)				Emplois dans les services ('000s)			
	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006	1996	2004	2005	2006
Total												
Afrique	62.3	59.2	57.8	57.3	10.7	10.5	10.6	10.8	27.0	30.3	31.6	31.9
Afrique du Nord	33.4	30.7	31.2	30.3	19.1	19.7	19.7	20.0	47.5	49.7	49.1	49.6
Afrique Subsaharienne	68.1	65.2	63.4	63.0	9.0	8.6	8.7	8.8	22.9	26.2	27.9	28.2
Femmes												
Afrique	65.9	62.8	61.4	60.9	6.8	6.2	6.1	6.2	27.3	31.0	32.5	32.9
Afrique du Nord	30.8	30.1	32.8	31.8	16.0	13.2	12.5	12.8	53.2	56.7	54.8	55.4
Afrique Subsaharienne	69.4	66.5	64.7	64.2	5.8	5.4	5.3	5.5	24.7	28.1	30.0	30.3
Hommes												
Africa	59.9	56.8	55.5	54.9	13.3	13.4	13.5	13.7	26.8	29.8	31.0	31.3
Afrique du Nord	34.1	30.8	30.8	29.9	20.0	21.6	21.8	22.2	45.9	47.6	47.4	47.9
Afrique Subsaharienne	67.0	64.3	62.5	62.1	11.4	11.0	11.1	11.3	21.5	24.7	26.4	26.6

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 12. Proportion de femmes dans les emplois sectoriels en Afrique, années choisies entre 1996 et 2006

Part des femmes	Proportion des emplois agricoles (%)			
	1996	2004	2005	2006
Afrique	42.1	41.9	41.9	41.9
Afrique du Nord	20.1	22.4	24.2	24.4
Afrique Subsaharienne	44.3	43.8	43.7	43.7
Proportion des emplois industriels (%)				
Part des femmes	Proportion des emplois industriels (%)			
	1996	2004	2005	2006
Afrique	25.2	23.2	22.6	22.8
Afrique du Nord	18.2	15.3	14.6	14.8
Afrique Subsaharienne	28.2	27.0	26.4	26.7
Proportion des emplois de services (%)				
Part des femmes	Proportion des emplois de services (%)			
	1996	2004	2005	2006
Afrique	40.3	40.4	40.6	40.6
Afrique du Nord	24.4	26.1	25.8	26.0
Afrique Subsaharienne	46.9	46.2	46.1	46.1
Proportion du total des emplois (%)				
Part des femmes	Proportion du total des emplois (%)			
	1996	2004	2005	2006
Afrique	39.8	39.5	39.4	39.4
Afrique du Nord	21.8	22.9	23.1	23.3
Afrique Subsaharienne	43.4	43.0	42.9	42.9

Source: OIT, Modèle des tendances mondiales de l'emploi 2006, Équipe chargée des tendances de l'emploi

Tableau 13a. Taux de chômage des jeunes des deux sexes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004

Taux	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					41.2		37.9		42.5		39.9	39.7			
Ethiopia															35
Ghana				17.1							15.9				
Lesotho								47.4							
Mauritius						23.8									24.9
Namibia		38.1			31.7			37				44.8			
Rwanda							0.7								
South Africa									45	46.2	44.2		56.5	60.1	
St. Helena									23.8						
Swaziland						43.6		55.2							
Zambia	20.9														
Zimbabwe								16.5		14					
Afrique du Nord															
Algeria												47.8			43.4
Egypt									23.1	20.4		27.7	27.1		
Morocco										20.5		18.9	17.6	17	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 13b. Taux de chômage des jeunes hommes dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004

Taux	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Région Africaine															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					37.2		33.5		38		37.6	33.9			
Ethiopia															28.2
Ghana				14.8							12.7				
Lesotho								37.9							
Mauritius						21.4									21.2
Namibia		36.2			29.6			32.9				40.4			
Rwanda							1								
South Africa									41.3	42.2	42.1		51.8	55.8	
St. Helena									24.2						
Swaziland						44.2		41.7							
Zambia	20.7														
Zimbabwe								20.7		17					
Afrique du Nord															
Algeria															42.8
Egypt									15.8	13.8		19.2	21.4		
Morocco										22.1		19.7	17.9	17.4	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.

Tableau 13c. Taux de chômage des jeunes filles dans les pays africains choisis, de 1990 à 2004

Taux	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
African region															
Afrique Subsaharienne															
Botswana					45.7		42.4		47.4		42.3	46.1			
Ethiopia															40.5
Ghana				18.9							19.4				
Lesotho								58.5							
Mauritius						28.1									31
Namibia		40.4			33.8			41.4				49.3			
Rwanda							0.5								
South Africa									49.4	50.4	46.7		61.9	64.8	
St. Helena									23.5						
Swaziland						43		48.3							
Zambia	21.1														
Zimbabwe								12.4		10.9					
Afrique du Nord															
Algeria															46.3
Egypt									42.8	36.7		51.1	40		
Morocco										16.8		16.6	16.9	15.9	

Source: OIT, Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), 4ème Edition, Genève 2005. Consulter la 4ème édition du KILM pour plus d'informations.